

# Sens [public]

Revue internationale  
*International Web Journal*  
[www.sens-public.org](http://www.sens-public.org)

## Économie et philosophie chez Adam Smith

JEAN-FRANÇOIS SICARD

## Sommaire

---

<b>Introduction</b> .....	3
<b>Chapitre 1. Économie politique et philosophie morale</b> .....	10
<b>Chapitre 2. Économie et politique</b> .....	30
<b>Chapitre 3. Économie politique et philosophie de l'histoire</b> .....	51
<b>Conclusion</b> .....	65
<b>Bibliographie</b> .....	70

## Introduction

C'est en vain que l'on chercherait un acte de naissance de l'économie politique : il ne peut manquer de varier, d'une part selon la nature et l'extension accordée au concept d'économie politique, d'autre part selon les différentes écoles de la pensée économique. Sans prétendre trouver dans une œuvre précise une origine déterminée de l'économie politique, on peut avancer cependant que, dans le cours du 18<sup>e</sup> siècle, les préoccupations économiques ont changé de statut. La science économique conquiert son autonomie en renversant le rapport qui l'assujettissait à la théorie politique : elle renouvelle la position du problème moral qui entravait son développement ; elle accède enfin à une « dignité » philosophique nouvelle. Pour saisir cette mutation, il convient de revenir quelque peu en arrière, afin d'analyser la problématique vis-à-vis de laquelle, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, s'est effectuée une rupture décisive. Au 17<sup>e</sup> siècle et encore au début du 18<sup>e</sup> siècle, l'économie politique – l'expression apparaît chez Montchrestien dès 1615 – reste essentiellement subordonnée et dépendante. Elle n'a pas d'autonomie réelle, d'objet propre, en ce sens que ses fins sont les fins de l'État. C'est moins d'économie politique que de politique économique qu'il s'agit : l'analyse du réel économique se présente comme un détour nécessaire en vue d'isoler des moyens propres à augmenter la puissance de l'État.

Certes, les mercantilistes refusent la formule de Machiavel selon laquelle « dans un gouvernement bien organisé, l'État doit être riche et les citoyens pauvres »<sup>1</sup> : ils défendent, au contraire, l'enrichissement des citoyens. Montchrestien écrit :

« Le bonheur des hommes, pour en parler à notre mode, consiste principalement en la richesse, et la richesse dans le travail. »<sup>2</sup>

Cette valorisation de la richesse, corrélative d'une apologie du travail (« L'homme, écrit-il encore, est né pour vivre en continuel exercice et occupation »<sup>3</sup>) marque un renversement des perspectives médiévales : l'économique, après le politique, secoue la tutelle de la théologie. Dans cette redéfinition des valeurs sociales, on peut remarquer l'émergence du commerce : le marchand, affirme Montchrestien, est au corps social ce que le cerveau est à l'individu : et le commerce est la véritable fin de la vie sociale, puisque les arts travaillent pour lui :

« Comme les philosophes disent que la fin est la cause des causes, le commerce est en quelque façon le but principal des divers arts, qui ne travaillent que pour

---

<sup>1</sup> Discours sur la première décade de Tite-Live.

<sup>2</sup> *Traité de l'économie politique*, p. 99.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 21.

autrui par son moyen : d'où il s'ensuit qu'il a quelque chose de plus exquis (...) que les arts mêmes, tant à raison qu'ils s'emploient pour lui que pour autant que la fin n'est pas seulement le dernier point de la chose, mais le meilleur. »<sup>4</sup>

Cependant, cet éloge de l'enrichissement, du commerce, du travail ne doit pas tromper : si le commerce est la fin des arts, et la richesse la fin de l'homme, ils ne sont pas les fins dernières de l'économie politique. Si les mercantilistes défendent l'enrichissement des citoyens, c'est parce qu'il accroît la puissance de l'État : l'économie reste un instrument de la politique. D'autant que, réciproquement, l'enrichissement n'est possible que par les interventions rationnelles de l'État, dont la détermination constitue alors l'« objet » de l'économie politique. On en a l'illustration en examinant les deux principales thèses mercantilistes : les thèses démographiques et les thèses monétaires. Les mercantilistes justifient leur populationnisme par l'intérêt même de l'État : pour John Hales<sup>5</sup> l'augmentation de la population, et sa mise au travail, auraient certes pour effet d'enrichir la « classe marchande » et « les manufacturiers », mais surtout elles permettraient au royaume de disposer d'une armée nombreuse et de rester en état de paix civile<sup>6</sup>. D'autre part, les mercantilistes sont favorables au développement de la masse monétaire intérieure. L'abondance de monnaie apparaît certes comme la condition de l'extension de l'aire commerciale : mais surtout, elle permet à l'État de constituer des réserves monétaires pour soutenir sa politique extérieure. Hales écrit :

« Si Sa Grâce avait besoin en temps de guerre d'un trésor destiné à payer les armures, les armes, les agrès des navires, les canons et l'artillerie dont on use pendant les hostilités, elle ne pourrait, en aucune façon, tirer de ses sujets les moyens de paiement nécessaires. (...) Et c'est pourquoi la monnaie et les trésors sont appelés par les sages *nervi bellorum* (...). »<sup>7</sup>

La richesse des citoyens s'obtient donc par les moyens mêmes qui assurent la puissance de l'État, et c'est ce qui la légitime. On voit que si les mercantilistes refusent la formule de Machiavel, ils se placent sur le même terrain que lui, c'est-à-dire du point de vue de l'intérêt de l'État, dont les interventions s'avèrent, d'autre part, à la fois nécessaires et décisives<sup>8</sup>.

Il faudra attendre le milieu du 18<sup>e</sup> siècle pour que cette secondarité de l'économie à l'intérieur du discours économique lui-même soit renversée, ou plus exactement pour que ce renversement soit mené jusqu'au bout. Certes, au début du siècle apparaissent les premières

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 137.

<sup>5</sup> Discours sur la prospérité publique de ce royaume d'Angleterre.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, p. 137. L'argument est repris par Montchrestien, *Traité...*, pp. 99-100.

<sup>7</sup> Hales, John, *op. cit.*, p. 131.

<sup>8</sup> Conquête des colonies, augmentation de la population, élévation de barrières commerciales, développement de la masse monétaire : ces propositions n'ont de sens que par l'intervention de l'État, même si elles possèdent une dynamique propre.

critiques du mercantilisme. Mais lorsque Cantillon montre les limites de l'enrichissement par le commerce, il conclut non pas à la possibilité d'un libéralisme qui posséderait en lui-même le principe de son développement, mais à un pessimisme économique<sup>9</sup>. Boisguillebert va beaucoup dans le sens de la formation du « système » libéral. Il critique l'assimilation mercantiliste de la richesse privée et de la richesse publique : les impôts indirects, les douanes intérieures et extérieures, assurent la puissance financière de l'État, mais, en limitant la consommation, ils laissent l'économie exsangue : seule la liberté des marchés peut donc permettre d'atteindre le plus haut degré de prospérité du royaume<sup>10</sup>. Boisguillebert fonde cette analyse, dans sa *Dissertation sur la nature des richesses*, sur l'idée que la création des richesses dépend de la formation de « prix normaux », résultant « de l'équilibre du vendeur et de l'acheteur », auquel « l'un et l'autre sont également forcés de se soumettre ». De plus, il développe l'idée que cet équilibre des prix traduit une autre réalité fondamentale : l'interdépendance des diverses professions, qui se servent mutuellement du débouché pour leurs productions :

« Il faut convenir d'un principe, qui est que toutes les professions, quelles qu'elles soient dans une contrée, travaillent les unes pour les autres, et se maintiennent réciproquement, non seulement pour la fourniture de leurs besoins, mais même pour leur propre existence. »<sup>11</sup>

La création incessante de débouchés mutuels et la formation de prix normaux sont présentées par Boisguillebert comme des lois naturelles, régissant la totalité de la sphère de la production et de l'échange. Elles permettent d'assurer la prospérité générale, à la condition qu'aucune intervention extérieure ne vienne entraver leur action :

« La nature, ou la Providence<sup>12</sup> peut seule faire observer cette justice, pourvu encore une fois que qui que ce soit ne s'en mêle. »<sup>13</sup>

Les analyses de Boisguillebert marquent à l'évidence une étape importante dans la formation de la doctrine classique. Cependant, elles ne consomment pas le changement de statut de l'économie politique. Les considérations de politique économique restent prépondérantes ; et Boisguillebert ne présente ni une théorie systématique des phénomènes économiques, ni a fortiori cette approche conjointe des phénomènes économiques, politiques et moraux que l'on peut

---

<sup>9</sup> « La trop grande abondance d'argent qui fait tandis qu'elle dure, la puissance des États, les rejette insensiblement, mais naturellement, dans l'indigence » (*Essai sur le commerce en général*, p. 102).

<sup>10</sup> « Le détail de la France », in *Économistes financiers du 18e siècle*, p. 342.

<sup>11</sup> *Op. cit.*, p. 404.

<sup>12</sup> On retrouve cette expression dans la plupart des écrits économiques du siècle.

<sup>13</sup> *Économistes financiers*, p. 412.

trouver chez Quesnay et chez Smith. Ce n'est que vers le milieu du siècle que l'économie politique va acquérir une dimension et une importance nouvelles. Vers 1750, Voltaire écrit :

« La nation, rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, de romans, d'opéras, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore et de disputes sur la grâce et les convulsions, se mit à raisonner sur les blés. »<sup>14</sup>

Cet intérêt nouveau pour la science économique est visible dans la place qui est accordée à celle-ci par les philosophes : une période s'ouvre où les philosophes seront économistes, et les économistes philosophes. Les *Discours politiques* de Hume, publiés en 1752, tout comme *l'Esprit des lois*, en 1748, intègrent des raisonnements économiques ; d'autre part, la première publication de Quesnay, *l'Essai sur l'économie animale* (1747), développe une théorie de la connaissance et une analyse du droit naturel ; et c'est en 1751 que paraît le premier tome de *l'Encyclopédie*. Corrélativement, le statut philosophique de la science économique s'est modifié : elle n'est plus un détour ou un moyen dans le discours politique ou moral, ou bien une simple collection d'études particulières et séparées, mais bien une discipline à part entière dans ce qu'on appelle alors en Angleterre la « moral philosophy ».

On pourrait faire cependant à cette affirmation une importante objection : dès 1690 et 1691, avec les *Deux Traités sur le gouvernement civil* et les *Considérations sur l'abaissement de l'intérêt et l'élévation de la valeur de la monnaie*, Locke n'a-t-il pas démontré certaines des thèses, appelées à devenir « classiques », de l'économie libérale, tout en les intégrant à une démarche philosophique ? Certes, en un certain sens, et sur certains points, Locke ne dit pas autre chose qu'Adam Smith, qu'il a d'ailleurs influencé. Mais les limites de la comparaison n'en sont pas moins évidentes, à la fois quant aux théories économiques de Locke, et quant aux statuts de ces théories. Tout d'abord, Locke reste largement marqué par le mercantilisme<sup>15</sup> : ainsi, il fait dépendre de l'abondance de la monnaie les variations du taux de l'intérêt<sup>16</sup>, alors que Hume et Smith les font dépendre du montant des profits. L'abondance de la monnaie reste pour lui la mesure de la richesse des nations. En général, il pose les problèmes économiques

« dans la bonne tradition du mercantilisme, en termes de politique nationale et commandés par le souci d'accumuler la plus grande quantité possible de monnaie au sein de la nation »<sup>17</sup>.

De plus, le statut philosophique de l'économie politique reste chez Locke un statut de subordination : l'analyse économique n'est pas envisagée en vue de sa propre nécessité, mais en

<sup>14</sup> *Dictionnaire philosophique*, au mot « Blé ».

<sup>15</sup> Keynes estime qu'il a un pied dans le mercantilisme et un pied dans l'économie classique.

<sup>16</sup> Ce qui lui vaut l'estime de Keynes.

<sup>17</sup> Polin, Raymond, *La politique morale de John Locke*, p. 288.

vue de résoudre un problème de philosophie politique ou de politique économique. Dans les *Deux traités*, la théorie de la valeur-travail n'apparaît que pour fonder le droit de propriété. L'homme est propriétaire de lui-même, et donc « le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains, pouvons-nous dire, sont vraiment à lui »<sup>18</sup>. La théorie de la valeur-travail est ce qui permet de passer du « travail de son corps » à « l'ouvrage de ses mains », « car c'est bien le travail qui donne à toute chose sa valeur propre »<sup>19</sup>. Locke écrit :

« Je croirais proposer une évaluation très modérée si je disais que, parmi les produits de la terre qui servent à la vie de l'homme, neuf dixièmes proviennent du travail. »

L'homme étant propriétaire de son travail, et le travail étant ce qui crée la valeur, l'homme est donc, en droit naturel, propriétaire de ce à quoi il a conféré la valeur comme il est propriétaire de lui-même. Ce que Locke entend montrer par là, c'est qu'il n'y a pas contradiction entre le thème biblique du monde donné en commun aux hommes et le thème de la propriété comme droit naturel, mais au contraire un passage immédiat, naturel, de l'un à l'autre. La théorie de la valeur-travail constitue donc, avant tout, un maillon d'un raisonnement sur la propriété, et non pas, comme chez les économistes « classiques », le fondement d'une théorie de l'échange. Cette secondarité de l'économie politique se retrouve jusque dans les théories monétaires de Locke. Celles-ci continuent à se situer dans le cadre d'une théorie de la propriété :

« Pour Locke – et il faut le souligner – l'invention de la monnaie résout donc d'abord un problème de conservation et d'appropriation des biens, tandis que pour Adam Smith, qui part du fait de la division du travail, elle résout, comme pour les économistes classiques, et depuis Aristote, d'abord un problème d'échange. »<sup>20</sup>

D'autre part, les *Considérations* entendent résoudre un problème de politique économique, plus qu'ébaucher une théorie générale : Locke ne semble s'être soucié ni de systématiser ses analyses économiques, ni même de relier rigoureusement les *Considérations* et le *Second Traité*.

L'analyse des théories économiques de Locke confirme donc *a contrario* que c'est bien du milieu du 18<sup>e</sup> siècle qu'il faut dater le changement du statut philosophique de l'économie politique. C'est que ce changement de statut n'est lui-même pas fortuit : il correspond à une « rupture épistémologique » à l'intérieur de la science économique elle-même. Dupont de Nemours écrit :

« Jusqu'à Quesnay, la science économique n'avait été encore qu'une science conjecturale dans laquelle on ne pouvait raisonner que par induction (...) depuis

<sup>18</sup> *Deuxième traité du gouvernement civil*, trad., p. 91.

<sup>19</sup> *Op. cit.*, p. 38.

<sup>20</sup> Polin, Raymond, *La politique morale de John Locke*, p. 283.

l'ingénieux inventeur de la formule du *Tableau économique*, cette même science est devenue une science exacte, dont tous les points sont susceptibles de démonstrations aussi sévères et aussi incontestables que celles de la géométrie et de l'algèbre. »<sup>21</sup>

Il n'est pas besoin de souligner à quel point il peut être ici nécessaire de faire la part de l'enthousiasme du disciple ; et ce n'est pas sans ironie qu'Adam Smith<sup>22</sup> cite Mirabeau affirmant que « depuis l'origine du monde il y a eu trois grandes découvertes qui ont donné aux sociétés politiques leur principale solidité », l'invention de l'écriture, celle de la monnaie, et celle du *Tableau économique*. Mais Marx est à peine en retrait de Mirabeau lorsqu'il écrit<sup>23</sup> que le

« deuxième tiers du 18e siècle est proprement "l'enfance de la science économique", et que *le Tableau économique* fut une idée extrêmement géniale, sans conteste la plus géniale que l'on doive, jusqu'à présent, à l'économie politique ».

La rupture, si nettement perçue, qu'introduit Quesnay, se manifeste dans deux aspects, d'ailleurs liés : l'autonomie et la systématisme qu'acquiert la science économique. Le *Tableau économique* entend rendre compte de la totalité du réel économique, et il entend le faire abstraitement et déductivement : et le corrélat de cette systématisme, c'est l'affirmation de l'économie politique comme science autonome. Gide et Rist écrivent :

« Les physiocrates ont été les premiers qui ont eu une vision d'ensemble de la science sociale, dans le sens plein de ce mot, c'est-à-dire qui ont affirmé que les faits sociaux étaient liés par des rapports nécessaires et que les individus et les gouvernements n'avaient qu'à les apprendre pour y conformer leur conduite. »<sup>24</sup>

La physiocratie a donc inauguré une forme nouvelle de l'économie politique, qui entraîne avec elle un renouvellement de la philosophie et de la configuration du savoir. Si l'on considère d'autre part, que l'insistance de l'économie est devenue l'une des composantes de la modernité, on est amené à rechercher la signification de cette rupture dans l'évolution du savoir économique et de cette émergence de l'économie dans le champ philosophique lui-même. Or, s'il est certes nécessaire de poser cette question aux œuvres des physiocrates, ne serait-ce qu'en raison de leur primauté chronologique, c'est une œuvre qui leur est légèrement postérieure, celle d'Adam Smith, qui paraît ici à bien des égards topique. On peut avancer dans ce sens deux raisons principales.

---

<sup>21</sup> *Avis au lecteur*, en tête de *l'Analyse du Tableau économique*.

<sup>22</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre IX.

<sup>23</sup> *Théorie sur la plus-value*, tome I, p. 399.

<sup>24</sup> *Histoire des doctrines économiques*, p. 2.

Tout d'abord, Adam Smith a réalisé une synthèse scientifique incontestablement plus large que celle qui est présentée dans le *Tableau économique*. Certes, Smith lui-même ne manque pas de souligner la valeur du « système agricole » :

« avec toutes ses imperfections, néanmoins, ce système est peut-être, de tout ce qu'on a encore publié sur l'économie politique ce qui se rapproche le plus de la vérité, et sous ce rapport il mérite bien l'attention de tout homme qui désire faire un examen sérieux des principes d'une science aussi importante. »<sup>25</sup>

Cependant, il n'a pas de peine à mettre en évidence les erreurs et les lacunes du système physiocratique, notamment en ce qui concerne la théorie de la « classe stérile ». Alors que les limites de la physiocratie sont donc apparues rapidement<sup>26</sup>, la postérité de la *Richesse des nations* va être considérable, et il faudra attendre 1817 pour qu'avec la publication par Ricardo des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* soit présentée une œuvre d'une envergure comparable à celle d'Adam Smith<sup>27</sup>, qui en est d'ailleurs le point de départ. L'attitude d'un J.B. Say est significative, qui pensera qu'il ne s'agit plus désormais que d'exposer les analyses de Smith sous une forme plus rigoureuse<sup>28</sup>. Alors que, devant les progrès de l'industrie, la physiocratie semble le reflet d'un passé révolu, la *Richesse des nations* apparaît comme l'Organon de la nouvelle science, se plaçant

« du premier coup au centre des phénomènes au point le plus élevé, et d'où la vue était le plus large et la plus étendue »<sup>29</sup>.

D'autre part, Smith a cherché à embrasser l'ensemble du domaine philosophique, et il l'a fait en vue de l'unité de la philosophie. Le projet d'Adam Smith était encyclopédique<sup>30</sup> : il comprenait outre la *Théorie des sentiments moraux* et la *Richesse des nations* une théorie du langage, de la rhétorique et des belles-lettres ; une histoire du droit et de la jurisprudence, qui s'ouvrait sur une analyse critique de l'*Esprit des lois* ; enfin une histoire générale des sciences et des arts. L'ambition était à la fois théorique et historique : Smith entendait étudier l'ensemble de l'esprit humain en le dégageant et en le prouvant par l'histoire. Smith lui-même a jugé ne pas avoir mené à bien ce projet : et le jour même de sa mort, il a brûlé la quasi-totalité de ses manuscrits, ne laissant que les fragments relatifs à l'histoire des sciences et des arts<sup>31</sup>. Il reste que l'ampleur du

<sup>25</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre IX.

<sup>26</sup> Condillac critique également un certain nombre de points de la doctrine physiocratique.

<sup>27</sup> Même si, au début du 19<sup>e</sup> siècle, Malthus et Fichte introduisent des problématiques nouvelles.

<sup>28</sup> cf. Gide, Charles & Rist, Charles, *op. cit.*, p. 118. « Quand on lit la *Richesse des Nations* on s'aperçoit qu'il n'y avait pas d'économie politique avant Smith », écrit J. B. Say.

<sup>29</sup> Gide, Charles & Rist, Charles, *op. cit.*, p. 61.

<sup>30</sup> cf. Delatour, Albert, *Adam Smith, sa vie, ses travaux, ses doctrines*, 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>31</sup> Publiés par Dugald Stewart sous le titre d'*Essays on philosophical subjects*.

projet d'Adam Smith témoigne d'une volonté de penser cette transformation de la philosophie et de la configuration du savoir qu'impliquait la nouvelle connaissance de l'homme introduite par l'avènement de l'économie politique. Quel que soit le domaine abordé, la continuité des préoccupations et la volonté d'unité d'Adam Smith sont évidentes. C'est une même démarche que l'on retrouve, que ce soit vis-à-vis de l'économie ou du langage, de la morale ou de la politique.

Donc, du double point de vue de son achèvement scientifique et de son unité philosophique, l'œuvre d'Adam Smith se prête à la question du rapport nouveau entre économie et philosophie qu'introduit l'avènement de la science économique. Comme celui-ci s'est d'abord traduit par une rupture vis-à-vis des problématiques morales et politiques antérieures, nous étudierons en premier lieu le rapport entre économie politique et philosophie morale, puis nous élargirons l'analyse à la philosophie politique ; enfin, puisque la connaissance de l'homme est pour Smith historique<sup>32</sup>, nous tenterons de dégager les éléments de la « philosophie de l'histoire » d'Adam Smith.

---

<sup>32</sup> Sans qu'il y ait pour cela un « historicisme » de Smith : l'histoire n'offre pas une suite de vérités relatives, mais révèle au contraire une permanence qui a besoin de l'histoire pour se réaliser comme telle.

## Chapitre 1 – Économie politique et philosophie morale

Le caractère « encyclopédique » du projet d'Adam Smith implique à l'évidence une mise en rapport de ses différentes parties : la question porte seulement sur la nature de ce rapport. Cependant, cette question a été souvent laissée en suspens par les commentateurs ; et, dans le cas contraire, elle n'a été envisagée en général que dans l'optique avancée au début du 19<sup>e</sup> siècle par un « disciple » d'Adam Smith, Thomas Buckle<sup>33</sup>. Celui-ci, auteur d'une *Histoire de la civilisation en Angleterre*, entendait reprendre le projet d'Adam Smith, et son ouvrage en fait une analyse. Selon Buckle, Smith aurait adopté, en vue de son « grand œuvre », un parti pris d'abstraction méthodique. C'est ainsi qu'il aurait étudié, dans la *Théorie des sentiments moraux*, la sympathie à l'exclusion de tout ce qui n'était pas elle, et, dans la *Richesse des Nations*, le seul égoïsme. Pour saisir l'unité de l'œuvre de Smith, il conviendrait donc d'en considérer les deux parties achevées comme analysant chacune l'un des aspects d'un même objet, l'âme humaine. Il faudra dès lors

« coordonner en un seul système toutes les conclusions isolées, si bien que, tandis que chacune d'elles ne contient qu'une vérité imparfaite, leur tout réuni renfermera la vérité parfaite »<sup>34</sup>.

En effet, Adam Smith aurait espéré

« qu'en complétant dans une série d'arguments les prémisses qui manquaient dans l'autre, leurs conclusions opposées seraient plutôt compensatoires qu'hostiles et établiraient une base large et durable sur laquelle on pourrait élever en sécurité une grande science de la nature humaine ».

Dans une telle conception, l'unité de l'œuvre de Smith reposerait en dernière analyse sur l'unité de son objet, l'« âme humaine » ou la « nature humaine » ; la *Richesse des Nations* et la

<sup>33</sup> Sur l'adoption de la thèse de Buckle par les commentateurs successifs, cf. Bousquet, Georges-Henri, *Adam Smith*, p. 10.

<sup>34</sup> Cité par Delatour, *op. cit.*, p. 74.

*Théorie des sentiments moraux* seraient dans un rapport de complémentarité, dont le revers serait une séparation méthodique. Leur problématique ne serait pas la même, ou plus exactement il n'y aurait pas de problématique d'Adam Smith, mais simplement des aspects différents d'un même objet, isolés par l'analyse.

Cette thèse a pour elle l'apparence. L'objet d'Adam Smith, c'est bien l'homme, en ce sens qu'il entend recouvrir le champ de ce qu'on appellera plus tard les « sciences humaines » ou les « sciences sociales ». Et sans doute a-t-il espéré, après bien d'autres, être ce « Newton du monde moral » que le siècle attendait<sup>35</sup>. D'ailleurs, la séparation de la *Richesse des Nations* et de la *Théorie des sentiments moraux* semble confirmée dès les premières pages de ces deux ouvrages. La célèbre formule du Livre premier de la *Richesse des Nations* :

« Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière, ou du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est pas jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage »,

cette formule donc, rapidement interprétée, paraît aller dans ce sens : Smith « économiste » étudierait les effets producteurs de l'égoïsme, moteur d'une dynamique économique ; Smith « moraliste » montrerait comment la sympathie introduit l'harmonie dans le domaine éthique. En effet, la *Théorie des sentiments moraux* paraît exclure, dès ses premières lignes, la prise en compte de l'égoïsme :

« Quelque degré d'amour de soi qu'on puisse supposer à l'homme<sup>36</sup>, il y a évidemment dans sa nature un principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres, qui lui rend leur bonheur nécessaire, lors même qu'il n'en retire que le plaisir d'en être témoin. »

Smith semble donc opposer égoïsme et sympathie, et limiter son analyse à la seconde. Au total, en unissant ces deux déterminations, on obtiendrait un tableau complet de l'esprit humain, où l'égoïsme, facteur de progrès, serait tempéré par la sympathie, facteur d'harmonie.

On voit que cette présentation ne vaut qu'autant qu'il y a effectivement séparation méthodique entre la *Théorie des sentiments moraux* et la *Richesse des Nations*. Il convient donc de serrer de plus près l'analyse de Smith. Et, tout d'abord, l'on peut remarquer la signification très particulière du principe de sympathie dans la *Théorie des sentiments moraux*. Dans la première formulation qu'il en donne<sup>37</sup>, Smith ne limite pas la sympathie au fait de souffrir des souffrances des autres : il

<sup>35</sup> Cf. Gusdorf, Georges, *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, p. 186.

<sup>36</sup> Nous soulignons.

<sup>37</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie I, section I, chapitre 1.

y inclut le fait d'être heureux de leur propre bonheur. Ensuite, recherchant la condition de possibilité de la sympathie elle-même, il la trouve dans « la faculté que nous avons de nous mettre, par l'imagination, à la place des autres ». La sympathie n'est donc pas une passion : elle est un mouvement actif de substitution, dont le ressort est l'imagination. On en a la preuve en considérant que « quelque fois même, en nous mettant à la place des autres, nous éprouvons pour eux des sentiments dont ils sont incapables pour eux-mêmes »<sup>38</sup>. Ainsi, une souffrance est provoquée par le spectacle de la folie, alors que « l'infortuné qui éprouve celle-ci, rit et chante, [qu']il est insensible à son propre malheur ». On voit donc que, dans la sympathie, l'on ne souffre des souffrances des autres qu'autant qu'elles provoquent l'imagination de nos propres souffrances.

« Les angoisses que l'humanité ressent à [la] vue [d'un fou] ne viennent donc point de la pensée qu'il a quelque sentiment de son état : la compassion qu'éprouve alors le spectateur vient uniquement de l'idée de ce qu'il sentirait lui-même, s'il était réduit à une situation si malheureuse, et s'il pouvait en même temps l'envisager avec la raison et le jugement qu'il possède au moment présent. »

De même, « nous sympathisons aussi avec les morts », parce que nous plaçons « nos âmes toutes vivantes dans leurs corps inanimés ». Il est donc clair qu'il n'y a pas de séparation, d'opposition tranchée, entre l'égoïsme et la sympathie : celle-ci n'est pas essentiellement altruiste ; quand nous nous mettons à la place d'un autre, c'est bien nous-mêmes que nous y mettons, et quand nous souffrons à l'occasion de la souffrance d'un autre, nous ne souffrons encore qu'à propos de nous-mêmes.

La sympathie n'est donc pas l'altruisme, et nous allons voir qu'elle ne s'oppose pas non plus à l'égoïsme producteur que définit la *Richesse des Nations*. Tout d'abord, contre toute étymologie, Smith va jusqu'à affirmer que

« notre inclination à sympathiser avec la joie, lorsqu'elle n'est contrariée par aucun sentiment d'envie, est plus forte que notre inclination à sympathiser avec la douleur. »

La justification que donne Smith de cette proposition est double. En premier lieu, l'« état naturel » de l'homme – qui n'est pas ici le premier terme d'une genèse idéale, mais bien le terme moyen, l'équilibre autour duquel gravite l'homme – est tel qu'un supplément de bonheur lui ajoute beaucoup moins que ce qu'un supplément de malheur lui retire. En conséquence, l'homme moyen est plus proche de celui qui éprouve un supplément de bonheur que celui qu'un supplément de malheur écarte du lieu moyen de la nature humaine.

---

<sup>38</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie I, section I, chapitre 1.

« Que peut-on ajouter au bonheur de celui qui jouit d'une santé parfaite, qui est sans dette et dont la conscience est pure ? Ce que la fortune lui accorde au-delà est superflu ; et s'il en a plus d'orgueil, c'est par l'effet d'une vanité puérole. Cette situation néanmoins peut être appelée l'état naturel du genre humain, et malgré la misère et la dépravation dont on se plaint si justement dans le monde, telle est véritablement la situation de la plupart des hommes. Ils devraient donc, presque tous, partager, avec assez de facilité, la joie de ceux qui passent ce degré ordinaire de bonheur. »<sup>39</sup>

On voit ici l'ambiguïté de l'optimisme anthropologique d'Adam Smith. Certes, la situation commune, moyenne, est somme toute une situation de bonheur. Mais, d'autre part, cette situation est telle qu'elle peut beaucoup plus facilement être détériorée qu'améliorée. En d'autres termes, il est clair – et Smith s'oppose ici comme ailleurs aux utilitaristes – qu'il ne saurait y avoir de représentation arithmétique ou d'échelle du bonheur : en effet, par rapport à la situation commune, il n'y a pas de symétrie entre plus de bonheur et moins de bonheur, entre l'addition et la soustraction. Il serait plus adéquat, pour traduire la pensée d'Adam Smith, d'utiliser une image physique, de comparer l'homme à une pierre située sur le versant d'une montagne, et retenue par un mince rebord : une force donnée, orientée vers le haut, n'élèvera que faiblement la pierre ; orientée vers le bas, elle entraînera un déplacement infiniment supérieur, en valeur absolue, à l'élévation vers le haut produite par la même force, orientée inversement. Pour l'observateur situé à la position initiale, la pierre élevée est donc très proche, la pierre rabaissée, très éloignée. Pour revenir au monde moral, la sympathie pour l'homme heureux sera la plus aisée, car l'homme heureux reste peu éloigné de l'homme commun :

« L'intervalle qui sépare le comble de la prospérité humaine de la situation commune de bonheur n'est, pour ainsi dire, qu'un point ; et entre cette situation et le dernier excès du malheur, il y a une distance prodigieuse et une infinité de degrés. L'adversité abat votre âme beaucoup plus que la prospérité ne l'élève. Le spectateur aura donc plus de peine à sympathiser, à s'accorder, pour ainsi dire, avec la douleur d'autrui, qu'à partager sa joie ; et il sera obligé de s'éloigner bien davantage de la situation naturelle et ordinaire où il se trouve, dans un cas que dans l'autre. »

La deuxième justification donnée par Adam Smith à la plus grande progression à sympathiser avec la joie plutôt que la douleur se tire de l'analyse précédente. Du fait de la proximité de l'homme heureux par rapport à l'homme moyen, la sympathie pour la joie est un sentiment plus proche de la joie que la sympathie pour la douleur ne l'est de la douleur :

---

<sup>39</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie I, section III, chapitre 1.

« ... quoique notre sympathie pour la douleur soit presque toujours une sensation plus vive que notre sympathie pour le plaisir, elle est toujours plus éloignée que celle-ci de ce qu'éprouve la personne intéressée ».

Et c'est pourquoi la sympathie pour la joie est plus immédiate et plus agréable que la sympathie pour la douleur :

« Il est toujours agréable de sympathiser avec la joie ; et quand l'envie ne nous en empêche pas, notre cœur s'abandonne volontiers aux vifs mouvements de ce sentiment délicieux. Mais nous partageons à regret, et comme malgré nous, la douleur. »<sup>40</sup>

Or, cette propension à sympathiser avec la joie est à l'origine du désir d'améliorer sa condition, de l'ambition, de la distinction des rangs.

« C'est parce que les hommes sont plus disposés à sympathiser complètement avec notre joie qu'avec nos chagrins que nous faisons parade de nos richesses, et que nous cachons notre pauvreté. »

Ce n'est pas le besoin qui peut expliquer la conduite des hommes :

« Quel est l'objet de tous les travaux et de tous les mouvements des hommes ? Quel est le but de l'avarice, de l'ambition, de la poursuite des richesses, du pouvoir, des distinctions ? Est-ce de subvenir aux besoins de la nature ? Le salaire du moindre artisan peut y suffire. »

On ne dort pas, dit Adam Smith, d'un sommeil plus profond dans un palais que dans une cabane. Le désir d'améliorer sa condition ne s'enracine donc pas dans la naturalité biologique de l'homme, mais dans sa nature sociale : or celle-ci l'amène à rechercher sans cesse les suffrages de ses semblables, leur sympathie :

« D'où naît donc cette ambition de s'élever, qui tourmente toutes les classes de la société ? Où est le véhicule de la passion commune à toutes les vies humaines, qui est d'améliorer sans cesse la situation où l'on se trouve ? C'est d'être remarqué, d'être considéré, d'être regardé avec approbation, avec applaudissements, avec sympathie, et d'obtenir tous les avantages qui suivent ces divers sentiments. »<sup>41</sup>

---

<sup>40</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie I, section III, chapitre 1.

<sup>41</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie I, section III, chapitre 1.

Le désir de sympathie est donc le fondement de l'ambition : autrement dit, la *Théorie des sentiments moraux* explique l'origine du sentiment qui est le nœud de la *Richesse des Nations*. Le désir d'améliorer sa condition est universel et incessant, il est consubstantiel à l'homme : ces affirmations de la *Théorie des sentiments moraux* sont intégralement reprises dans la *Richesse des Nations* : Smith y déclare en effet que

« le désir d'améliorer notre sort (...) naît avec nous et ne nous quitte qu'au tombeau. Dans tout l'intervalle qui sépare ces deux termes de la vie, il n'y a peut-être pas un seul instant où un homme se trouve assez pleinement satisfait de son sort pour n'y désirer aucun changement ni amélioration quelconque. »<sup>42</sup>

De plus, le sentiment ainsi défini joue un rôle moteur dans la dynamique de l'accroissement des richesses. En effet, il est à l'origine de la propension à épargner :

« Une augmentation de fortune est le moyen par lequel la majorité des hommes se propose d'améliorer son sort ; c'est le moyen le plus commun et qui vient le premier à la pensée ; et la voie la plus simple et la plus sûre d'augmenter sa fortune, c'est d'épargner et d'accumuler une partie de ce que l'on gagne. »<sup>43</sup>

Or l'épargne ainsi dégagée permet l'accroissement du capital :

« Le capital d'un individu ne peut s'augmenter que par le fonds que cet individu épargne sur son revenu annuel ou sur ses gains annuels ; de même le capital d'une société, lequel n'est autre que celui de tous les individus qui la composent, ne peut s'augmenter que par la même voie. »

Smith précise même – assignant ainsi une limite évidente à sa théorie de la valeur-travail – que

« la cause immédiate de l'augmentation du capital, c'est l'économie, et non le travail. À la vérité, le travail fournit la matière des épargnes que fait l'économie ; mais, quelques gains que fasse le travail, sans l'économie qui les épargne et les amasse, le capital ne serait jamais plus grand ».

Examinons maintenant le rôle de cet accroissement du capital que nous avons vu provenir de l'épargne, c'est-à-dire, en dernière analyse, du désir de sympathie. Pour saisir la théorie « smithienne » du capital, il convient de remarquer que l'objet d'Adam Smith n'est pas seulement,

<sup>42</sup> *Richesse des Nations*, livre II, chapitre IV.

<sup>43</sup> *Ibid.*

comme chez les physiocrates, d'expliquer la reproduction du capital, mais aussi – et surtout – d'expliquer le processus d'accroissement des richesses d'une nation. Dans ce processus, l'augmentation du capital joue un rôle déterminant. En effet,

« l'industrie totale de la société ne peut jamais dépasser ce que le capital de la société peut employer. »<sup>44</sup>

Dès lors « l'industrie de la nation ne peut augmenter qu'à proportion de l'augmentation de son capital »<sup>45</sup>. Autrement dit, comme le résume fort bien John Stuart Mill, « le capital limite l'industrie ». De telle sorte que les principaux concepts mis en place par Adam Smith au début de la *Richesse des Nations* – division et productivité du travail, monnaie, étendue du marché – sont comme mis en perspective et ne trouvent pleinement leur sens qu'à la lumière de la théorie de l'accroissement du capital. On peut le voir, parmi d'autres textes<sup>46</sup>, dans un passage du livre II :

« Pour augmenter la valeur du produit annuel de la terre et du travail dans une nation, il n'y a pas d'autre moyen que d'augmenter, quant au nombre, les ouvriers productifs, ou d'augmenter, quant à la puissance, la faculté productive des ouvriers précédemment employés. »

Smith reprend donc d'abord l'analyse du livre I : l'opulence naît de la division du travail – mais il montre immédiatement que l'accroissement de la division et de la productivité du travail ne sont possibles que par l'accroissement du capital utilisé :

« À l'égard du nombre des ouvriers productifs, il est évident qu'il ne peut jamais beaucoup s'accroître que par suite d'une augmentation des capitaux ou des fonds destinés à les faire vivre. Quant à la puissance de produire, elle ne peut s'augmenter dans un même nombre d'ouvriers, qu'autant que l'on multiplie ou que l'on perfectionne les machines et instruments qui facilitent et abrègent le travail, ou bien qu'autant que l'on établit une meilleure distribution ou une division mieux entendue dans le travail. Dans l'un et l'autre cas, il faut presque toujours un surcroît de capital. Ce n'est qu'à l'aide d'un surcroît de capital, que l'entrepreneur d'une genre d'ouvrage quelconque pourra pourvoir ses ouvriers de meilleures machines ou établir entre eux une division du travail plus avantageuse. Quand l'ouvrage à faire est composé de plusieurs parties, pour tenir chaque ouvrier constamment occupé à sa tâche particulière, il faut un capital beaucoup plus

---

<sup>44</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre II.

<sup>45</sup> *Ibid.*, livre IV, chapitre 3.

<sup>46</sup> Notamment ceux du livre IV.

étendu que lorsque chaque ouvrier est employé indifféremment à toutes les parties de l'ouvrage, à mesure qu'elles sont à faire. »<sup>47</sup>

Autrement dit, l'accroissement du capital est le principe même de la dynamique de l'enrichissement ; il est le moteur de l'histoire économique, entraînant l'évolution de chacun des facteurs de cette histoire.

« (...) lorsque nous comparons l'état d'une nation à deux périodes différentes, et que nous trouvons que le produit annuel de ses terres et de son travail est évidemment plus grand à la dernière de ces deux périodes qu'à la première, que ses terres sont mieux cultivées, ses manufactures multipliées et plus florissantes, et son commerce plus étendu, nous pouvons être certains que, pendant l'intervalle qui a séparé ces deux périodes, son capital a nécessairement augmenté. »<sup>48</sup>

Remontons maintenant la chaîne : l'accroissement général des richesses est provoqué par l'augmentation du capital utilisé : celle-ci provient de l'épargne qui, à son tour, se déduit du désir d'améliorer sa condition ; et ce désir a son origine dans celui d'obtenir la sympathie de ses semblables. Le raisonnement économique de la *Richesse des Nations* prend donc sa source dans l'analyse de la sympathie telle qu'elle est menée dans la *Théorie des sentiments moraux* : c'est le désir de sympathie qui est à l'origine, par une série de relais, du processus d'accroissement des richesses. L'analyse morale d'Adam Smith est à la fois l'amorce et le fondement de son analyse économique : il n'y a donc pas d'opposition ni de séparation méthodique entre la *Théorie des sentiments moraux* et la *Richesse des Nations*, mais au contraire une continuité essentielle.

Cette continuité traduit assurément une constance dans les préoccupations d'Adam Smith : on peut raisonnablement penser qu'une même problématique est présente dans les deux œuvres ; et si cette problématique existe, elle ne peut être qu'à la fois économique et morale, ou, plus exactement, elle ne peut que concerner à la fois l'économie et la morale. Une telle problématique est possible chez Adam Smith non pas en général, mais en des termes précis. Son analyse économique, comme nous l'avons vu, est historique et dynamique : elle compare un état de moindre richesse et un état de plus grande richesse ; elle examine l'origine et les modalités du développement économique. Le titre même de l'œuvre indique bien qu'il s'agit d'analyser « les causes de la richesse des Nations » ; or l'idée de causalité historique introduit celle de dynamique historique, et la richesse est une notion relative (Smith insiste longuement sur ce point). Par ailleurs, l'analyse morale de Smith n'a pas pour objet – nous devons revenir sur ce point – d'édicter des règles pour la conduite d'un homme, de formuler des maximes ou des préceptes. Il s'agit bien, non pas d'une « morale », mais d'une « théorie des sentiments moraux », c'est-à-dire

---

<sup>47</sup> *Richesse des Nations*, livre II, chapitre III.

<sup>48</sup> *Ibid.*

d'une analyse du comportement moral des hommes, d'une psychologie et d'une sociologie de la moralité. Enfin, comme nous l'avons vu, l'analyse morale et l'analyse économique poursuivent une même recherche. Autrement dit, on pourrait énoncer ainsi les conditions, les termes élémentaires de la problématique d'Adam Smith : le développement économique et le comportement moral sont des faits et ces faits sont liés. La question porte donc certes sur l'origine du développement économique et du comportement moral, mais aussi sur le lien qui les unit, c'est-à-dire sur la nature des comportements moraux qui donnent lieu à la dynamique de l'enrichissement des nations. Or les termes de cette problématique sont précisément ceux qu'Adam Smith a pu trouver à la lecture de la *Fable des abeilles*, où Mandeville montre que ce sont certains « sentiments moraux », à savoir les sentiments vicieux, qui entraînent l'enrichissement des nations. Peu importe que la problématique d'Adam Smith soit née de la lecture de Mandeville, ou qu'elle s'en soit simplement nourrie : toujours est-il que l'œuvre d'Adam Smith peut s'entendre comme une longue réponse à cet auteur, qui en a d'ailleurs suscité bien d'autres<sup>49</sup>.

On peut remarquer tout d'abord sur ce point que les deux philosophes avec qui Adam Smith s'était lié lors de ses études à Glasgow, et qui auront sur lui une influence importante, à savoir Hutcheson et Hume, se sont tous deux intéressés à l'œuvre de Mandeville. Hutcheson consacre deux œuvres à critiquer la *Fable des abeilles* : tout d'abord *l'Enquête concernant l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu* publiée en 1725, puis, vingt-cinq ans plus tard, les *Réflexions sur le rire et remarques sur la fable des abeilles*. Hume, quant à lui, le mentionne parmi les auteurs qui l'ont influencé, en compagnie de Locke, Shaftesbury, Butler, par exemple dans le *Traité de la nature humaine* et dans *l'Abrégé*. Hume traite bien des problèmes en se référant explicitement à la pensée de Mandeville, par exemple le problème du luxe, celui de la nature des distinctions morales, de la part qu'il faut attribuer à l'artifice des politiques, celui de la chasteté, de l'honneur, de la bonté. On a une deuxième confirmation de l'importance pour Adam Smith de la problématique mandevillienne en considérant les premiers écrits de notre auteur qui aient été conservés, à savoir deux articles parus en 1755 dans un journal écossais, *The Edinburgh Review*. L'un, que nous examinerons plus loin, est consacré à des problèmes linguistiques ; mais l'autre, sous la forme d'une *Lettre aux Éditeurs*, porte sur le mouvement littéraire en France et en Europe. Adam Smith s'y livre notamment à une analyse du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Or il est remarquable que cet ouvrage soit alors rapproché de la *Fable des abeilles* :

---

<sup>49</sup> Berkeley attaque la *Fable des abeilles* dans le second dialogue d'*Alciphron* (1732) ; Wadburton la combat dans *The Divine Legation of Moses* (1738). Voltaire s'inspire de Mandeville sans le nommer dans son *Traité de Métaphysique* (1734), dans la *Défense du Mondain* et dans *l'Ingénu* (1767). Il s'en réclame explicitement dans la satire *Le Marseillais et le Lion* et dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Montesquieu fait aussi des références explicites à Mandeville, par exemple dans une note au livre VII de *l'Esprit des lois*, et dans les *Pensées et fragments inédits* où il s'accorde avec l'auteur de la *Fable des abeilles* pour demander qu'on lui montre « de graves citoyens, dans aucun pays, qui y fassent autant de bien qu'en font, à de certaines nations commerçantes, leurs petits maîtres ». Voir sur ce point l'introduction de L. et P. Tarrive à la traduction française de la *Fable* de 1974, p. 12.

« Quiconque lit avec attention ce dernier ouvrage ne peut manquer d'apercevoir que le second volume de la *Fable des abeilles* a donné naissance au système de M. Rousseau »,

même si, précise Smith,

« les principes de l'auteur anglais y sont adoucis, perfectionnés, embellis, et entièrement dépouillés de cette tendance à la corruption et à la licence qui les défigure dans l'ouvrage original et qui les couvre de disgrâce »<sup>50</sup>.

On peut noter que l'article de Smith reste parfaitement ambigu et s'abstient de prendre position sur le fond. Il se contente d'exposer le plan du *Discours*, et d'en citer quelques pages ; « il critique peu et ne discute guère »<sup>51</sup>. Le rapprochement avec Mandeville est à nouveau opéré à la fin du passage concernant Rousseau, cette fois d'une manière peut-être plus critique, mais toujours équivoque :

« M. Rousseau, qui avait à cœur de peindre la vie sauvage comme la plus heureuse de toutes, ne nous la représente que sous le point de vue de l'indolence. Il l'orne, à la vérité, des plus riches couleurs, et lui prête les charmes d'un style élégant et soigné, mais toujours nerveux et quelquefois sublime. C'est à l'aide d'un tel style, joint à un peu de chimie philosophique, que les principes et les maximes perverses de Mandeville semblent acquérir ici la pureté et la hauteur de la morale de Platon, et qu'on y voit plus que l'empreinte du caractère républicain poussé peut-être à l'excès. »

Ce rapprochement de Mandeville et de Rousseau appelle deux remarques. Tout d'abord, il témoigne de la « perspicacité » philosophique de Smith. Nul doute que Rousseau ait lu Mandeville. Certes, il qualifié son système d'absurde et de dangereux dans la préface de *Narcisse*, où il l'accuse, comme il accuse Leucippe, Diogène, Protagoras, Lucrèce et Hobbes, d'avoir voulu se singulariser en soutenant des principes contraires à ceux des autres philosophes. Mais Smith a bien vu que Rousseau s'inspire de Mandeville dans la première partie du second *Discours*, par exemple, lorsque, à propos de la pitié, il raconte librement l'épisode de l'enfant et de la bête féroce<sup>52</sup> (une truie dans le texte original) qui se trouve dans l'*Essai sur la Charité et les Écoles de Charité*<sup>53</sup> que Mandeville avait annexé à la première partie de la *Fable*. D'autres passages de ce

---

<sup>50</sup> *Essais philosophiques*, tome II, p. 289.

<sup>51</sup> Delatour, Albert, *Adam Smith*, p. 84.

<sup>52</sup> *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, in *Œuvres complètes*, tome III, p. 155.

<sup>53</sup> Publié en 1723.

*Discours*, en particulier la phrase sur le philosophe qui « s'argumente »<sup>54</sup> (dont Rousseau dit cependant devoir l'idée à Diderot) ainsi que les passages concernant l'honneur et le duel, doivent sans doute quelque chose à la lecture de la *Fable*. Mais ce qui ressort aussi de l'article de 1755, c'est l'embarras de Smith devant Rousseau. Et ce qui embarrasse Smith, c'est moins ce qui appartient en propre à Rousseau que la formulation par lui, mais d'une façon nouvelle et différente, de certains principes de Mandeville. Le fait même que Smith exagère assurément l'influence de Mandeville sur Rousseau est significatif à cet égard. L'embarras devant Rousseau est en fait un embarras devant Mandeville, qu'une condamnation morale rapide a pour fonction d'éluider. Mais l'analyse même qui est faite du *Discours*, selon laquelle les principes de Mandeville y seraient

« entièrement dépouillés de cette tendance à la corruption et à la licence qui les défigure dans l'ouvrage original et qui les y couvre de disgrâce »

laisse percer une question : ne pourrait-on pas obtenir certains des résultats de Mandeville en les fondant autrement que sur la « licence » et sur la « corruption » ? Retenir certains des « principes de l'auteur anglais » en « grattant la couche immorale » qui « les couvre de disgrâce » et les « défigure » ?

Tel semble bien être le problème d'Adam Smith : ne peut-on pas fonder l'harmonie des intérêts et l'enrichissement des nations autrement que sur la convergence des vices et l'addition des vanités ? Car Smith ne doute pas de la pertinence de certaines des thèses de Mandeville. La preuve en est qu'il en reprend presque textuellement certaines<sup>55</sup>. Et l'on peut remarquer que le seul passage de son œuvre qui traite explicitement de Mandeville ne constitue pas une réfutation en règle de ses thèses. C'est que, en fait, celles-ci ne s'y prêtent pas. Elles ne sont pas intégralement fausses. Un « système de philosophie morale » a toujours nécessairement quelque ressemblance avec la vérité. En effet, comme il renvoie à l'expérience commune, aux « affaires domestiques » de chacun, il peut être l'objet d'un contrôle immédiat et facile ; et dès lors

« il faut au moins que quelques articles du système soient justes, et même que les plus importants soient, à quelques égards, véridiques, sans quoi la plus légère attention suffirait pour découvrir la fourberie »<sup>56</sup>.

Alors que, par exemple,

---

<sup>54</sup> Cf. Rousseau, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 156.

<sup>55</sup> Marx remarque (*Le Capital*, éd. Rubel, tome I, p. 896, note b) qu'un passage du livre I de la *Richesse des Nations*, concernant la division du travail, est « presque littéralement copié de la *Fable* ».

<sup>56</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie VII, section II, chapitre IV.

« un auteur qui nous propose un système de physique, et qui prétend faire connaître les causes des principaux phénomènes de l'univers, est comme le voyageur qui veut nous dépeindre un pays éloigné ; qui peut nous en dire tout ce qui lui plaît, et se flatter d'être cru, tant qu'il ne sort pas du cercle des probabilités »,

et c'est pourquoi

« un système de physique peut être pendant longtemps en vogue, et cependant n'être aucunement fondé sur la nature »<sup>57</sup>.

Au contraire, chaque fois qu'un système moral rencontre quelque succès, c'est qu'il est en quelque manière fondé sur la nature humaine. Dès lors, on doit admettre que

« quelque dangereux que soit le système de Mandeville, il n'aurait jamais séduit un si grand nombre de personnes, ni occasionné une alarme si générale parmi les amis des vrais principes, s'il n'avait eu quelque apparence de vérité »<sup>58</sup>.

Donc l'ambiguïté de la *Fable* interdit une critique analogue à celle qui est faite du mercantilisme dans le livre IV de la *Richesse des Nations*. Mais Smith ne va pas chercher non plus, curieusement, à démêler le vrai du faux, à rechercher explicitement ce qui pourrait être retenu des analyses de la *Fable*. Sa critique se place sur un terrain logique et sémantique. Les thèses de Mandeville constituent des « sophismes », où quelques propositions vraies sont mises au service de raisonnements faux ; et ces sophismes sont cachés par l'« ambiguïté de l'expression » : Mandeville joue sur les mots, alimentant ses paradoxes par les imperfections du langage. Smith développe cette critique à propos de deux thèmes : celui de la vanité et d'autre part, celui de la nature de la vertu. En ce qui concerne le premier thème, Smith accuse Mandeville de confondre, sous le terme unique de « vanité », trois sentiments moraux bien distincts, même s'ils sont en quelque manière apparentés. Le premier est l'« amour d'une réputation bien fondée », le « désir de devenir l'objet propre [adéquat] de l'estime et de la considération » ; il est l'« amour même de la vertu », le plus haut des sentiments moraux. L'individu animé de ce sentiment peut n'être ni honoré ni applaudi, il n'en est pas moins « l'objet propre » de l'estime et de la considération, celui qui, normalement, devrait être applaudi. Le second est « l'amour de la vraie gloire », qui est le désir d'obtenir l'estime des autres par les actions qui la méritent réellement. Il se situe plus bas

<sup>57</sup> Smith vise ici Descartes.

<sup>58</sup> Au début du chapitre IV, Smith écrit : « Quoique [les] principes [du docteur Mandeville] soient très erronés, il y a cependant dans la nature de l'homme plusieurs choses qui, considérées sous un certain point de vue, paraissent les appuyer, et qui, présentées avec l'éloquence piquante et animée, mais mâle et sauvage, du docteur Mandeville, ont jeté sur sa doctrine un air de vérité et de probabilité, très capable d'en imposer à l'ignorance et à l'irréflexion. »

dans la hiérarchie : l'homme qui agit pour l'amour même de la vertu peut très bien ne jamais être reconnu comme tel ; au contraire,

« celui qui agit avec le désir de mériter l'approbation, et avec une vive inquiétude de l'obtenir, agit pour un motif essentiellement louable, mais mêlé des faiblesses ordinaires de l'humanité »,

parce qu'il recherche l'estime des autres hommes, tels qu'ils sont ; il agit pour que soit reconnu par tous qu'il mérite la gloire. Mais, pour ce faire, il accomplit des actions qui lui font mériter justement cette estime : la « vraie gloire » est donc fondée sur le mérite. Alors que le troisième sentiment, et qui seul mérite le nom de « vanité » est la recherche de l'estime et de l'approbation des autres hommes sans l'accomplissement des actions qui les font mériter et obtenir justement. Mandeville prend donc le terme le plus bas de la hiérarchie pour la hiérarchie toute entière, il ramène à la vanité l'amour de la vertu et celui de la vraie gloire, et c'est ce qui lui permet de dire que seule la vanité est à l'origine des conduites prétendument « vertueuses ».

En ce qui concerne la vertu, Smith reproche à Mandeville de nier la réalité de celle-ci à partir d'une définition erronée du vice :

« (...) il traite de corruption ce qui s'écarte le plus faiblement de la sévérité ascétique, et de luxe tout ce qui n'est pas nécessaire aux premiers besoins de la nature, même l'usage de la propreté dans les habits et dans les logements<sup>59</sup> : il considère le penchant mutuel des deux sexes dans l'union légale du mariage, comme un penchant aussi condamnable que celui qui n'est pas consacré par une pareille union ; et il méprise une chasteté qui peut être pratiquée avec si peu de sacrifices ».

En fait, Mandeville profite pour ses raisonnements d'une imperfection, d'ailleurs naturelle, du langage. En effet, nous ne donnons un nom à certaines passions que lorsque nous sommes obligés de porter notre attention sur elles, notamment lorsqu'elles nous inspirent de l'antipathie ou nous causent de la douleur, de telle sorte que les noms que nous leur attribuons sont « l'expression de leurs bonnes ou de leurs mauvaises qualités », et non de la passion en elle-même. C'est pourquoi, en ce qui concerne « l'amour du plaisir et du sexe », nous disposons d'expressions indiquant « le degré nuisible et vicieux de ces passions », à savoir « convoitise » et « luxure », et d'autres indiquant la contrainte, la violence faite à ces passions, à savoir « tempérance » et « chasteté », mais nous ne disposons d'aucune expression désignant la forme convenable, « le degré dans lequel il est permis de les ressentir ». Utilisant cette ambiguïté du langage, Mandeville entend prouver l'inexistence de la « tempérance » et de la « chasteté », sous

---

<sup>59</sup> Mandeville estime en effet qu'un ecclésiastique devrait se contenter de la paille d'une grange.

prétexte que ce qu'on appelle « convoitise » et « luxure » existe toujours à quelque degré dans chaque homme. En fait,

« la tempérance et la chasteté ne demandent pas une entière insensibilité aux objets des passions qu'elles doivent gouverner ; et leur but est seulement de ramener ces passions au degré qui ne peut nuire aux individus, ni troubler ou offenser la société ».

Le « sophisme » fondamental de la *Fable aux abeilles*, c'est celui qui consiste à « représenter toutes les passions comme vicieuses, quel que soit leur degré et leur direction », à considérer toute forme de passion comme un excès de passion. Et c'est pourquoi

« la véritable source de ce système licencieux se trouve dans quelques doctrines ascétiques et populaires qui ont eu cours avant lui, et qui avaient placé la vertu dans l'entière destruction de toutes nos passions ».

On voit que la critique ainsi formulée cherche avant tout à mettre en évidence l'ambiguïté de l'œuvre de Mandeville : c'est l'impropriété de la terminologie qui est à l'origine des paradoxes de Mandeville<sup>60</sup>.

Cependant, même si les termes de la problématique de Mandeville ont été récusés, la question qu'elle a suscitée demeure : si les « vices privés » ne sont pas à l'origine de la richesse des nations, quels sont les sentiments qui tiennent ce rôle ? Mais en posant ainsi la question, nous quittons déjà le terrain de Mandeville. Si Smith répond à Mandeville, mais sans, à proprement parler, le réfuter, c'est qu'il a déplacé les termes du problème. Mandeville tente d'établir qu'il y a contradiction entre la pureté morale et le développement économique : la réponse de Smith, ce n'est pas de montrer que les deux aspects se concilient. C'est d'étudier les hommes, dans leur diversité, à la fois dans leur comportement moral et dans leur comportement économique, et d'analyser l'articulation de ces comportements. – Le fondement de l'enrichissement des nations n'est certes pas le vice, mais il n'est pas non plus le degré supérieur de la vertu : il est le comportement naturel des hommes – Smith n'envisage pas d'un côté une morale abstraite, de

---

<sup>60</sup> La critique de Smith s'apparente ainsi à celle d'Hutcheson, qui met également l'accent sur l'ambiguïté des formules de Mandeville. Par exemple, il développe l'idée que le paradoxe central de la *Fable*, « les vices privés font le bien public » est susceptible de cinq acceptions différentes, qui sont toutes présentes dans le livre, sans être distinguées : les vices privés sont eux-mêmes des biens publics ; les vices privés tendent naturellement comme moyens nécessaires à produire le bonheur public ; les vices privés peuvent par l'habileté des gouvernements être rendus utiles au bonheur public ; les vices privés découlent nécessairement, par essence, du bonheur public ; les vices privés découleront de la prospérité publique à cause de la corruption actuelle des hommes. cf. L. et P. Tarrive, *op. cit.*, p. 11.

l'autre un enrichissement déjà donné<sup>61</sup>, mais au contraire l'unité d'un processus. En ce sens, c'est toute l'œuvre d'Adam Smith qui répond à Mandeville, en levant l'opposition entre analyse économique et analyse morale, à la fois au niveau de la méthode et au niveau des résultats, et la continuité que nous avons relevée de la *Théorie des sentiments moraux* à la *Richesse des Nations* a son origine dans la permanence d'une problématique.

Comportement moral et comportement économique sont donc l'objet d'une même approche, et le fait même que l'un et l'autre soient considérés comme des objets d'analyse, et étudiés suivant une même « méthode », témoigne de l'unité de l'analyse économique et de l'analyse morale. La « méthode » d'Adam Smith est toujours positive. Dans une note de la *Théorie des sentiments moraux*<sup>62</sup>, Smith écrit :

« Il faut remarquer que l'examen que nous faisons n'a point rapport à une matière de droit, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais à une matière de fait. Nous n'examinons pas d'après quel principe un être absolument parfait approuverait le châtiement de mauvaises actions, mais par quels moyens un être aussi faible et imparfait que l'homme, l'approuve naturellement et actuellement. »

Il ne s'agit donc pas de déterminer des impératifs moraux, et d'exhorter les hommes à s'y conformer. De la même façon, en matière économique, il ne s'agit pas d'énoncer des règles de politique économique, des conseils pour enrichir le souverain et augmenter sa puissance, mais au contraire d'analyser le processus naturel d'accroissement de l'opulence. En même temps, la méthode de Smith est compréhensive : il s'agit moins pour lui de tirer des lois que d'appréhender des processus. Comme le notent Gide et Rist<sup>63</sup>, le concept de « loi économique » convient mal aux conclusions de Smith, qui n'emploie d'ailleurs jamais ce terme :

« Les mots de "loi économique" éveillent d'abord l'idée d'une régularité, d'une répétition, du renouvellement identique de certains phénomènes, certaines conditions étant données. Or ce n'est pas cela qui frappe chez Smith. Il insiste moins sur ce que les phénomènes économiques ont de constant que sur ce qu'ils ont de spontané, d'instinctif et de naturel. C'est J.B. Say qui se plaira à comparer le monde économique au monde physique. Smith y voit plutôt un être vivant, qui se crée à lui-même ses organes indispensables. »

---

<sup>61</sup> Dans la *Fable des abeilles*, Mandeville considère la richesse comme acquise, et montre que la pratique de la vertu entraînerait un appauvrissement général.

<sup>62</sup> Partie II, section II.

<sup>63</sup> *op. cit.*, p. 77.

Or il suffirait de substituer à l'adjectif « économique » celui de « psychologique » pour pouvoir appliquer cette analyse à la *Théorie des sentiments moraux*<sup>64</sup> : ce que Smith cherche à y analyser, c'est le comportement spontané et général des hommes, et pour cela il prend en charge constamment le sens commun, qui est au principe de toutes ses analyses.

Ce n'est pas seulement la permanence de l'approche qui est remarquable entre les deux œuvres principales de Smith : c'est également la permanence des conceptions qui s'y manifestent. Le même rejet de l'utilitarisme est mis en œuvre dans le domaine économique et dans le domaine moral. On sait que, dans la *Richesse des Nations*, Smith distingue « la valeur en usage » et la « valeur en échange » :

« Il faut observer que le mot "valeur" a deux significations différentes ; quelquefois il signifie l'utilité d'un projet particulier, et quelquefois il signifie la faculté que donne la possession de cet objet d'acheter avec lui d'autres marchandises. On appelle l'une, valeur en usage, et l'autre, valeur en échange. Des choses qui ont la plus grande valeur en usage n'ont souvent que peu ou point de valeur en échange, et des choses qui ont la plus grande valeur en échange n'ont souvent que peu ou point de valeur en usage. »<sup>65</sup>

Ainsi, pour Smith, il n'y a aucun lien entre ces deux formes de valeur, c'est-à-dire notamment que la « valeur en échange » ne dérive en aucune manière de la « valeur en usage »<sup>66</sup>. La distinction est irréductible. Dès lors, puisque la « valeur en usage » n'est pas le fondement de l'échange, elle ne va en fait jouer aucun rôle dans l'analyse économique : en effet celle-ci ne prend en compte un objet que dans l'échange : elle ne considère pas la demande « absolue », mais simplement, dit Smith, la demande « effective », c'est-à-dire solvable. La « valeur en usage » ne traduit donc aucune « richesse », et, à peine énoncée, elle sera laissée de côté.

De la même façon, la considération de l'utilité ne joue jamais un rôle déterminant dans le domaine moral. Toute doctrine de l'utilité suppose que le sujet du jugement, qu'il soit individu ou société, se livre à un calcul, c'est-à-dire que l'évaluation soit déterminée par la raison. Or, pour Smith, la raison n'est pas à l'origine du jugement moral, et celui-ci est exempt de tout calcul. La

---

<sup>64</sup> Ainsi les règles morales sont une codification de la spontanéité. « C'est ainsi que les règles générales de la morale ont été formées : elles sont fondées sur ce que nos facultés intellectuelles et notre sentiment naturel du bien et du mal, nous ont fait approuver ou désapprouver constamment dans une suite de circonstances particulières. Nous n'approuvons ni ne désapprouvons originellement aucune action parce qu'en l'examinant elle nous paraît conforme ou opposée à certaines règles générales : mais les règles générales, au contraire, se sont établies en reconnaissant, par l'expérience, que les actions d'une certaine nature et composées de certaines circonstances, sont généralement approuvées ou désapprouvées ». L'influence de Hume est ici évidente.

<sup>65</sup> *Richesse des Nations*, livre premier, chapitre IV.

<sup>66</sup> Ce qui est au contraire la thèse que Condillac développe dans le *Traité du commerce et du gouvernement*, paru la même année.

théorie du châtement fournit une première illustration de cette proposition. Selon Smith, l'origine de la récompense ou du châtement réside dans le sentiment naturel et spontané que nous inspire une action, et non – comme ce sera le cas chez Bentham – dans la considération de l'utilité pour la société de la récompense et du châtement, de leur efficacité.

« Toute action nous paraît digne de récompenses dès qu'elle excite en nous un sentiment qui nous porte à faire du bien à son auteur ; de même, toute action nous paraît digne de châtement, dès que le sentiment qu'elle nous inspire nous porte à nuire à celui qui l'a faite. »<sup>67</sup>

Et ces sentiments sont originels, dépourvus de toute médiateté, antérieurs à tout jugement rationnel :

« Le sentiment qui nous porte le plus immédiatement et le plus directement à punir, est le ressentiment. »<sup>68</sup>

Reconnaissance et ressentiment se caractérisent donc par leur immédiateté, leur spontanéité, par le fait qu'ils n'impliquent aucun détour, aucune délibération – or ils sont, respectivement, le fondement de la récompense et du châtement :

« Une action, qui est l'objet propre et naturel de notre reconnaissance, nous paraît donc digne d'être récompensée, et celle qui est l'objet légitime de notre ressentiment nous paraît mériter le châtement. »<sup>69</sup>

Par ailleurs, ce qui est vrai du châtement l'est en général du jugement moral. Le fondement de celui-ci n'est que secondairement l'effet positif de l'action qui est jugée bonne ; il est essentiellement la possibilité ou non de sympathiser avec l'auteur de l'action bienfaisante, c'est-à-dire la possibilité ou non d'épouser les motifs qui ont dicté sa conduite :

« lorsque nous sympathisons avec la reconnaissance d'un homme envers son bienfaiteur, ce n'est pas uniquement parce que celui-ci est cause du bien qui est arrivé à l'autre, mais surtout parce que nous pouvons approuver les motifs de son bienfait. »<sup>70</sup>

---

<sup>67</sup> *Théorie des sentiments moraux*, deuxième partie, livre I, chapitre 1.

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> *Théorie des sentiments moraux*, deuxième partie, livre I, chapitre 4.

La preuve en est que, alors même qu'une action est très utile pour le bénéficiaire, nous ne l'approuvons pas si nous ne sympathisons pas avec les motifs qui l'ont inspirée :

« la générosité extravagante est exagérée qui répand les plus grands bienfaits d'après les plus faibles motifs (...) nous paraît mériter peu de retour. (...) Notre mépris pour la folie du bienfaiteur nous empêche de partager la reconnaissance de l'obligé. »<sup>71</sup>

Ceci est vrai, pour Smith, du jugement en général, quel que soit le domaine auquel il s'applique – lorsque nous approuvons un jugement, nous le faisons avant tout dans la mesure où nous pouvons nous y conformer spontanément, et non en calculant l'utilité qu'il a pour nous :

« (...) lorsque nous approuvons le jugement d'un autre, c'est bien moins à cause de l'utilité qui en résulte, qu'à cause de sa justesse, de la perspicacité de ce jugement, de sa conformité avec ce qui est vrai ; et nous lui attribuons évidemment ces qualités, parce qu'il se trouve conforme au nôtre. Nous louons de même le goût des autres, parce qu'il est sain, délicat et convenable à son objet : l'idée de l'utilité de toutes les qualités de ce genre est une arrière-pensée, et jamais le premier motif de notre approbation. »<sup>72</sup>

Donc, que se soit dans le domaine économique ou dans le domaine moral, l'utilité n'est jamais au principe du raisonnement, mais au contraire secondaire, supplémentaire. Et cette secondarité a dans les deux cas le même fondement, à savoir l'idée que les comportements des hommes ne sont pas réglés par la raison, mais au contraire par la nature. Ce qui découle immédiatement du rejet de l'utilitarisme, c'est donc l'idée de la naturalité des processus économiques et moraux. Nous aurons à revenir sur la signification politique de cette idée, mais nous pouvons remarquer dès maintenant qu'elle est au principe de l'analyse aussi bien économique que morale.

Considérons par exemple la manière dont est introduite la division du travail dans la *Richesse des Nations* : celle-ci doit-elle

« être regardée dans son origine comme l'effet d'une sagesse humaine qui ait prévu et qui ait eu pour but cette opulence générale qui en est le résultat ? »

Tel n'est pas le cas : elle est au contraire

« la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes, qui ne se proposent pas des vues d'utilité aussi

---

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> *Op. cit.*, partie I, section I, chapitre 3.

étendues : c'est le penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose contre une autre »<sup>73</sup>.

Ce « penchant naturel » est ainsi à l'origine d'un processus économique qui n'est ni conscient ni réfléchi, mais qui amène plus sûrement un accroissement de l'opulence que tout calcul rationnel. Le processus ainsi défini est à la fois historique et naturel, en ce sens que son histoire elle-même est naturelle, et qu'elle développe un penchant qui appartient à l'essence de l'homme<sup>74</sup>. La division du travail est extrêmement limitée à l'origine, puisqu'elle est à ce moment-là simplement proportionnée à la différence des aptitudes individuelles, qui est au départ minime, puisqu'elle « n'est pas tant la cause que l'effet de la division du travail, en beaucoup de circonstances ». C'est parce que le « penchant naturel à l'échange » est présent parmi tous les hommes que la division du travail peut se développer ; en effet, l'universalité de cette faculté entraîne la certitude de pouvoir échanger le surplus de son propre travail :

« la certitude de pouvoir troquer tout le produit de son travail qui excède sa propre consommation, contre un pareil surplus du produit du travail des autres, qui peut lui être nécessaire, encourage chaque homme à s'adonner à une occupation particulière, et à cultiver et perfectionner tout ce qu'il peut avoir de talent et d'intelligence pour cette espèce de travail. »<sup>75</sup>

Il y a donc une dynamique naturelle de l'échange et de la division du travail, et c'est cette dynamique qui donne naissance à la monnaie : celle-ci n'est pas l'effet d'une convention de la puissance publique ou d'un contrat entre les citoyens. Elle apparaît au contraire naturellement dans le cours du développement économique :

« tout homme prévoyant, dans chacune des périodes de la société qui suivirent le premier établissement de la division du travail dut naturellement tâcher de s'arranger pour avoir par devers lui, dans tous les temps, outre le produit particulier de sa propre industrie, une certaine quantité de quelque marchandise qui fût, selon lui, de nature à convenir à tout le monde, que peu de gens fussent disposés à refuser en échange du produit de leur industrie. »

---

<sup>73</sup> *Richesse des Nations*, livre I, chapitre II.

<sup>74</sup> Smith développe en effet l'idée que le penchant naturel à l'échange distingue l'homme de l'animal : ce penchant « est commun à tous les hommes, et on ne l'aperçoit dans aucune autre espèce d'animaux, pour lesquels ce genre de contrat est aussi inconnu que tous les autres. (...) On n'a jamais vu de chien faire de propos délibéré l'échange d'un os avec un autre chien. On n'a jamais vu d'animal chercher à faire entendre à un autre par sa voix ou ses gestes : ceci est à moi, cela est à toi ; je te donnerai l'un pour l'autre. »

<sup>75</sup> Livre I, chapitre II.

La monnaie est donc une marchandise comme les autres, et c'est là ce qui commande toute la théorie monétaire d'Adam Smith<sup>76</sup> : il n'y a pas lieu de se préoccuper de la quantité de monnaie plus que de celle de toute autre marchandise : l'Angleterre fait confiance au « cours naturel des choses » pour se procurer le vin dont elle a besoin : elle n'a pas de raison d'adopter une autre attitude vis-à-vis des métaux précieux<sup>77</sup>. L'idée de la naturalité des processus économiques préside donc à la mise en place des principaux concepts du Livre I de la *Richesse des Nations*, et au-delà, à toutes les analyses de cet ouvrage.

Il en est de même dans le domaine moral. La spontanéité, la naturalité, caractérisent les comportements des hommes, plutôt que la raison ou le calcul. La nature poursuit ses fins à travers l'homme, et même, dans certains cas, qui sont d'ailleurs essentiels, elle ne lui laisse même pas le choix des moyens –

« à l'égard de toute chose qui, par son importance, peut être regardée comme un but particulier, et, pour ainsi dire, favori de ses opérations, la nature a non seulement donné aux hommes le besoin de la fin qu'elle se propose, mais aussi le besoin et le désir des moyens propres à conduire vers cette fin, et comme par pure inclination pour ces moyens, quels que soient leurs effets sous d'autres rapports. »

Autrement dit, la nature nous fait désirer la fin qu'elle se propose, et d'autre part, pour l'obtenir plus sûrement, elle nous fait désirer le moyen adéquat à cette fin. Ainsi, la nature nous fait désirer la conservation de l'espèce et, par le biais de la « passion entre les deux sexes », elle nous en fait désirer également le moyen :

« quoique nous soyons ainsi animés des plus forts désirs pour atteindre ce but [la conservation de l'espèce], le choix des moyens qui y conduisent n'a pas été confié aux lentes et incertaines déterminations de notre raison. »<sup>78</sup>

Il en est de même en ce qui concerne le jugement moral : nous avons vu qu'il était fondé sur des sentiments de sympathie ou d'antipathie qui sont « immédiats et directs » : mais c'est précisément parce qu'une telle spontanéité est le plus court chemin pour la nature. Ainsi, pour revenir à l'exemple du châtement, elle a atteint plus sûrement son but en nous inspirant une horreur instinctive contre le criminel plutôt qu'en confiant le calcul du châtement à une raison incertaine :

---

<sup>76</sup> « Si [l'or et l'argent] servent de prix à toutes les autres marchandises, toutes les autres marchandises servent aussi de prix à l'or et l'argent » (livre IV, chapitre I).

<sup>77</sup> Cf. livre IV, chapitre I.

<sup>78</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie II, section II, chapitre 2.

« quoique l'homme soit naturellement doué du désir de faire le bien et de pourvoir à la conservation de la société, cependant l'auteur de la nature n'a point confié à sa raison le soin de découvrir si une certaine application de châtimens est le moyen le plus propre pour assurer cette conservation : mais il l'a doué d'un sentiment immédiat et distinct, qui le porte à approuver une certaine application de châtimens comme le meilleur moyen d'atteindre ce but. »

L'on voit donc que, dans le domaine économique comme dans le domaine moral, se retrouve une même approche, à la fois « compréhensive » et « positive », un même rejet de l'utilitarisme, une même conception naturaliste de l'homme et des institutions économiques et sociales.

En conclusion, l'on peut affirmer que l'œuvre de Smith tend à lever l'opposition entre économique et morale. En toute hypothèse, le problème moral se posait à la science économique dans la mesure où elle s'affirmait comme une discipline à part entière. Smith n'a pas recherché la solution de ce problème dans une séparation stricte, ce qui était la méthode de Quesnay, et constituera, par la suite, l'attitude de la plupart des économistes, que bien peu d'ailleurs tâcheront de fonder. Pour Quesnay, il ne saurait y avoir identité d'approche entre l'analyse morale et l'analyse économique : en effet celle-ci est une science qui peut être constituée sur le modèle des sciences de la nature. Dans l'analyse économique, l'on est en présence de quantités, puisque tous les objets échangés ont des prix, et la possibilité qui est ainsi offerte d'utiliser l'arithmétique suffit à fonder pour Quesnay une différence méthodologique irréductible<sup>79</sup>. Par ailleurs, cette séparation est également fondée sur l'hétérogénéité du domaine moral, de l'« ordre moral », et du domaine économique. Ce dernier est placé, en quelque sorte, en deçà du bien et du mal. Ainsi, par exemple, Quesnay estime vaine une critique morale de l'inégalité des propriétés : les causes de cette inégalité, dit-il, « ne sont point assujetties à l'ordre moral, elles appartiennent à un autre système (...) » : et Quesnay écrit encore que « cette inégalité [des propriétés] n'admet ni juste ni injuste dans son principe ». Il est vrai que l'« ordre moral » auquel est soustrait le domaine économique, c'est l'ordre moral humain : le domaine économique, comme le domaine physique sont « réglés selon les vues de l'intelligence suprême qui a construit l'univers » : en Dieu, la séparation de l'ordre naturel, qu'il soit économique ou physique et de l'ordre moral, serait certainement abolie : mais

« les hommes ne pouvant pénétrer les desseins de l'Être suprême dans la construction de l'univers, ne peuvent s'élever jusqu'à la destination des règles immuables qu'il a instituées pour la formation et la conservation de son ouvrage. »

---

<sup>79</sup> Cf. Denis, Henri, *Histoire de la pensée économique*, p. 163.

Certes, la détermination de l'ordre économique comme ordre naturel, et l'identification de la nature et de la Providence nous rapprochent d'Adam Smith : mais précisément, pour celui-ci, l'ordre moral ressort également à l'ordre naturel, il ne fait pas exception et ne nécessite pas une approche d'un type spécifique. Le même naturalisme économique, qui fonde, chez Quesnay, la séparation du domaine économique et du domaine moral, fonde chez Smith leur unité.

Il y a donc chez Smith continuité de l'analyse économique et de l'analyse morale, non seulement parce que l'une et l'autre renvoient à un même objet, la nature humaine, mais aussi parce que l'analyse morale constitue l'amorce et le fondement de l'analyse économique : en outre, les deux domaines sont susceptibles d'une même approche et sont régis par un même naturalisme. Dans cette optique, il n'y a aucun rapport de subordination, dans un sens ou dans un autre, entre la morale et l'économique : il y a au contraire unité d'un problème. Ce problème, nous l'avons vu, s'inscrit d'abord dans un rapport à l'œuvre de Mandeville. Mais nous pouvons mieux discerner en quel sens, au-delà de la critique logique et sémantique qui est faite explicitement dans la *Théorie des sentiments moraux*, l'œuvre de Smith répond par elle-même à Mandeville. Tout d'abord, la nature de l'approche des domaines économiques et moraux déplace les termes du problème. L'œuvre de Mandeville est gouvernée par une approche essentiellement morale et se résout en un dilemme : d'un côté la pureté morale avec, en corollaire, le dénuement et à terme l'extinction de la société elle-même ; de l'autre le vice et, en même temps, l'opulence générale. Le regard de Mandeville est donc tout entier moral, y compris dans le domaine économique. L'attitude de Smith, au contraire, est constamment positive, y compris dans le domaine moral, où la compréhension a toujours le pas sur le jugement. Dès lors le dilemme de Mandeville tend à être caduc. Le comportement de l'Homme, qu'il soit économique ou moral, manifeste avant tout sa spontanéité, c'est-à-dire qu'il dérive nécessairement de sa nature. Il y a donc peu de place pour le choix, pour le « libre-arbitre » chez Smith. À la limite il est même presque absurde d'opposer le comportement économique de l'homme, en tant qu'il entraîne un accroissement des richesses, et son comportement moral : l'un et l'autre sont le produit d'une même spontanéité, d'une même nature. Celle-ci, qui est une moyenne, ne se laisse pas décrire dans les termes de Mandeville. Et l'opposition n'est pas seulement levée au départ, dans la formulation du problème : elle est encore récusée à la fin. Car la spontanéité économique et morale est fondamentalement orientée, comme nous allons le voir de plus près en analysant le rapport entre économie et politique, vers le progrès et l'harmonie, bref, vers le bien.

## Chapitre 2 – Économie et politique

Nous avons vu que l'analyse économique avait progressivement renversé, et notamment à partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle, le rapport entre l'économique et le politique. Il ne s'agit plus d'examiner les divers moyens d'enrichir et de rendre plus puissant l'État, mais au contraire de mettre en évidence des lois naturelles, nécessaires, « que les individus et les gouvernements doivent apprendre pour y conformer leur conduite »<sup>80</sup>. Devant ce renversement, s'impose la nécessité d'une nouvelle pensée de l'État. Cependant, si Smith s'est proposé cette tâche<sup>81</sup>, il n'a pas réussi à la mener à bien et il a lui-même brûlé la totalité de ses manuscrits concernant le sujet. Mais, s'il n'existe pas à proprement parler de « philosophie politique » d'Adam Smith, du moins la *Richesse des Nations* et la *Théorie des sentiments moraux* présentent-elles un certain nombre d'idées maîtresses, qui permettent une analyse du rapport entre économie et politique, une délimitation du rôle de l'État, la recherche d'une définition de la justice. On peut noter, par ailleurs, que le fait même que les principaux éléments de la conception politique d'Adam Smith se tirent aussi bien de l'un ou l'autre ouvrage, et s'appliquent également au domaine moral et au domaine économique, permet une nouvelle fois de vérifier la continuité et l'unité des analyses de Smith.

Cette unité de conception légitime également la possibilité de tirer, de deux ouvrages qui ne sont pas consacrés à la philosophie politique, une analyse du rôle de l'État. Si celle-ci s'appuyait uniquement sur l'analyse économique, on pourrait objecter qu'elle n'est valable que sous cet angle, et ne représente qu'un aspect limité de la pensée d'Adam Smith. Tel n'est pas le cas, puisque les mêmes concepts sont à l'œuvre dans la *Richesse des Nations* et la *Théorie des sentiments moraux* en ce qui concerne le rapport entre spontanéité et obligation : or ce rapport est déterminant dans la conception politique d'Adam Smith. La constance de la pensée de notre auteur sur ce point permet donc de penser qu'il n'aurait pas varié dans le traité politique qu'il projetait. Ce qu'il reste de l'enseignement d'Adam Smith dans ce domaine, les *Lectures on justice*,

<sup>80</sup> Gide et Rist, *op. cit.*, p. 2.

<sup>81</sup> C'est sur un tel projet que s'achève la *Théorie des sentiments moraux*. « Je me propose d'établir, dans un autre ouvrage, les principes généraux des lois et du gouvernement, et des différentes révolutions qu'ils ont essayés dans les différents âges de la société, soit relativement à la justice, soit à l'égard des finances, de la police, des armées et de tout ce qui peut être l'objet de lois. »

*police, revenues and arms*, publiés par Edwin Connan à partir des notes de cours prises par un étudiant en 1763, c'est-à-dire treize ans avant la publication de la *Richesse des Nations*, va également dans ce sens. En effet, les *Lectures* ajoutent fort peu à la *Richesse des Nations* qu'ils préfigurent, et ils font par ailleurs fréquemment référence à la *Théorie des sentiments moraux*. Donc, sans tenter une « reconstitution » de la philosophie politique de Smith, ce qui serait nécessairement arbitraire, nous pouvons examiner le rapport entre économie et politique à partir des deux ouvrages publiés par Smith<sup>82</sup>.

Enfin, on peut noter que les préoccupations d'Adam Smith le portaient nécessairement plus vers une analyse du rôle de l'État dans son rapport à la spontanéité des individus que vers les problèmes liés aux fondements de la société civile. Il suffit pour le voir de considérer la désinvolture avec laquelle il traite, dans les *Lectures*, les théories contractualistes. Si un contrat était à l'origine du gouvernement civil, tout le monde, dit-il, le saurait. Or tel n'est pas le cas :

« Ask a common porter or a day-labourer why he obeys the civil magistrate, he will tell you that it is right to do so, that he sees others do it, that he would be punished if he refused to do it, or perhaps that it is a sin against god not to do it. But you will never hear him mention a contract as the foundation of his obedience. »<sup>83</sup>

Ensuite, dit Smith, ce contrat n'en est pas un, car il s'impose à la génération suivante, sans qu'elle ait jamais été consultée sur ce point. Et ce n'est pas parce qu'elle se trouve résider dans le pays régi par le contrat qu'elle en fait une tacite acceptation :

« to say that by staying in a country a man agrees to a contract of obedience to government is just the same with carrying a man into a ship and after he is at a distance from land to tell him that by being in the ship he has contracted to obey the master. »<sup>84</sup>

Cette critique des théories contractualistes n'est pas accompagnée d'une doctrine cohérente de l'origine du gouvernement civil : Smith l'explique par « l'autorité naturelle » de certains hommes provenant d'une « supériorité » de « naissance » ou de « fortune », mais il mentionne également

---

<sup>82</sup> C'est en effet au rapport entre économie et politique que se limite notre objet, puisqu'il s'agit de saisir la signification philosophique chez Smith de l'avènement de la science économique. À ce titre, nous ferons peu appel aux *Lectures*, puisque ceux-ci, soit préfigurent simplement la *Richesse des Nations* (partie II, *Of Police* et partie III, *Of revenue* – ces parties forment d'ailleurs, au moins quantitativement, la plus grande partie de l'ouvrage), soit analysent des notions juridiques et politiques qui n'intéressent pas le rapport de l'économie et du politique (partie IV, *Of arms*, et V, *Of laws of nations*, qui n'occupent guère de place). Seule donc la partie I (*Of justice*) apporte des éléments originaux pour notre analyse.

<sup>83</sup> *Lectures*, p. 11.

<sup>84</sup> *Lectures*, p. 12.

l'utilité, « même pour les plus pauvres », d'un gouvernement civil, alors que la considération de l'utilité tend à nous ramener aux théories contractualistes si nettement abandonnées. La pensée de Smith n'est d'ailleurs pas fixée sur ce point, puisque la *Richesse des Nations* place à l'origine de la magistrature civile l'inégalité des fortunes, les possédants désirant protéger leurs biens face à l'envie de ceux qui n'ont rien. Smith manifeste, en somme, assez peu d'intérêt pour ce genre de questions, peut-être parce qu'il pense ne rien pouvoir ajouter de décisif en ce domaine, aux analyses de Hume et surtout de Montesquieu<sup>85</sup>. Il n'en est pas de même en ce qui concerne le rapport entre économie et politique : sur ce point la conception de Smith n'a jamais varié. Il a tâché de mener jusqu'au bout le renversement de ce rapport, c'est-à-dire jusqu'à la secondarité du politique, et toute son œuvre contribue à fonder un tel renversement.

Un principe domine la conception politique d'Adam Smith : c'est celui de la spontanéité des phénomènes économiques et sociaux. Il s'accompagne, indissolublement, de l'idée que cette spontanéité est orientée vers le bien. Cependant, ce principe dominant n'est jamais explicitement énoncé : mais il affleure dans toutes les analyses. Ce trait est d'ailleurs caractéristique de toute l'œuvre de Smith : les démonstrations n'y sont jamais menées « *more geometrico* », au contraire l'idée doit se dégager de l'exemple et du raisonnement. Comme le notent Gide et Rist :

« L'idée de la spontanéité des institutions économiques n'est pas posée par Smith comme un théorème abstrait, dont il fournit ensuite la démonstration rigoureuse. Elle se dégage, peu à peu (...) au fur et à mesure qu'il parcourt le champ de l'économie ; elle surgit pour ainsi dire à chaque tournant de la route. Il la suggère constamment à nouveau ; elle s'imprime graduellement dans l'esprit du lecteur comme la conclusion naturelle de tout ce qui précède. »<sup>86</sup>

Nous allons donc examiner l'idée de la spontanéité des phénomènes sociaux, et du caractère bienfaisant de cette spontanéité, à travers quelques raisonnements exemplaires.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la division du travail, et « l'invention » de la monnaie étaient des effets spontanés, qui appartenaient au cours naturel du développement économique. Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que ces institutions sont favorables au progrès économique, qu'elles apportent un concours essentiel au bon fonctionnement du système économique. La division du travail engendre « l'opulence » et ceci pour toutes les couches de la société ; quant à la monnaie, elle permet le développement de l'échange, et celui-ci, à son tour, en favorisant l'accroissement de la division du travail, entraîne l'augmentation de la richesse nationale. Nous avons noté également que l'accumulation du capital était un produit naturel du désir d'améliorer sa condition. Mais l'exemple le plus caractéristique de la bonté des institutions

---

<sup>85</sup> Un sentiment d'infériorité par rapport à Montesquieu serait, selon Delatour, la cause de la destruction de ses manuscrits « politiques » par Smith.

<sup>86</sup> Gide et Rist, *op. cit.*, p. 94.

économiques spontanées réside sans doute dans la théorie du placement des capitaux. Cette théorie revêt une importance particulière pour deux raisons. Tout d'abord, c'est à ce propos que Smith est le plus explicite, qu'il énonce la fameuse formule de la « main invisible ». D'autre part, nous avons vu la place particulière qu'occupe le capital dans la *Richesse des Nations* : l'étendue de la division du travail, la demande de main d'œuvre, et par conséquent le chiffre de la population<sup>87</sup> dépendent de l'emploi des capitaux. Dès lors, démontrer que le placement des capitaux se fait de la manière la plus conforme à l'intérêt général, c'est en même temps démontrer que toute la production s'oriente spontanément vers la prospérité nationale<sup>88</sup>. Pour sa démonstration, Smith utilise deux critères, qui concernent tous deux l'accroissement de la richesse nationale. Un placement de capitaux sera plus ou moins avantageux pour la nation, d'une part selon la quantité du travail productif qu'il suscite, d'autre part, selon la somme des valeurs échangeables qu'il ajoute annuellement au revenu national. En fonction de ces deux critères, Smith établit une hiérarchie des emplois des capitaux tels qu'ils devraient être dans l'intérêt national. L'agriculture, tout d'abord ; elle a, pour Smith, une productivité particulière, du fait du concours de l'homme et des forces naturelles<sup>89</sup> ; l'industrie ensuite, puis les diverse variétés de commerce, du commerce intérieur jusqu'au « carrying trade », qui porte les marchandises d'un pays étranger vers un autre pays étranger. À mesure que l'on passe de l'agriculture aux autres branches, la quantité de travail productif utilisée, ainsi que les valeurs échangeables ajoutées, décroissent graduellement. C'est donc l'intérêt général que les capitaux soient placés dans cet ordre.

Or, les détenteurs de capitaux, s'ils sont libres d'en disposer, suivront spontanément cet ordre. En effet, « chaque individu tâche d'employer son capital aussi près de lui qu'il le peut », afin de pouvoir contrôler son utilisation et de diminuer les risques. Il investira donc de préférence ses capitaux dans l'économie nationale : vers l'agriculture tout d'abord, qui procure non seulement un profit, mais aussi une rente (car la nature « travaille » en quelque sorte pour le propriétaire) ; puis vers l'industrie nationale ; dans le commerce, il choisira le commerce intérieur de préférence au commerce extérieur, de manière à réduire les incertitudes sur le revenu de son capital.

« Par conséquent, à égalité ou presque égalité de profits, chaque individu incline naturellement à employer son capital de la manière qui promet de donner le plus

---

<sup>87</sup> En effet, le montant de la population est réglé, selon Smith, par la demande sociale. De bas salaires, qui correspondent à une pléthore de travailleurs, entraînent la diminution du nombre des enfants ; des hauts salaires, correspondant à un besoin de main-d'œuvre, entraînent l'augmentation de leur nombre. « C'est de cette manière que la demande d'hommes, comme celle de toute autre marchandise, règle nécessairement la production des hommes, la hâte lorsqu'elle est trop lente et l'arrête lorsqu'elle va trop vite ». Comme la demande de main-d'œuvre varie en fonction de l'extension du capital, celle-ci détermine donc indirectement la démographie.

<sup>88</sup> Cf. Gide et Rist, *op. cit.*, p. 99.

<sup>89</sup> « Une quantité égale de travail productif ne pourra jamais fournir une reproduction aussi grande que dans l'agriculture. Dans les manufactures, *la nature ne fait rien, l'homme fait tout*, et la reproduction doit toujours être en proportion de la force des agents qui la provoquent » (livre IV, chapitre IX). Smith a subi sur ce point l'influence des physiocrates.

d'appui à l'activité nationale, et de fournir de l'occupation et du revenu à un plus grand nombre d'habitants du pays. »<sup>90</sup>

À aucun moment les détenteurs de capitaux n'ont recherché l'intérêt général, la coïncidence de la hiérarchie théorique des placements et de la hiérarchie pratique. L'individu plaçant son capital n'a que son propre intérêt en vue, non celui de la société :

« mais les soins qu'il se donne pour trouver son avantage personnel le conduisent naturellement, ou plutôt nécessairement, à préférer précisément ce genre d'emploi qui se trouve être le plus avantageux pour la société. »

Ce n'est donc pas par une volonté réfléchie que se réalise l'intérêt général. Non seulement le détenteur de capitaux ne recherche pas l'intérêt général, mais il ne sait même pas qu'involontairement il le réalise. Bien plus : cette ignorance est nécessaire. Si le détenteur de capitaux avait consciemment recherché l'intérêt général, il aurait probablement manqué son but. Il faut que l'individu ne soit pas conscient de la fin qu'il poursuit pour que cette fin puisse être pleinement réalisée :

« tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. »<sup>91</sup>

Il y a ici comme une ruse de la nature qui, à travers l'homme, poursuit ses propres fins, aveuglant non pas ceux qu'elle veut perdre, mais ceux qu'elle veut faire plus sûrement réussir :

« En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, [le détenteur de capitaux] ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté ; et en dirigeant cette industrie de manière que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain ; en cela, *comme dans beaucoup d'autres cas*, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. »<sup>92</sup>

Le concept de « main invisible » exprime bien les deux aspects indissolubles de l'idée de nature chez Smith ; la spontanéité des phénomènes sociaux d'une part (car la main est *invisible*), et d'autre part l'orientation providentielle de cette spontanéité. La Providence se manifeste dans

---

<sup>90</sup> Livre IV, chapitre II.

<sup>91</sup> Livre IV, chapitre II.

<sup>92</sup> Livre IV, chapitre II (c'est nous qui soulignons).

tous les aspects de la nature, y compris dans cet aspect particulier que sont les phénomènes sociaux. L'unité des deux aspects est évidente : la main invisible ne vient pas, de l'extérieur, *manipuler* la nature pour la rendre conforme aux desseins de son auteur. Au contraire, ceux-ci sont immanents à la nature qui les réalise, et c'est ce qui explique que les phénomènes sociaux puissent être à la fois naturels, spontanés et orientés vers le bien. La généralité de ce schéma est indiquée par le texte même de Smith, puisque celui-ci mentionne que le concept de « main invisible » n'est pas particulier à la théorie du capital, même s'il prend ici, pour des raisons que nous avons notées, une valeur exemplaire.

Le concept de « main invisible » n'est d'ailleurs pas propre à la *Richesse des Nations*. On en trouve l'expression et le schéma dès la *Théorie des sentiments moraux*. Quelle que soit la richesse d'un individu, explique Smith, ses besoins biologiques ne sont pas différents de ceux de tout homme :

« L'estomac du riche n'est pas en proportion avec ses désirs, et il ne contient pas plus que celui du villageois grossier. »

La consommation étant ainsi limitée par nature, l'homme riche « est forcé de distribuer ce qu'il ne consomme pas », c'est-à-dire qu'il emploie des domestiques et achète des objets, sans doute superflus, mais dont la demande suscite du travail. Ainsi,

« tous ceux qui satisfont à ses plaisirs et à son luxe, tirent de lui cette portion de choses nécessaires à la vie, qu'ils auraient en vain attendue de son humanité et de sa justice. »<sup>93</sup>

Le riche peut être inhumain ou injuste, il ne manquera pas cependant d'opérer une redistribution du revenu vers ceux qu'il va employer. Si l'on complétait cette analyse à l'aide de la *Richesse des Nations* l'on pourrait même dire qu'il est mieux, en un sens, que le riche ne soit pas philanthrope. Certes, en engageant ses domestiques, le riche ne fait pas naître un travail productif (pour Smith, n'est productif qu'un travail qui crée des valeurs échangeables) ; mais en achetant des objets superflus, il stimule l'activité économique, de telle sorte qu'involontairement il nourrit plus d'hommes qu'il n'aurait pu le faire par pure philanthropie. Mais le raisonnement suivi dans la seule *Théorie des sentiments moraux* aboutit au même résultat. Le riche propriétaire terrien, par exemple, n'a en vue que son intérêt, et c'est dans ce but qu'il faut cultiver au maximum le sol qu'il possède. Cependant, il ne consommera jamais qu'une partie des valeurs qu'il fait ainsi naître ; il va salarier des laboureurs et ainsi il va « partager avec le dernier manœuvre le produit des travaux qu'il fait faire »<sup>94</sup>. Ainsi,

---

<sup>93</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie IV, chapitre 1.

<sup>94</sup> *Ibid.*

« une main invisible semble le forcer à concourir à la même distribution des choses nécessaires à la vie qui aurait eu lieu si la terre avait été donnée en égale proportion à chacun de ses habitants. »

La « main invisible » ainsi définie possède déjà les traits que nous avons observés dans la *Richesse des Nations* : elle s'exerce au travers de la satisfaction spontanée de l'intérêt personnel. Elle s'exerce en l'absence même d'une volonté bonne, et alors que l'individu n'est pas conscient de l'utilité sociale de sa conduite : « ... sans en avoir l'intention, sans même le savoir, le riche sert l'intérêt social et la multiplication de l'espèce humaine »<sup>95</sup>. Plus nettement encore, cette réalisation d'une juste distribution à travers une apparente injustice renvoie à la Providence, pour laquelle l'inégalité des fortunes n'est pas le contraire, mais le moyen, d'une distribution qui est égalitaire sur l'essentiel.

« La providence, en partageant, pour ainsi dire, la terre entre un petit nombre d'hommes riches, n'a pas abandonné ceux à qui elle paraît avoir oublié d'assigner un lot, et ils ont leur part de tout ce qu'elle produit. »

« Pour tout ce qui constitue le véritable bonheur [à savoir, précise Smith, « le bien-être du corps » et « la sérénité de l'âme »], ils ne sont inférieurs en rien à ceux qui paraissent placés au-dessus d'eux. »

On voit que, pour Smith, le libéralisme économique n'est pas contradictoire avec l'égalité des hommes sur « ce qui constitue le véritable bonheur ». Bien au contraire, la spontanéité de l'économie débouche sur une distribution des « choses nécessaires à la vie » conforme à ce qu'aurait donné un partage égal des terres.

L'idée de la spontanéité bonne des phénomènes économiques et sociaux débouche à la limite sur la fin de toute opposition tranchée de la nature et de la culture. Il n'y a pas chez Smith d'« état de nature » antérieur à toute société constituée, ou plutôt « l'état de nature » est comme une enfance de la société, et la culture n'est pas extérieure à la nature. Smith emploie parfois le terme, ou un terme avoisinant : ainsi, pour mieux faire sentir les effets de la division du travail, il envisage un état qui la précéderait. Mais nous savons par ailleurs que la division du travail est issue d'« un certain penchant naturel à l'échange » qui appartient à tous les individus et qui est le propre de l'homme. De telle sorte qu'en fait la division du travail est immédiate à l'homme : même si elle connaît un développement historique, elle n'est pas une réalité survenue, puisque son principe appartient dès l'origine à la nature de l'homme. En ce qui concerne l'origine du gouvernement civil, Smith mentionne de même, dans le Livre V de la *Richesse des Nations* (reprenant d'ailleurs sur ce point les *Lectures*), un état « antérieur à toute institution civile ». Mais

---

<sup>95</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie IV, chapitre 2.

Smith indique d'autre part que dans un tel état, il existe tout de même des différences naturelles entre les individus : or celles-ci « établissent naturellement de la subordination et de l'autorité parmi les hommes », fût-ce très peu. Par exemple, on aura tendance à soumettre les litiges à ceux qui, naturellement ou par l'âge, possèdent une intelligence et une expérience particulières. Le peuple, d'autre part, ayant pris l'habitude d'être gouverné par certains hommes, reportera spontanément cette habitude sur leurs descendants : ainsi s'affirme une supériorité de naissance qui établit une autorité et une subordination efficaces, puisque nous sympathisons plus facilement avec nos supérieurs qu'avec nos égaux ou nos inférieurs. Enfin, ces différences naturelles, notamment par le biais de la division du travail, finissent par engendrer des inégalités de fortune. Or celles-ci, plus encore, font naître « de l'autorité et de la subordination » parmi les hommes.

« Elles introduisent par là jusqu'à un certain point ce gouvernement civil qui est absolument nécessaire pour que la société elle-même puisse se conserver : et c'est *tout naturellement, indépendamment même de la considération de cette nécessité*, qu'elle l'introduit. »<sup>96</sup>

Il n'y a donc pas, à proprement parler, de passage d'un état sans gouvernement civil à un état gouverné : dès l'origine il y a un embryon, une virtualité, de gouvernement civil. Au fur et à mesure que se développent les inégalités entre les hommes, cette virtualité se développe à son tour. Mais « l'apparition » du gouvernement civil n'est pas une interruption du cours de l'histoire : comme celle de la monnaie, elle est graduelle et appartient à un développement naturel. Smith insiste assez sur la spontanéité de l'introduction du gouvernement civil pour en exclure la considération de l'utilité, contrairement à ce qu'indiquaient les *Lectures*. Ici, la considération de l'utilité ne vient qu'après-coup, pour consolider ce qui a été produit spontanément :

« cette considération, sans contredit, vient ensuite contribuer à maintenir et fortifier l'autorité et la subordination. »

Ici encore, il n'y a pas d'opposition tranchée entre nature et culture : il faudrait plutôt dire que la culture développe, à sa manière, une virtualité de la nature. Le fondement de l'analyse de Smith en ce domaine est bien que l'espèce humaine n'est pas, à l'origine, une simple collection d'individus isolés, autonomes, se suffisant à eux-mêmes – au contraire, l'homme est naturellement social :

« L'homme ne peut vivre qu'en société ; et la nature qui les destinait à cette situation, l'a doué de tout ce qui l'y rend propre. »<sup>97</sup>

---

<sup>96</sup> *Richesse des Nations*, livre V, chapitre II (c'est nous qui soulignons).

<sup>97</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie II, section II, chapitre 3.

On peut remarquer le triple aspect de cette « socialité naturelle » de l'homme : elle signifie que l'homme est originairement social, que cette socialité appartient à son essence ; mais, d'autre part, cette essence sociale de l'homme n'est pas une artificialité dressée face à la nature, elle est au contraire un aspect de cette nature ; et, en tant que telle, elle est finalisée par la Providence qui s'y manifeste.

De l'idée de la spontanéité bonne des phénomènes économiques et sociaux découle évidemment une conception libérale du rôle de l'État : il s'agit tout d'abord que les processus naturels ne soient pas entravés. Au terme du Livre IV, après avoir critiqué le « système mercantile » et le « système agricole », Smith présente son propre système comme étant celui de la « liberté naturelle » :

« Ainsi, en écartant entièrement tous ces systèmes soit de préférences, soit d'entraves, le système simple et facile de la liberté naturelle vient se présenter de lui-même et se trouve tout établi. »

En fait, si le « système de la liberté naturelle » paraît à ce moment-là si évident et si bien établi, ce n'est pas principalement par la critique des autres « systèmes » telle qu'elle est menée dans le livre IV : c'est l'ouvrage tout entier qui le formule et le met en évidence. C'est à partir d'analyses qui émaillent toute la *Richesse des Nations* que l'on peut définir le rôle de l'État.

Cependant, c'est dans le livre IV que Smith donne une définition courte et explicite de la liberté économique :

« Tout homme, tant qu'il n'enfreint pas les lois de la justice, demeure en pleine liberté de suivre la route que lui montre son intérêt, et de porter où il lui plaît son travail ou son capital, concurremment avec ceux de tout autre homme ou de toute autre classe d'hommes. »<sup>98</sup>

La spontanéité réalise le bien mieux que toute sagesse : l'État doit donc s'abstenir d'intervenir dans la vie économique.

« Le souverain se trouve entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières, et pour l'accomplissement convenable de laquelle il n'y a aucune sagesse humaine ni connaissances qui puissent suffire, la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société ».

---

<sup>98</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre IV.

La non-intervention de l'État ainsi formulée, reçoit un double fondement. En raison de l'efficacité de la liberté naturelle, l'intervention de l'État, est, tout d'abord, inutile : il suffit de laisser agir les processus naturels. Cependant, cet argument n'est pas suffisant : car si l'intervention de l'État est simplement inutile, il est indifférent qu'elle ait lieu ou non ; et c'est pourquoi Smith va montrer que cette intervention est également néfaste : il faut qu'elle n'ait pas lieu. Cette affirmation se tire de la nature même de l'État. Celui-ci, tout d'abord, gère mal ses propres fonds et les emploie dans des dépenses improductives, à l'opposé du particulier conduit par son intérêt :

« Les grandes nations ne s'appauvrissent jamais par la prodigalité et la mauvaise conduite des particuliers, mais quelques fois bien par celles de leur gouvernement. »<sup>99</sup>

D'autre part, l'État n'a pas les qualités requises pour administrer l'économie : le gouvernement est trop éloigné des entreprises particulières pour pouvoir leur consacrer l'attention nécessaire :

« L'attention du souverain ne peut être tout au plus qu'une considération très vague et très générale de ce qui peut contribuer à améliorer la culture de la plus grande partie de ses domaines. »<sup>100</sup>

Il n'en est pas de même pour le particulier :

« L'attention du propriétaire est une considération spéciale et minutieuse du meilleur emploi possible de chaque pouce de terrain sur sa propriété. »<sup>101</sup>

Smith revient souvent sur ce point : l'utilisation d'un capital et la culture d'un sol exigent un soin minutieux et constant, dont l'État, par nature, n'est pas capable. De plus, l'État, par sa prodigalité, s'endette ; or cet endettement fait passer une partie de la richesse nationale aux mains des créanciers de l'État, des rentiers : et ceux-ci ont sans doute intérêt en général à la bonne administration de la nation, mais non « au bon état d'une partie déterminée du sol ou à la bonne utilisation d'une partie déterminée du capital »<sup>102</sup>. L'État ne souffre pas seulement de l'excessive généralité des vues ; il manque à ses agents d'être stimulés par l'intérêt personnel. Si l'État devenait propriétaire des terres, il en ferait chuter la production des trois quarts « avec l'administration négligente, coûteuse et oppressive de ses facteurs et de ses agents »<sup>103</sup>. Smith

---

<sup>99</sup> *Richesse des Nations*, livre II, chapitre III.

<sup>100</sup> *Richesse des Nations*, livre V, chapitre II.

<sup>101</sup> *Ibid.*

<sup>102</sup> *Richesse des Nations*, livre II, chapitre III.

<sup>103</sup> *Richesse des Nations*, livre V, chapitre II.

estime encore que les professeurs ne devraient percevoir aucun traitement fixe, car celui-ci « diminue chez les maîtres la nécessité de l'application ». (Il est à noter, sur ce point, que Smith avait quitté l'Université depuis plusieurs années au moment de la rédaction de la *Richesse des Nations*). En conclusion, la non-intervention de l'État n'est pas seulement possible, mais nécessaire pour que la « liberté naturelle » puisse assurer la « richesse des Nations ». Ce n'est pas pour cela que l'État ne doit jouer aucun rôle : nous examinerons, plus loin, quelles sont ses tâches propres. Mais la démonstration de la spontanéité de l'économie et du caractère néfaste des interventions de l'État entraîne en toute hypothèse la secondarité du politique. L'État ne doit prendre en charge que ce qui n'est pas assuré par la liberté naturelle : il se définit par opposition à la spontanéité et n'est donc que le second des termes.

Bien plus, la secondarité du politique est telle que, malgré les erreurs ou même les absurdités commises par l'État, les processus naturels réussissent cependant à accroître les richesses nationales. La médecine empoisonnée des gouvernements ne réussit pas, si l'on peut dire, à empêcher la guérison du malade. La spontanéité est, en général, plus forte que ses entraves. Les individus, poussés par le désir d'améliorer leur sort, accumulent des capitaux : ce simple principe

« a souvent assez de puissance pour maintenir, en dépit des folies du gouvernement et de toutes les erreurs de l'administration, le progrès naturel des choses vers une meilleure condition »<sup>104</sup>.

Cette affirmation éclaire le sens de l'idée « d'ordre naturel » chez Smith, par rapport aux physiocrates. Beaucoup de descriptions des processus économiques, la critique de l'intervention de la puissance publique, leurs sont communs. Mais pour les physiocrates, l'ordre naturel n'est pas un fait déjà présent, se manifestant malgré des entraves. Comme le notent Gide et Rist, l'ordre naturel est un ordre idéal : « une invention de génie a dû le découvrir, un despotisme éclairé devra l'appliquer »<sup>105</sup>. Il n'y a pas de degrés dans la réalisation de l'ordre naturel, et c'est pourquoi tout « système de contre forces » écartant le despote éclairé de son application « est une idée funeste » :

« Il faut que l'État gouverne selon les règles de l'ordre essentiel, et quand il en est ainsi, il faut qu'il soit tout puissant. »<sup>106</sup>

Pour Smith, l'ordre naturel est déjà dominant, malgré « cent impertinentes obstructions » dues à la « folie des lois humaines »<sup>107</sup> ; un pouvoir modéré est celui qui risque le moins de lui porter

---

<sup>104</sup> *Richesse des Nations*, livre II, chapitre III.

<sup>105</sup> Gide et Rist, *op. cit.*, p. 97.

<sup>106</sup> Cité par Delatour, *op. cit.*, p. 31.

<sup>107</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre V.

atteinte, alors que les « princes souverains sont les plus dangereux des spéculateurs politiques »<sup>108</sup>. Smith rend compte lui-même de cette opposition :

« M. Quesnay paraît (...) avoir imaginé que [le corps politique] ne pouvait prospérer que sous un régime précis, le régime de parfaite liberté et de parfaite justice. Il ne paraît pas avoir considéré que, dans le corps politique, l'effort naturel que chaque homme fait constamment pour améliorer sa condition est un principe de présentation capable de prévenir et de corriger, sous plus d'un rapport, les mauvais effets d'une politique économique (...). »

Le progrès des nations peut être retardé : mais il est difficile de l'arrêter complètement, et encore plus d'opérer un retour en arrière. Si l'ordre naturel était encore à réaliser, le progrès déjà accompli serait incompréhensible :

« Si une nation ne pouvait prospérer sans jouir d'une liberté et d'une justice parfaite, il n'y a pas dans le monde entier une seule nation qui eût jamais prospéré. »<sup>109</sup>

La découverte d'un ordre naturel déjà présent malgré le voile jeté sur lui par les erreurs de l'État entraîne donc le rejet de l'utopie et de son revers, le « despotisme éclairé ». Au demeurant, là encore, la « sagesse de la nature » est évidente, qui a préféré s'en remettre à la spontanéité de l'homme plutôt que d'attendre le *Tableau économique* du Docteur Quesnay : elle a « heureusement pris d'amples précautions » pour remédier aux « effets de la folie et de l'injustice de l'homme », tout comme elle l'a fait « dans son corps physique, pour remédier à ceux de sa paresse et de son intempérance »<sup>110</sup>.

L'analyse des sentiments moraux fait apparaître, toutes choses égales d'ailleurs, une idée analogue. Smith distingue en effet<sup>111</sup> les vertus dont l'observation est du ressort de la seule volonté libre, et celles dont l'application peut être exigée par la force. Ces dernières sont contenues dans l'idée de justice : c'est en ce domaine que le législateur doit intervenir et qu'il peut utiliser la contrainte. Cette contrainte reçoit d'ailleurs l'assentiment universel, car elle correspond à un sentiment intérieur d'obligation. Il faut donc distinguer entre la justice, d'une part, et les autres vertus telles que l'amitié, la compassion, la générosité, que l'on peut regrouper sous le titre général de « bienveillance ». La justice correspond à une contrainte, interne et externe ; la bienveillance est affaire de libre volonté.

---

<sup>108</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie VI, chapitre 2.

<sup>109</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre IX.

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie II, section II, chapitre 1.

Or, si l'on examine les domaines respectifs de ces deux vertus, l'on constate que celui de la justice, la plus impérative, la plus nécessaire certes des vertus, est défini négativement, secondairement et qu'ainsi la justice n'est pas le ressort de la vertu en général. En effet, la justice ne contient « aucun bien positif », et à ce titre, n'attire que faiblement la sympathie et la reconnaissance. Elle n'apporte pas, à proprement parler, plus de bien à la société des hommes : son essence est au contraire de ne pas lui en retirer. « La justice pure n'est presque jamais qu'une vertu négative, et qui ne consiste qu'à ne pas nuire à autrui. »<sup>112</sup> Être juste, c'est s'abstenir de commettre le mal, et non s'efforcer de réaliser le bien. « Il suffit même souvent, pour remplir les règles de la justice, de se borner à ne point agir ». À l'inverse, l'action morale positive, la bonté active, revient à la volonté libre, et son absence ne doit comporter aucune sanction. La loi intervient pour interdire, non pour prescrire : ainsi, l'État ne doit pas chercher à contraindre les individus à la charité, ni à l'exercer lui-même. C'est pourquoi Smith insiste sur la distinction du blâmable et du punissable. Il est blâmable qu'un fils manque de respect envers son père, ou que celui-ci ne marque aucune tendresse pour celui-là. Nous désapprouvons une telle conduite, mais nous ne demandons pas qu'elle soit punie.

« Employer la force (...), dans de pareilles circonstances, serait porter l'insolence et la présomption au plus haut degré. »

Il importe donc que le législateur délimite convenablement le domaine de son intervention : s'il ne fait pas respecter la vertu négative de justice, il « expose la république à des désordres monstrueux » ; mais s'il cherche à introduire l'obligation dans le domaine de la volonté libre, il « détruit peu à peu toute liberté, toute sûreté, toute justice ». Donc, de la même manière que l'État ne doit pas entraver la spontanéité économique, il ne doit pas régler la volonté morale. Enfin, un dernier aspect de la secondarité de l'État par rapport aux processus naturels apparaît dans la critique du protectionnisme : l'État ne doit pas chercher à augmenter artificiellement sa puissance vis-à-vis de l'extérieur.

Le protectionnisme, en effet, est contradictoire. Il prétend augmenter artificiellement la richesse nationale. Pour cela, il favorise certaines activités aux dépens de certaines autres : c'est-à-dire que son effet est de « distraire une partie [du capital] vers une direction qu'il n'aurait pas prise spontanément »<sup>113</sup>. Or nous avons vu que l'orientation spontanée des capitaux assurait par elle-même l'accroissement maximum de la richesse nationale et qu'elle se faisait naturellement dans le sens de la plus grande utilité générale. Dans la plupart des cas, le protectionnisme va donc freiner le développement de la richesse nationale et introduire une incohérence dans sa répartition. Un deuxième argument montre bien la vanité de la recherche artificielle de la puissance nationale. Il y a, entre les nations, une répartition naturelle des aptitudes à la

<sup>112</sup> *Théorie des sentiments moraux*, section II, chapitre 1.

<sup>113</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre II.

production entre les différents pays, qui profite à l'ensemble de la communauté internationale. Autrement dit, le principe de la division du travail, dont on a vu l'importance dans la création des richesses, s'applique à la communauté internationale.

« C'est la maxime de tout père de famille prudent de ne pas fabriquer à domicile ce qui lui coûtera plus cher à fabriquer qu'à acheter (...). Ce qui est prudence dans la conduite d'une famille privée ne saurait être folie dans celle d'un grand royaume. »<sup>114</sup>

La division internationale du travail entraîne un accroissement des richesses pour toutes les nations qui la pratiquent et tisse entre elles les liens de l'utilité et de l'interdépendance. De là l'attitude de Smith vis-à-vis des colonies : un commerce colonial, pourvu qu'il soit « libre et naturel », est éminemment profitable à une nation, dans la mesure où il encourage celle-ci

« à augmenter continuellement son excédent de produit, en lui présentant continuellement de nouveaux équivalents en échange »

et donc développe la quantité de travail productif<sup>115</sup>. Mais, lorsque le commerce colonial est entravé par des règlements préférentiels et des monopoles, il détourne de leur usage naturel des capitaux et appauvrit donc la nation commerçante. Et lorsque les colonies sont en fait l'objet d'une politique de puissance et de conquête, Smith n'a pas de mots assez durs :

« L'extravagance et l'injustice sont, à ce qu'il semble, les principes qui ont conçu et dirigé le premier objet de l'établissement de ces colonies ; l'extravagance qui faisait courir après les mines d'or et d'argent, et l'injustice qui faisait convoiter la possession d'un pays (...) »<sup>116</sup>

Il parle encore du caractère « mesquin » et « oppressif » des gouvernements coloniaux et conclut que

« la politique de l'Europe n'a pas trop lieu de se glorifier de l'établissement primitif des colonies de l'Amérique ni de leur prospérité ultérieure (...) »

Les principes dégagés pour le rôle de l'État dans le cadre national ne sont donc pas démentis lorsque l'on considère les rapports entre les nations. À la politique interventionniste et agressive des mercantilistes, Smith oppose la liberté des échanges et la division internationale du travail. La

---

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> *op. cit.* livre IV, chapitre VII.

<sup>116</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre VII.

mise en œuvre sur le plan international de la « liberté naturelle » entraînerait la paix. En effet, en amenant le développement de toutes les nations et en augmentant leur interdépendance elle ferait naître un équilibre, une « égalité de forces », qui est la condition de la paix :

« Il n'y a rien qui paraisse plus propre à établir une telle égalité des forces que cette communication mutuelle des connaissances et des moyens de perfection de tous les genres, qui est la suite naturelle ou plutôt nécessaire d'un vaste et immense commerce de tous les pays du monde avec tous les autres pays du monde. »<sup>117</sup>

Une même critique de l'intervention de l'État se manifeste donc en matière économique, où les mécanismes spontanés s'avèrent les plus aptes à réaliser l'intérêt général, dans le domaine moral, où le législateur ne doit pas chercher à contraindre l'individu à la « bienveillance » positive, et enfin dans le domaine international, où la « liberté naturelle » entraîne le développement général et l'équilibre des forces. Mais cette critique de l'État n'est que le revers négatif de l'affirmation de la primauté de l'individu, ou plus exactement de la supériorité, de la spontanéité individuelle pour la réalisation de l'intérêt général. C'est pour cela que la critique de Smith ne vise pas seulement l'État mais toute forme d'organisation où cette spontanéité disparaît. L'opposition n'est pas entre l'entreprise privée et l'État, mais entre les entreprises où peut jouer la stimulation permanente par l'intérêt individuel, et celles où elle ne joue pas. Ainsi les entreprises privées collectives, comme les sociétés par actions, sont l'objet d'une critique analogue à celle de l'État : l'intérêt personnel y disparaît, l'attention du particulier sur son capital ne peut s'y exercer. Elles ne peuvent avoir de succès que dans les affaires dont

« toutes les opérations peuvent être réduites à ce que l'on appelle une routine, ou à une telle uniformité de méthode, qu'elle n'admette que peu ou point de variation. »<sup>118</sup>

Smith condamne avec la même rigueur les entreprises privées en situation de monopole : comme le profit et la domination du marché leur sont assurés au départ, tous les effets positifs de la spontanéité économique y disparaissent, dans une proportion encore plus grande qu'en ce qui concerne l'État. À propos des compagnies disposant d'un monopole commercial, Smith écrit :

« Il n'y a pas de souverains qui soient ou qui puissent jamais être, par la nature des choses, dans une aussi parfaite indifférence sur ce qui concerne le bonheur ou la misère de leurs sujets, la prospérité ou la ruine de leurs États, qu'y sont et que

---

<sup>117</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre VII.

<sup>118</sup> *Richesse des Nations*, livre V, chapitre I.

doivent y être nécessairement, par la force irrésistible des causes morales, la plus grande partie des propriétaires intéressés d'une telle compagnie de commerce. »

Ainsi, la critique de l'État est celle de toute organisation collective dans laquelle disparaissent les attributs de l'individualité. Cependant, ce n'est pas parce que l'entreprise privée collective peut jouer un rôle néfaste que l'État rassemblé sous le despotisme d'un seul homme peut *ipso facto* retrouver le sens de la spontanéité individuelle. Smith n'admet pas la doctrine physiocratique du monarque absolu copropriétaire de la nation, et par là, intéressé à sa réussite. Mais la conclusion est la même : l'État ne doit pas prendre en charge l'économie et la société, son rôle est négatif. Smith aurait certainement approuvé la formule de Dupont de Nemours, s'adressant au souverain dans son *Discours préliminaire au Tableau économique* de Quesnay :

« Combien est simple et facile l'exercice de vos fonctions sacrées, qui consistent à ne pas empêcher le bien qui se fait tout seul, et à punir, par le ministère des magistrats, le petit nombre de gens qui attentent à la propriété d'autrui. »<sup>119</sup>

Cette définition négative du rôle de l'État, qui marque la secondarité du politique, détermine, en même temps, quelles sont les tâches propres de l'État. Car l'affranchissement de l'individu n'a de sens que si, en même temps, sont protégées les conditions de l'exercice de sa liberté ; pour la même raison que la définition est négative, à savoir que l'État ne doit pas entraver la spontanéité individuelle, elle est en même temps impérative : l'État doit garantir la possibilité de cette spontanéité. Ceci lui impose trois tâches (et seulement trois : Smith présente la liste des devoirs de l'État comme limitative – même si, comme nous le verrons, il ne s'en tient pas totalement à cet énoncé). Après avoir présenté le « système de la liberté naturelle », Smith énumère ainsi les « devoirs du souverain » :

« Le premier, c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. Le second, c'est le devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice. Et le troisième, c'est le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir (...) »<sup>120</sup>

---

<sup>119</sup> Cité par André Vachet, *L'Idéologie libérale*, p. 126.

<sup>120</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre IX.

On peut remarquer qu'il existe une différence assez nette entre les deux premiers devoirs ainsi définis, et le troisième, qui semble constituer une entorse au « système de la liberté naturelle ». La défense et la justice ont en commun de protéger l'individu, dans sa vie, ses biens, sa liberté, que ce soit face à un autre individu, ou en considérant l'ensemble des individus d'une nation face à un danger extérieur. Il y a donc continuité entre ces deux exigences : pour Smith,

« l'amour de la patrie est un sentiment dérivé, qui provient de l'amour de soi-même et de l'affection ou de la sympathie que l'on a pour ses proches ».

C'est en considérant que notre « sûreté » et notre « prospérité » ainsi que celles de nos proches sont liés au destin de la nation, que « l'amour de la patrie » naît en nous<sup>121</sup>. Donc le devoir de défendre de la nation n'est qu'un aspect de celui de défendre l'individu, l'autre aspect étant la justice. Celle-ci, nous l'avons vu, est définie négativement, en termes de garanties et de protections :

« Les lois les plus sacrées de la justice (...) sont les lois qui protègent la personne et la vie des hommes ; ensuite, viennent celles qui protègent la propriété et la possession ; enfin, et du dernier rang, sont celles dont l'objet est la garantie des droits personnels, et des obligations contractées entre les citoyens. »<sup>122</sup>

Cette exigence de protection de l'individu ne s'exerce pas seulement vis-à-vis de ses semblables, mais encore à l'égard de l'État. Lorsque le pouvoir judiciaire n'est pas séparé du pouvoir exécutif, il n'est guère possible que la justice ne se trouve pas souvent sacrifiée « à ce qu'on appelle vulgairement des considérations politiques »<sup>123</sup>. Sans même qu'un juge soit corrompu ou qu'il soit l'objet de pressions, il est nécessairement amené, lorsque les pouvoirs ne sont pas correctement séparés, à se persuader lui-même de ce qu'il faut « sacrifier les droits d'un particulier » aux « grands intérêts de l'État ». Une administration impartiale de la justice exige donc non seulement que le pouvoir judiciaire soit séparé du pouvoir exécutif, mais encore « qu'il en soit rendu aussi indépendant qu'il est possible »<sup>124</sup>.

Le troisième des devoirs de l'État n'est pas du même ordre. Alors que la protection de l'individu est une condition du « système de la liberté naturelle », et se situe dans sa logique, les tâches en question en marquent la limite. Il s'agit en effet pour l'État d'accomplir certaines fonctions économiques qu'aucun particulier, sinon, ne prendrait en charge, n'étant pas poussé à le faire par l'intérêt personnel. En effet, dans cette affaire,

---

<sup>121</sup> *Théorie des sentiments moraux*, partie VI, section II, chapitre 2.

<sup>122</sup> *Op. cit.*, partie II, section II, chapitre 2.

<sup>123</sup> *Richesse des Nations*, livre V, chapitre I.

<sup>124</sup> *Ibid.*

« jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoiqu'à l'égard d'une grande société ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses. »

Il y a donc une limite à l'efficacité de la spontanéité individuelle, puisque, par elle-même, elle ne réalise pas certaines tâches qui sont pourtant d'intérêt général. Cette limite n'est pas une contradiction : de ce que la spontanéité ne suffit pas pour remplir toutes les fonctions sociales, l'on ne peut conclure qu'elle empêche ce qu'elle n'accomplit pas. Et la secondarité de l'État n'est pas entamée : il s'agit de *compléter* la spontanéité, dont la fonction reste essentielle.

Cette nécessité se traduit par deux exigences très différentes. La première consiste pour l'État à élever et entretenir des « ouvrages et établissements propres à faciliter le commerce de la société ». Bien qu'elle corresponde à une déficience de la liberté naturelle, elle a en commun avec la défense et la justice de créer les conditions de son exercice. En outre, même si les travaux en question sont assumés par l'État, c'est l'intérêt personnel qui oriente leur réalisation. En effet, leur financement doit être assuré par les usagers eux-mêmes, au moyen d'une taxe de passage : seuls donc les travaux publics effectivement utiles aux particuliers seront ainsi entretenus. Donc, alors même que la spontanéité ne peut réaliser sur ce point l'intérêt général, elle continue à indiquer où cet intérêt général se trouve. Il n'en est pas de même pour la deuxième exigence, celle d'étendre l'instruction parmi le peuple. Cette exigence naît en effet, du développement de la division du travail, mais non pas parce que celle-ci réclamerait un développement de l'instruction : c'est au contraire parce qu'elle l'empêche qu'il doit être assumé par l'État. La nécessité pour l'État d'étendre l'instruction dans le peuple est donc une conséquence des effets néfastes de cette institution spontanée et naturelle qu'est la division du travail. En effet, l'intelligence de la plupart des hommes se constitue dans et par leurs occupations ordinaires. Or,

« dans les progrès que fait la division du travail, l'occupation de la très-majeure partie de ceux qui vivent de travail, c'est-à-dire de la masse du peuple, se borne à un très petit nombre d'opérations simples, très souvent à une ou deux. »<sup>125</sup>

La parcellisation du travail entrave donc le développement de l'intelligence et l'exercice de l'imagination, jusqu'au dépérissement de ces facultés, de telle sorte que le travailleur parcellaire « devient en général aussi stupide et ignorant qu'il est possible à une créature humaine de le devenir »<sup>126</sup>. Et cet « engourdissement » a des effets moraux et politiques : l'incapacité « de former aucun jugement un peu juste sur la plupart des devoirs même les plus ordinaires de la vie », de participer « aux grandes affaires de son pays » et à la défense de celui-ci lors d'une guerre. Plus que l'érection et l'entretien des ouvrages publics favorables au commerce, la

---

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> *Ibid.*

nécessité de l'éducation introduit une exception dans le « système de la liberté naturelle ». Quels que soient les effets positifs de la division du travail, elle entre en contradiction, sur un point, avec l'intérêt général de la société :

« la dextérité [d'un travailleur] dans son métier particulier est une qualité qu'il semble avoir acquise aux dépens de ses qualités intellectuelles, de ses vertus sociales et de ses dispositions guerrières. »

Ici, il ne s'agit plus simplement de créer les conditions de la liberté, ou même de compléter seulement ses effets – il s'agit bien d'en redresser le cours. Il est à noter, cependant, que cette exception ne traduit pas une exigence économique. C'est pour des raisons morales et politiques que l'instruction du peuple est nécessaire : l'État poursuit ici ses fins propres. Et c'est pourquoi, si une éducation populaire préalable à l'entrée de l'individu dans le processus du travail constitue la tâche essentielle de l'État en matière d'instruction, elle n'est pas la seule, et les effets néfastes de la division du travail n'en sont pas le seul fondement. La nécessité de l'instruction se tire également de celle de lutter contre les sectes religieuses par la diffusion des « lumières », science et philosophie<sup>127</sup>. Il n'y a donc pas lieu de porter des restrictions à la théorie économique de la division du travail : mais la nécessité de l'instruction montre que l'opulence qui en résulte ne suffit pas entièrement à assurer l'harmonie sociale. Sans que la secondarité du politique soit remise en question, l'on voit ici l'État intervenir en poursuivant ses propres fins.

Par ailleurs, Smith ne s'en tient pas tout à fait à la liste ainsi définie des « devoirs du souverain » : car il admet l'intervention de l'État sur deux points relativement significatifs : la fixation du taux de l'intérêt et celle de la coupure minimum pour les banques. Le premier point n'est pas décisif dans la mesure où Smith reste hésitant vis-à-vis de ce problème, sur lequel, semble-t-il, sa pensée a évolué par la suite<sup>128</sup>. Mais le second point, certes « marginal », est néanmoins révélateur par la justification qui lui est apportée. Smith écrit en effet :

« De tels règlements peuvent sans doute être considérés dans une certaine mesure comme une violation de la liberté naturelle. Mais les manifestations de la liberté naturelle d'un petit nombre d'individus qui risquent de mettre en danger la sécurité de la société toute entière sont et doivent être contenues par les lois de tous les gouvernements, les plus libres comme les plus despotiques. L'obligation

---

<sup>127</sup> C'est pourquoi Smith propose que l'exercice des professions libérales soit subordonné à l'obtention d'un examen. Smith envisage un autre moyen pour lutter contre le développement des sectes : « La multiplicité et la gaîté des divertissements publics », qui permettra de dissiper dans le peuple « cette humeur sombre et cette disposition à la mélancolie, qui sont presque toujours l'aliment de la superstition et de l'enthousiasme ».

<sup>128</sup> Il semble que Smith ait été converti à l'idée de la liberté complète du taux de l'intérêt par la lecture de la *Defense of usury* publiée par Bentham onze ans après la *Richesse des Nations*. Cf. Gide et Rist, *op. cit.*, p. 106.

de construire des murs de séparation pour empêcher la communication du feu est une violation du système de la liberté naturelle, exactement de même nature que le règlement du commerce de banque que nous proposons ici. »<sup>129</sup>

Le règlement ainsi proposé n'est certes pas une pièce importante de l'analyse économique smithienne : et le rôle de l'État reste sur le point négatif puisqu'il s'agit d'une simple interdiction. Mais la justification ainsi développée introduit une limite importante au système de la liberté naturelle, puisqu'elle y introduit des possibilités de dysharmonie.

Elle est d'ailleurs loin d'être le seul passage de la *Richesse des Nations* où de telles possibilités sont mentionnées. Ainsi, la conclusion du Livre premier discerne un conflit majeur au sein de la société, qui naît de la division de celle-ci en classes. En effet, pour Smith, le produit annuel de la terre et du travail dans un pays se divise en trois parties : la rente de la terre, les salaires du travail, les profits des capitaux. Ces trois parties fournissent leur revenu aux trois classes fondamentales de la société : propriétaires terriens, salariés, détenteurs de capitaux.

« Ces trois grandes classes sont les classes primitives et constituantes de toute société civilisée, du revenu desquelles toute autre classe tire en dernier résultat le sien. »

(L'expression « toute autre classe » désigne ceux que Smith considère comme des « travailleurs improductifs » : domestiques, membres de professions libérales, professeurs, etc.). Il n'est pas besoin de souligner ce que le marxisme reprendra de ces analyses : la division de la société en classes, certes, mais surtout la définition de celles-ci à partir de la place jouée dans la production des richesses et la mise en avant de conflits entre ces différentes classes, même si ces conflits ont chez Smith un autre sens et une autre expression.

Ces trois grandes classes ayant été définies, Smith examine leur rapport à l'intérêt général. La classe des propriétaires terriens, tout d'abord, voit son intérêt « étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la société ». En effet, tous les progrès dans la puissance productive du travail entraînent une réduction du prix réel des ouvrages de manufacture : par là, ils augmentent indirectement la rente réelle de la terre. Donc, toute amélioration de l'état de la société est favorable aux propriétaires terriens : dès lors,

« quand la nation délibère sur quelque règlement de commerce ou d'administration, les propriétaires des terres ne la pourraient jamais égarer, même en n'écoutant que la voix de l'intérêt particulier de leur classe. »<sup>130</sup>

---

<sup>129</sup> *Richesse des Nations*, livre II, chapitre II.

<sup>130</sup> *Richesse des Nations*, livre I, chapitre IX.

Il en est de même pour la classe des salariés : son intérêt est « tout aussi étroitement lié que celui de la première à l'intérêt général de la société ». En effet, le progrès économique augmente la demande de travail, et donc le niveau réel des salaires. À l'inverse, « quand la société vient à déchoir » le salaire des ouvriers peut aller jusqu'à tomber au dessous du « taux suffisant pour le mettre en état d'élever des enfants et de perpétuer sa race », de telle sorte qu'« aucune classe ne souffre aussi cruellement du déclin de la société que la classe des ouvriers ». Au reste, les salariés, dit ailleurs Smith,

« constituent la majorité dans toute société politique. Or, ce qui améliore les conditions de vie de la majorité ne peut jamais être considéré comme un désavantage pour l'ensemble. »

Lorsque l'on passe à la classe des marchands et des manufacturiers, le ton change.

« L'intérêt de cette troisième classe n'a pas la même liaison que celui des deux autres avec l'intérêt général de la société. En effet, alors que le taux des salaires et le taux de la rente s'élèvent avec l'amélioration de la société, le taux de profit s'élève avec sa détérioration, puisqu'à ce moment-là les coûts de production s'abaissent : il est naturellement bas dans les pays riches, et élevé dans les pays pauvres ; jamais il n'est aussi élevé que dans ceux qui se précipitent le plus rapidement vers leur ruine. »

Il convient donc de manifester la plus grande défiance vis-à-vis des détenteurs de capitaux : en effet leur intérêt est « toujours, à quelques égards, différent et même contraire à celui du public », dans la mesure où il leur commande de toujours rechercher, pour hausser leurs profits, une restriction de la concurrence. Marchands et manufacturiers, dit encore Smith, se rencontrent rarement sans que leur conversation n'aboutisse à quelque « complot contre le public » ou à quelque « entente pour élever les prix »<sup>131</sup>. Par ailleurs, comme les détenteurs de capitaux exercent une profession qui donne lieu, beaucoup plus que celle des propriétaires terriens et des salariés, au développement de l'intelligence, ils possèdent « une connaissance supérieure de leurs propres intérêts » et parviennent fréquemment à « berner les autres classes » en les persuadant que l'intérêt des marchands et des manufacturiers s'identifie avec l'intérêt général. C'est pourquoi

« Toute proposition d'une loi nouvelle, ou d'un règlement de commerce, qui vient de la part de cette classe de gens (...) ne doit jamais être adoptée qu'après un long et sérieux examen, auquel il faut apporter, je ne dis pas seulement, la plus scrupuleuse, mais la plus soupçonneuse attention. »

---

<sup>131</sup> *Richesse des Nations*, livre I, chapitre X.

Smith ne se fait donc pas l'apologiste de l'industrialisme naissant : il manifeste au contraire une prévention très nette vis-à-vis des détenteurs de capitaux, poussant la partialité jusqu'au point d'admettre que c'est par une imitation mal comprise des manufacturiers et commerçants que

« les gentilshommes campagnards et les fermiers d'Angleterre oublièrent la générosité qui est naturelle à leur état, au point de réclamer le privilège exclusif de fournir leurs concitoyens de blé et de viande. »<sup>132</sup>

C'est entre les détenteurs de capitaux et les salariés que le conflit est le plus net, et que la critique vis-à-vis des manufacturiers est la plus vive. Le droit de « coalition » est refusé aux ouvriers, mais les « maîtres » l'exercent sans cesse, quoique tacitement, si bien que lorsque les ouvriers forment des « ligues », ce n'est jamais que pour se défendre. En vain, d'ailleurs, puisque les « maîtres » ont « presque toujours nécessairement l'avantage dans leurs querelles avec leurs ouvriers »<sup>133</sup>. Marchands et manufacturiers « se plaignent beaucoup des mauvais effets des hauts salaires », arguant que ces derniers renchérisent les produits, et limitent ainsi les possibilités de vente, à l'intérieur et à l'extérieur ; mais

« ils ne parlent pas des mauvais effets des hauts profits ; ils gardent le silence sur les conséquences fâcheuses de leurs propres gains ; ils ne se plaignent pas de celles du gain des autres. »

Smith va jusqu'à affirmer que l'augmentation des profits compte plus dans la hausse des prix que l'élévation des salaires<sup>134</sup>. Il développe encore l'idée que les détenteurs de capitaux sont habiles à influencer le législateur en leur faveur : lorsque celui-ci se mêle d'arbitrer les différends entre les « maîtres » et les « ouvriers »,

« ses conseillers sont toujours les maîtres. Par suite, quand la réglementation est en faveur des ouvriers, elle est toujours juste et équitable. Mais il en est quelquefois autrement quand elle est en faveur des maîtres. »<sup>135</sup>

---

<sup>132</sup> *Richesse des Nations*, livre I, chapitre X.

<sup>133</sup> *Richesse des Nations*, livre I, chapitre VIII.

<sup>134</sup> En effet, alors que la hausse des salaires ne porte qu'une fois sur l'augmentation du prix d'un produit, la hausse des profits est répercutée plusieurs fois en raison du nombre des intermédiaires, si bien que « la hausse des salaires opère sur le prix d'une marchandise, comme l'intérêt simple dans l'accumulation d'une dette », alors que « la hausse des profits opère comme l'intérêt composé » (*Richesse des Nations*, livre I, chapitre IX).

<sup>135</sup> *Richesse des Nations*, livre I, chapitre X. Gide et Rist (*op. cit.*, p. 74) notent à ce propos : « Ce n'était pas là le ton de la majorité des écrivains de son temps. Ce n'est pas là le ton qu'auront dans cinquante ans les défenseurs attitrés du système industriel, les Mac Galloch, les Ure, les Bathage. On y sent passer plutôt le souffle de généreuse pitié qui animera plus tard un lord Shaftesbury ou un Macaulay, les promoteurs de la législation de fabrique en Angleterre. »

En d'autres passages de la *Richesse des Nations*, l'on voit encore les détenteurs de capitaux « opprimer » et « écraser » la classe salariée<sup>136</sup>, et s'opposer, pour augmenter leurs profits, à l'intérêt général. Devant l'accumulation de ces observations, l'on est amené à se demander si l'on n'est pas en présence d'une contradiction. Nous avons vu les détenteurs de capitaux jouer un rôle déterminant dans l'accroissement des richesses, et réaliser spontanément l'intérêt général dans le placement des capitaux, guidés en cela par l'intérêt personnel ; nous les voyons maintenant se trouver en opposition, sur certains points, avec ce même intérêt général. – En fait, la contradiction n'est qu'apparente : cette apparence de contradiction vient de ce que l'on juxtapose deux phénomènes qui ne sont pas concomitants. Marchands et manufacturiers réalisent l'intérêt général dans le placement de leurs capitaux, en portant ceux-ci vers les secteurs où un profit élevé reste à faire ; et, ce faisant, ils assurent « l'amélioration de l'état de la société ». Mais ces progrès de la société déterminent, à leur tour, une baisse progressive du taux de profit des capitaux. En effet, comme nous l'avons vu, le développement économique entraîne l'élévation des salaires, l'augmentation de la rente foncière, et une concurrence des capitaux sans cesse croissante, qui tend à entraîner une baisse du taux de profit réel<sup>137</sup>. Ainsi, les détenteurs de capitaux, qui sont des instruments essentiels du progrès économique, ne sont pas ses principaux bénéficiaires, à moins qu'ils ne cherchent à en détourner le cours. Mais les conflits d'intérêt, loin de démentir le « système de la liberté naturelle », prouvent au contraire sa validité, puisque c'est en cherchant à entraver le cours naturel du progrès économique que les détenteurs de capitaux introduisent des conflits. Lorsqu'ils se coalisent pour limiter la concurrence et freiner les salaires, lorsqu'ils cherchent à empêcher l'impartialité du législateur et du juge, les détenteurs de capitaux portent atteinte à la « liberté naturelle », et c'est de cette atteinte que naissent les conflits, non de la « liberté naturelle » elle-même.

Le rapport entre économie et politique chez Smith traduit donc un libéralisme raisonné. Les comportements économiques spontanés tendent à réaliser l'intérêt général, si bien qu'un ordre naturel existe et se manifeste déjà malgré les entraves apportées par les gouvernements ; l'État se voit ainsi confier un rôle essentiellement négatif, puisqu'il doit s'abstenir de chercher à prendre en charge l'organisation économique et sociale – cependant, il garde pour tâche impérieuse de créer les conditions de la liberté et doit même intervenir pour pallier certaines carences de la spontanéité économique. Cette vision du libéralisme débouche sur un optimisme mesuré. L'accroissement de la richesse des nations, malgré la prodigalité de l'État et la mise en place de réglementations absurdes, démontre la bonté des institutions économiques spontanées, dans lesquelles se manifeste « la sagesse de la nature ». Mais l'intérêt personnel ne conduit à l'intérêt général que dans la mesure où il est l'instrument de la « nature sociale ». À un certain niveau de développement économique, les détenteurs de capitaux, pour conserver un taux de profit élevé,

---

<sup>136</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre VII.

<sup>137</sup> On peut remarquer, à ce propos, tout ce que l'idée marxiste de « baisse tendancielle du taux de profit moyen » doit à Smith.

tendent à entrer en conflit avec les diverses classes sociales. Sans remettre en cause l'optimisme historique d'Adam Smith, qui se traduit notamment par l'idée que le développement économique est susceptible de déboucher sur une division internationale du travail assurant un équilibre entre les nations, les possibilités d'antagonismes à l'intérieur de la société en marquent les limites. Il reste que de telles possibilités n'infirmement en rien le « système de la liberté naturelle », mais au contraire le renforcent, parce qu'elles naissent d'un manquement à cette liberté, et non de son excès. Un respect intégral de la liberté naturelle, comportant notamment une liberté absolue de la concurrence et une totale impartialité de l'État, amènerait pour la nation la progression la plus rapide et la plus équitable – même si Smith ne le croit pas entièrement possible, en raison de la force des préjugés des hommes.

## Chapitre 3 – Économie politique et philosophie de l'histoire

La détermination des deux rapports que nous avons tenté d'analyser n'épuise pas la problématique de Smith. L'avènement de l'économie politique exerce ses effets les plus directs, mais non la totalité de ses effets, dans le domaine moral et politique. C'est une science totale de l'homme que Smith avait en vue, même si ce projet n'a pas été mené à bien. De cette tentative, il reste les *Considérations sur l'origine et la formation des langues*, annexées à la *Théorie des sentiments moraux*, les fragments sur l'origine et l'histoire des sciences publiés post-mortem par Dugald Stewart sous le titre d'*Essais philosophiques*, enfin les analyses historiques qui parsèment la *Richesse des Nations*. Le simple énoncé des titres, ou des projets, indique que la science de l'homme chez Smith est, au moins pour partie, une science historique. Cette affirmation peut paraître paradoxale : elle semble difficilement conciliable avec les « naturalisme » que Smith professe par ailleurs. En fait, il y a une différence essentielle entre le « naturalisme » de Smith et celui des physiocrates. Au centre de l'épistémologie physiocratique, on trouve l'idée que les lois économiques sont analogues aux lois physiques et que, par conséquent, elles sont placées en dehors de l'histoire. On ne peut certes pas parler « d'intemporalité » au sujet des physiocrates : le processus économique se déroule bien dans le temps, mais dans un temps *cyclique* (l'année). Cet aspect cyclique des phénomènes économiques est lié à la détermination de l'agriculture comme seule activité productive : le cycle économique s'appuie sur le cycle naturel, qui ne saurait être le moteur d'une histoire, au sens d'une transformation des formes fondamentales de la production. Il n'en est pas de même chez Smith : c'est le concept de développement qui est au centre de ses analyses économiques. Le « naturalisme » de Smith s'applique précisément au développement historique, et se traduit par l'affirmation d'une réalisation progressive de ce qui existe en puissance dans la nature de l'homme. Les lois naturelles de Smith sont des lois de développement, dont le modèle est biologique plus que physique. Dès lors, l'universalisme de Smith n'a pas non plus la même signification que celui des physiocrates (qui manifeste simplement la validité universelle, l'intangibilité d'une loi positive) : il porte sur la « marche des progrès de l'opulence » et traduit l'idée d'un modèle universel de la croissance économique, que les nations suivraient spontanément, si ce n'étaient les interventions des gouvernements dans le cours naturel des

choses. Cette introduction de l'histoire à l'intérieur du naturalisme tend en partie à corroborer l'analyse que fait Michel Foucault de la place d'Adam Smith dans l'histoire du savoir. Avec la *Richesse des Nations* apparaissent dans le domaine économique « les limites de la représentation », et « l'âge de l'histoire » commence. Ces limites et ce commencement se marquent essentiellement par une modification du temps historique :

« À partir de Smith le temps de l'économie ne sera pas celui, cyclique, des appauvrissements et des enrichissements : ce ne sera pas non plus l'accroissement linéaire des politiques habiles qui en augmentant toujours les espèces en circulation accélèrent la production plus vite qu'il n'élèvent les prix ; ce sera le temps intérieur d'une organisation qui croît selon sa propre nécessité et se développe selon des lois autochtones – le temps du capital et du régime de production. »<sup>138</sup>

Ce n'est pas pour cela que l'on peut parler rigoureusement d'une « philosophie de l'histoire » chez Adam Smith. L'inachèvement des analyses, à lui seul, l'interdirait. D'autre part, l'idée d'une philosophie de l'histoire, qu'elle se manifeste sous la forme d'une théorie de progrès des « lumières » ou sous la forme de la dialectique hégélienne, implique la prise en compte de la totalité de l'histoire et la réduction de cette totalité à un principe unique, que l'histoire précisément manifeste et développe. Or, si des éléments pour une telle philosophie existent dans l'œuvre de Smith, ils ne sont pas explicitement réunis et utilisés pour cette fin. Certes, le recours à l'histoire est constant et essentiel pour Smith, puisque dans toutes ses analyses court l'idée qu'on ne saurait comprendre l'esprit humain sans comprendre l'origine et le développement historique de ses manifestations. Ainsi, l'on ne peut comprendre la signification du « penchant naturel à l'échange » commun à tous les hommes qu'en remarquant qu'il produit la division du travail et l'accroissement général des richesses. Par ailleurs, il y a une unité de l'histoire, qui est celle de la nature humaine dont elle développe les possibilités fondamentales. Mais ni cette nécessité du recours à l'histoire, ni cette unité de l'histoire ne sont explicitement thématiques par Smith. Il ne cherche pas, par exemple, à relier rigoureusement ses analyses linguistiques à ses analyses économiques. Et l'idée d'une unité de l'histoire, qui est immanente à ses analyses, n'est jamais présentée en elle-même. Il s'agira donc de dégager de l'œuvre de Smith les éléments d'une philosophie de l'histoire, mais non de leur donner la forme systématique et achevée qu'il n'a lui-même pas voulu, ou pu, leur accorder.

S'il est vrai que Smith n'a pas cherché à relier précisément ses analyses linguistiques au reste de son œuvre, cependant, les *Considérations sur l'origine et la formation des langues* n'introduisent pas une discontinuité dans celle-ci. La formation des langues y est en effet présentée comme un processus historique naturel, fondé sur des tendances fondamentales de la

<sup>138</sup> *Les mots et les choses*, p. 238.

nature humaine. Le langage correspond au penchant à l'échange, qui ne peut à l'origine trouver à s'employer que de façon limitée. Ce sont donc les objets les plus familiers, les plus usuels qui sont les premiers à recevoir un nom. Le progrès du langage à l'origine se fait essentiellement par l'extension de ces mêmes noms à d'autres objets. Or cette extension provient de la faculté des hommes à discerner des similitudes : deux individus, ayant donné un nom à des objets familiers ne pourraient voir de nouveaux objets

« sans se rappeler les premiers, et sans se rappeler le nom déjà donné à ces premiers, avec lesquels les nouveaux avaient une si exacte ressemblance »<sup>139</sup>.

L'origine est donc, à proprement parler, un passage du nom propre au nom commun, et le trope originaire est l'autonomase. Celle-ci est une tendance permanente de l'esprit humain : « Nous disons d'un héros, qu'il est un Alexandre ; d'un orateur qu'il est un Cicéron ; d'un philosophe, qu'il est un Newton »<sup>140</sup>. Ainsi apparaît le premier degré de l'abstraction, la distinction en genres et espèces. – En effet celle-ci se forme en considérant une collection d'objets qui « ont un certain degré de ressemblance les uns avec les autres » ; pour cette raison, ils reçoivent, par extension « un seul nom, qui peut également exprimer chacun d'eux ». La formation des langues est donc un processus progressif et naturel, dans lequel les modifications apparaissent comme d'elles-mêmes, appelées par les exigences de l'évolution. L'apparition d'une forme linguistique réclamant un degré élevé d'abstraction est toujours présentée comme le terme évident d'une évolution nécessaire, comme la consécration d'un état de fait. Ainsi, la naissance de mots autres que les noms provient de limites de la forme nominale, de la nécessité d'introduire des précisions supplémentaires, appelées par le développement du langage :

« Lorsqu'on voulut, par exemple, parler d'un objet particulier, il devint souvent nécessaire de le distinguer d'un autre objet semblable compris sous le même nom général ; et cette distinction eut lieu, tout d'abord à l'égard de ses qualités propres, ou secondement à l'égard de ses rapports particuliers avec d'autres objets. »<sup>141</sup>

Donc des mots aussi abstraits que les adjectifs et les prépositions, qui exigent, dit Smith, « beaucoup de métaphysique », sont suscités spontanément par le développement du langage. Leur apparition ne correspond à aucune rupture ; l'esprit humain ne fait pas de sauts. Ainsi, les premières formes d'adjectifs ne sont pas séparées du substantif, mais sont une simple modification de celui-ci. De même, la détermination du genre des mots, qui correspond à la fonction d'un adjectif, s'opère d'abord par une variation de la terminaison du mot, qui distingue un

<sup>139</sup> *Considérations...*, p. 303.

<sup>140</sup> *Op. cit.*, p. 305.

<sup>141</sup> *Considérations...*, p. 307.

masculin, un féminin, un neutre<sup>142</sup>. – De la même façon, avant l'apparition des prépositions, les rapports entre les mots s'expriment par les différents cas de la langue ; ainsi le génitif tient lieu de la préposition « of » et prépare ainsi par une transition naturelle l'apparition de cette préposition. En effet, les cas grammaticaux réclament beaucoup moins d'abstraction que la proposition, car

« alors, le rapport n'est pas exprimé par un mot particulier qui l'indique et qui n'indique pas autre chose, mais par une variation dans le mot corrélatif ; et alors encore le rapport est exprimé de la même façon qu'il nous paraît l'être dans la nature, c'est-à-dire, non comme quelque chose de séparé et de détaché des objets corrélatifs, mais comme quelque chose de joint à eux, et identique avec leur existence. »<sup>143</sup>

On ne peut manquer de remarquer une analogie entre la description que fait Smith de la formation de la langue et celle de la formation de la monnaie. En effet la monnaie apparaît spontanément dans le développement de l'échange et de la division du travail, et, de même, son apparition est progressive. Ce n'est que peu à peu que les métaux précieux s'imposent parmi d'autres marchandises pour être les instruments universels de l'échange, car leur choix suppose un degré assez élevé d'abstraction : il faut que les deux parties de l'échange puissent comprendre que le métal précieux peut s'échanger contre toute autre marchandise. – Le papier-monnaie apparaît ainsi, dans l'histoire monétaire, comme l'équivalent de la préposition dans l'histoire de la langue : sans valeur par lui-même, il est l'instrument de la valeur par le rapport qu'il exprime. Cette analogie entre les phénomènes linguistiques et les phénomènes monétaires manifeste l'unité du développement de l'esprit humain dans les divers domaines où il se manifeste. Elle signifie, là encore, qu'il n'y a pas de rupture entre la nature et la culture, ni de discontinuité majeure dans l'histoire. On passe sans heurt du « sauvage » ne possédant que des noms propres à l'anglais du 18e siècle, maniant ces prépositions qui font l'admiration de Smith. C'est ainsi que l'apparition du verbe est « insensible » : à l'origine existent uniquement les verbes impersonnels, qui sont « très peu métaphysiques » car ils expriment l'action en un seul mot et n'introduisent donc aucun rapport abstrait entre deux termes : c'est l'habitude d'associer un nom et un verbe, qui, progressivement, introduit une conjugaison :

« Les hommes ont insensiblement appris ainsi à diviser tous les faits en un grand nombre de parties métaphysiques, exprimées par les différentes parties du discours et combinées avec variété dans les différents membres de chaque phrase. »<sup>144</sup>

---

<sup>142</sup> *Op. cit.*, p. 311.

<sup>143</sup> *Op. cit.*, p. 320.

<sup>144</sup> *Considérations*, p. 334.

Cette apparition progressive d'une division du langage suggère une analogie avec l'apparition de la division du travail telle qu'elle est présentée dans la *Richesse des Nations*. Le développement du langage va de pair avec une division élémentaire du langage. À l'origine, l'on ne dispose que de peu de mots, qui remplissent, par le jeu des nombres et des cas, un grand nombre de fonctions. Mais, avec le développement du langage, les limites de cette organisation linguistique paraissent de plus en plus évidentes. Il devient donc nécessaire d'introduire dans la langue des mots qui, par eux-mêmes, n'ont pas de signification (par exemple les prépositions) mais qui rendent possible un nombre infini de compositions et donc de significations. La division du langage en éléments simples permet un développement infini du langage. L'analyse que fait Smith de la formation de l'écriture est à cet égard révélatrice. Tout d'abord, Smith précise que le développement de l'écriture s'est opéré suivant les mêmes modalités que celui du langage parlé : « Le même genre de progrès paraît avoir été fait dans l'art de parler et dans l'art d'écrire »<sup>145</sup>. À l'origine, chaque caractère écrit représentait un mot : mais les limites de l'idéographie deviennent évidentes avec l'augmentation du nombre de mots. Ce stade de développement impliquait donc une division des mots en un nombre limité d'éléments simples, qui permettraient un nombre illimité de combinaisons :

« La nécessité apprit donc à diviser les mots par leurs éléments, et à inventer des caractères pour représenter non les mots, mais les éléments qui les composent. »<sup>146</sup>

Ainsi, il fallait plus de caractères pour former un mot, mais beaucoup moins pour former la langue entière. Ce même modèle est appliqué dans la théorie de la division du travail : pour produire un objet donné, il faut un nombre beaucoup plus grand d'ouvriers dans le travail divisé que dans le travail indivis : mais la somme des travaux divisés permet la production d'un grand nombre d'exemplaires de l'objet, et rend également possible la production d'objets nouveaux, de combinaisons nouvelles, alors que la capacité productive du travail indivis est très limitée.

Mais l'analogie n'est pas limitée au processus de formation. Le développement de la division du langage a les mêmes effets que celui de la division du travail. Positifs, certes, pour une large part, puisque des possibilités infinies sont ouvertes dans la langue ; mais négatifs, également : de la même manière que la division du travail débouchait sur l'abâtissement du travailleur parcellaire, celle du langage produit « la prolixité de la contrainte, et la monotonie des langues modernes »<sup>147</sup>. On peut le constater sur plusieurs points. Tout d'abord, un sentiment humain joue un rôle important dans les modalités de développement des langues, même s'il n'est pas au principe de ce développement : c'est le plaisir attaché à l'homéothéleute. Smith indique que « l'effet du plaisir

---

<sup>145</sup> *Considérations*, p. 334.

<sup>146</sup> *Op. cit.*, p. 335.

<sup>147</sup> *Considérations*, p. 354.

attaché au retour des mêmes syllabes est le fondement de l'analogie dans toutes les langues »<sup>148</sup> et que, d'autre part, « cet amour de l'analogie » est le « fondement de la plupart des règles de grammaire »<sup>149</sup>. – Or ce plaisir attaché à la similitude des sons ne peut guère trouver à s'exercer dans les langues modernes. En effet, dit Smith, plus une langue est divisée en éléments simples, et plus sa composition est complexe et rigoureuse<sup>150</sup>. – Ainsi, les contraintes de la composition interdisent de rapprocher deux mots aux sonorités voisines, pour obtenir un effet agréable, parce que la phrase perdrait son sens : il n'en était pas de même dans les langues anciennes, où l'identité de terminaison entre deux mots grammaticalement liés permettait une grande variété dans leur disposition. Le revers de la simplification des langues<sup>151</sup> est la monotonie de leurs opérations. Les analogies possibles entre le signe linguistique et le signe monétaire d'une part, et entre la division du langage et celle du travail, d'autre part, montrent que la formation des langues s'inscrit dans la dynamique de la civilisation. Comme le « penchant naturel à l'échange », le langage est inhérent à l'homme : le « sauvage » d'Adam Smith parle, même si son langage se limite aux noms propres. Et ce langage originaire contient la possibilité du langage futur : l'histoire du langage est la réalisation progressive d'une possibilité originaire, de la même manière que l'histoire économique donne une matière au penchant à l'échange. Ces deux histoires ont d'ailleurs partie liée – Smith remarque que l'échange économique réclame un minimum de langage<sup>152</sup> : réciproquement, le développement de l'échange et de la division du travail appelle à l'évidence le progrès du langage.

Cette détermination de l'histoire comme développement d'un certain nombre de caractéristiques de la nature humaine se retrouve dans les *Essais philosophiques*. Ces essais sont tous inachevés, et quelquefois extrêmement fragmentaires ; Smith écrit à leur propos, dans une lettre à Hume, qu'« il y a dans quelques parties de cet écrit plus d'art que de solidité »<sup>153</sup>. Mais, malgré (ou peut-être à cause de) cet inachèvement, la démarche de Smith y est nettement marquée – les *Essais philosophiques* s'ouvrent en effet sur une analyse psychologique, dont l'objet est d'examiner les sentiments premiers qui sont le ressort de l'histoire des sciences et des arts. Smith distingue à ce propos, « l'étonnement », la « surprise » et l'« admiration ». Nous examinerons plus loin, à propos de l'histoire de l'art, le rôle de ce dernier sentiment. La mise en évidence du sentiment déterminant dans l'histoire des sciences passe essentiellement par la distinction de « l'étonnement » et de la « surprise ». – La *surprise* se distingue essentiellement

---

<sup>148</sup> *Op. cit.*, p. 314.

<sup>149</sup> *Op. cit.*, p. 321.

<sup>150</sup> Selon Eugénio Cosériu, Adam Smith est par là le véritable précurseur de la typologie des langues, bien avant F. Schlegel. Cf. *Adam Smith und die Anfänge der Sprachtypologie*, commentaire à l'édition Tübingen des *Considérations*, p. 15.

<sup>151</sup> Smith rapproche explicitement la simplification des langues et le progrès du machinisme : cf. *Considérations*, p. 341.

<sup>152</sup> *Richesse des Nations*, livre I, chapitre II.

<sup>153</sup> Cité par Dugald Stewart, dans la préface des *Essais philosophiques*.

par la passivité de celui qui en est l'objet : elle provient d'un événement entièrement inattendu, d'une rupture brutale du cours des choses ; la surprise est donc le produit de l'action d'un phénomène extérieur sur le sujet. Le contraire direct de la surprise est donc l'habitude, c'est-à-dire une modification de l'esprit telle qu'un événement extérieur ne peut plus exercer sur lui une influence active :

« (...) la coutume et la répétition fréquente des impressions produites par un objet, quel qu'il soit, parviennent ainsi à façonner l'esprit ou à ployer l'organe, de manière à lui donner cette disposition ou cette force habituelle qui le dispose à recevoir une telle impression, sans passer par des changements brusques et violents. »<sup>154</sup>

L'étonnement, à l'inverse, est rendu possible par l'activité de celui qui l'éprouve : il est une résistance du réel face au mouvement de l'esprit. Celui-ci, spontanément, forme des classes, afin de maîtriser le réel, de le rendre homogène à sa propre nature : l'étonnement naît de l'impossibilité de placer un nouvel événement, ou un nouvel objet, dans l'une des classes déjà formées. À l'inverse, la suppression de l'étonnement est obtenue lorsque l'imagination peut parcourir sans heurt toute l'étendue des phénomènes ; le contraire de l'étonnement est donc la compréhension de la liaison des phénomènes, c'est-à-dire la philosophie :

« La philosophie, écrit Smith dans l'Histoire de l'astronomie, est la science des principes de liaison des choses. La nature, après que nous avons acquis toute l'expérience qui est à notre portée, abonde encore en phénomènes qui semblent solitaires, et ne se lient point avec ce qui les précède, et qui, par là même, troublent le mouvement aisé de l'imagination (...). La philosophie, en exposant les chaînes invisibles qui lient tous ces objets isolés, s'efforce de mettre de l'ordre dans ce chaos d'apparences discordantes, d'apaiser le tumulte de l'imagination, et de lui rendre, en s'occupant des grandes révolutions de l'univers, ce calme et cette tranquillité qui lui plaisent et qui sont assortis à sa nature. »<sup>155</sup>

On peut tout d'abord retenir la définition de la philosophie comme « science des principes de la liaison des choses ». Elle rend compte de l'usage particulier que Smith fait de ce terme. Ainsi entendue, la philosophie est l'ensemble des sciences, mais elle est aussi chaque science en particulier en tant que produisant de tels principes. C'est pourquoi, par exemple, Smith utilise indifféremment, dans l'Histoire de l'astronomie, les termes d'« astronomie » et de « philosophie ». – La généralité de cette définition n'est autre que celle du besoin auquel répond la philosophie. Le

<sup>154</sup> *Essais philosophiques*, tome I, p. 141.

<sup>155</sup> *Essais philosophiques*, tome I, p. 167.

besoin de régularité, de ressemblance, d'ordre, dont nous avons vu le rôle dans la formation des langues, suscite la recherche de l'intellection des phénomènes partout où il se manifeste. Réciproquement, la philosophie ne se développe qu'en proportion du besoin auquel elle répond. C'est ainsi que la « philosophie chimique » a été longtemps délaissée, parce que les phénomènes chimiques, étant restés inaperçus, ne pouvaient susciter l'étonnement des hommes.

« Les principes de liaison de la philosophie chimique sont tels que la généralité des hommes n'en a aucune connaissance : on les observe rarement, on n'a guère d'occasion de s'en instruire. Ces principes ne peuvent donc servir aux yeux des hommes en général à faciliter le passage de l'imagination d'un objet à un autre qui en est séparé. »<sup>156</sup>

De même des découvertes scientifiques ont pu être rejetées dans la mesure où, créant l'étonnement au lieu de le réduire, elles allaient à l'encontre de leur objet. Parce que les hommes vivaient dans la cohérence du système de Ptolémée, et donc n'éprouvaient aucun étonnement devant les révolutions célestes, le système de Copernic ne pouvait être accepté. En règle générale, l'on peut dire qu'un système scientifique ne peut être accepté que dans la mesure où l'étonnement qu'il suscite lui-même est devenu inférieur à celui que produit un réel que l'ancienne conception ne lie plus<sup>157</sup>. – L'histoire des sciences est donc une oscillation entre l'étonnement et ce « repos de l'imagination », qui est « la fin dernière de la philosophie »<sup>158</sup>. Ce n'est pas un désir de progrès qui détermine l'avancement des sciences, mais l'impossibilité, à un moment donné, d'ordonner des phénomènes que l'ancienne explication ne lie plus ; c'est le désir de repos qui fait le mouvement de l'histoire.

L'*Histoire de la physique* est un fragment particulièrement bref, puisqu'il s'arrête à Empédocle. Cependant, le schéma introduit dans l'*Histoire de l'astronomie* y est repris d'une façon très claire. Le besoin d'explication des phénomènes physiques se manifeste d'ailleurs avec d'autant plus d'évidence, que la naissance des théories physiques, où se manifestent les premiers développements de la philosophie, tend à faire ressortir le « chaos » de l'apparence sensible, la « confusion » et « désunion » des phénomènes physiques. Mais, de la même façon qu'il fallait, pour construire la totalité du langage, le diviser en un nombre fini d'éléments simples, la possibilité pour l'esprit d'appréhender le monde physique dépendait de la possibilité de réduire celui-ci à un nombre limité d'éléments simples, combinés par des lois elles-mêmes simples et finies. – C'est pourquoi le système d'Empédocle, à l'origine de la philosophie, était le seul qui pouvait permettre à l'imagination une représentation totalisante du monde :

---

<sup>156</sup> *Essais philosophiques*, tome I, p. 269.

<sup>157</sup> Cf. *op. cit.*, p. 221, tome I.

<sup>158</sup> *Op. cit.*, tome I, p. 196.

« Afin donc de faire de cette scène inférieure du grand théâtre de la nature, un spectacle cohérent aux yeux de l'imagination, il fallait supposer deux choses : premièrement, que tous les objets extra-ordinaires qu'on y remarque, sont composés d'un petit nombre d'autres objets, avec lesquels l'esprit est très familiarisé ; secondement, que toutes leurs qualités, leurs opérations, leurs lois de succession, ne sont que de diverses modifications de celles auxquelles il est accoutumé, et qu'il a eu de fréquentes occasions d'observer dans des objets simples et élémentaires. »<sup>159</sup>

Là encore, le besoin d'explication, entendu comme besoin de discerner une harmonie entre le réel et l'esprit, prend source dans la tendance de l'esprit humain à rechercher partout la ressemblance, et la répétition. On peut noter, également, que l'origine de la philosophie est ainsi entièrement subjective – non seulement parce qu'elle ne dérive d'aucun impératif pratique, mais aussi parce qu'il s'agit moins d'appréhender le réel que de le réduire aux dimensions de l'esprit. C'est seulement la constance de la nature humaine dans son désir d'ordre et de similitude qui détermine le progrès de la science, chaque fois que le réel met en question l'harmonie obtenue par l'esprit.

Si la mise en évidence du besoin de similitude rejoint les analyses de la *Théorie des sentiments moraux* et des *Considérations*, elle semble offrir peu de continuité avec les théories économiques de Smith. C'est qu'il s'agit d'examiner l'*origine* des sciences, indépendamment de toute autre considération. Dès que Smith s'interroge sur la *possibilité* de ces mêmes sciences, les analyses économiques sont de nouveau introduites. – Car ce qui rend possible l'apparition des sciences, c'est la division du travail, qui libère certains hommes des affaires ordinaires de la vie :

« Ceux qui jouissent d'une situation aisée, et dont l'attention n'est pas fort occupée par les affaires ou les plaisirs, ne trouvent d'autre moyen de remplir le vide d'une imagination dégagée des soucis qu'entraînent les affaires ordinaires de la vie, que de contempler la suite des événements qui arrivent autour d'eux. »<sup>160</sup>

C'est pour cette contemplation qu'apparaissent des « incohérences apparentes » dans les phénomènes naturels et que naît le besoin de « mettre à découvert des liaisons secrètes qui unissent les apparences si variées de la nature », c'est-à-dire le besoin de philosophie. Enfin, la naissance de la science à partir des loisirs dégagés par la division du travail explique son détachement vis-à-vis des impératifs pratiques.

---

<sup>159</sup> *Essais philosophiques*, tome II, p. 6.

<sup>160</sup> *De l'origine de la philosophie*, *Essais philosophiques*, tome II, p. 176.

« C'est pour satisfaire ce sentiment [le désir de supprimer l'étonnement] que les hommes poursuivent cette recherche ; ils y trouvent un plaisir ou un avantage qui se suffit, et dont la jouissance les flatte sans qu'ils songent même à ses effets, et aux nouveaux moyens qu'il leur prépare pour se procurer d'autres plaisirs. »<sup>161</sup>

Les mêmes tendances de l'esprit humain se manifestent dans la création artistique. En effet, le plaisir esthétique est fondé sur le plaisir de la ressemblance. Mais ce n'est pas directement parce que l'art imite le réel qu'il procure des satisfactions à l'esprit : c'est parce qu'il fait naître la ressemblance entre des objets qui, sans lui, ne se ressembleraient jamais. Ainsi, tout l'art du sculpteur est d'introduire une ressemblance entre un homme et une pierre, c'est-à-dire entre deux réalités qui sont, au départ, radicalement hétérogènes.

« La disparité entre l'imitant et l'imité est le fondement de la beauté d'imitation. C'est parce que l'un naturellement ne ressemble point à l'autre, que l'art nous plaît en y introduisant des rapports. »<sup>162</sup>

C'est pourquoi, alors que nous admirons un tableau donné, nous n'admirons pas une copie de ce tableau : c'est parce que dans ce cas l'imitant et l'imité sont rigoureusement homogènes. Ce n'est donc pas l'exactitude de l'imitation qui, par elle-même, est la somme du plaisir esthétique. Ce n'est pas non plus l'illusion obtenue par la perfection de la ressemblance, par exemple lorsqu'une statue paraît être un homme réel. Le plaisir esthétique, comme la satisfaction philosophique, est un étonnement surmonté :

« Le plaisir que ces arts (...) nous procurent et qui leur est propre, loin d'être l'effet de l'illusion, est incompatible avec elle. Il se fonde entièrement sur le sentiment d'étonnement que nous éprouvons en voyant un objet d'un certain genre, représenté avec tant de vérité par un objet d'un genre tout différent, et sur

---

<sup>161</sup> *Op. cit.*, tome II, p. 177. Il n'est pas besoin de signaler tout ce que Smith doit ici à la lecture du livre A de la *Métaphysique* d'Aristote, qu'il s'abstient néanmoins de citer. Sur l'indépendance de la science vis-à-vis des impératifs pratiques, Aristote écrit en 981 b : « ce n'est pas l'habileté pratique qui rend, à nos yeux, les chefs plus sages, c'est parce qu'ils possèdent la théorie et la connaissance des causes », laquelle se marque non dans l'habileté pratique, mais dans la capacité d'enseigner. Sur la division du travail : « (...) tous ces différents arts [tendant à l'utilité technique] étaient déjà constitués, quand on découvrit ces sciences qui ne s'appliquent ni au plaisir, ni au loisir. Aussi l'Égypte a-t-elle été le berceau des arts mathématiques, car on y laissait de grands loisirs à la caste sacerdotale ». Enfin sur l'étonnement : « Apercevoir une difficulté et s'étonner, c'est reconnaître sa propre ignorance (c'est pourquoi même l'amour des mythes est, en quelque manière, amour de la Sagesse, car le mythe est un assemblage de merveilleux). Ainsi donc, si ce fut bien pour échapper à l'ignorance que les premiers philosophes se livrèrent à la philosophie, c'est qu'évidemment ils poursuivaient le savoir en vue de la seule connaissance et non pour une fin utilitaire. »

<sup>162</sup> *Des arts imitatifs, Essais philosophiques*, tome II, p. 76.

l'admiration que nous concevons pour un art, qui surmonte si heureusement la disparité que la nature avait mise entre les deux genres. »<sup>163</sup>

Cette analyse permet de mieux saisir en quel sens Smith opposait, dès les premières lignes des *Essais philosophiques*, l'étonnement et l'admiration. L'admiration n'est pas une variété de l'étonnement : elle est au contraire la suppression de l'étonnement par la compréhension de ce qui le produit. Si l'étonnement est une condition du plaisir esthétique, celui-ci réside proprement, comme le plaisir philosophique, dans la compréhension de la liaison de la cause et de l'effet. L'admiration est tout le contraire de l'illusion produite par la belle apparence. Lorsque nous admirons une œuvre d'art,

« nous sommes étonnés de l'effet et en même temps nous sommes contents, heureux même, de sentir que nous pouvons comprendre, au moins en partie, comment cet effet a été produit »<sup>164</sup>.

L'admiration est donc un sentiment actif, qui suppose une opération de l'esprit. C'est précisément lorsque cette opération fait défaut, c'est-à-dire lorsque l'œuvre d'art est considérée indépendamment des éléments qu'elle rapproche, que le jugement esthétique peut être qualifié d'erroné. Lorsque le jugement esthétique prend simplement pour fondement l'écart de la copie et du modèle, il manque l'essence de l'œuvre d'art.

Il en est ainsi de ces personnes qui méprisent la forme imitative de la musique, l'opéra, sous prétexte que « rien ne semble plus contraire à la nature que de chanter quand nous avons à cœur de persuader, ou (...) d'exprimer un dessein sérieux ». En effet, l'imitation artistique n'est pas une reproduction du réel, mais le rapprochement de deux réalités éloignées. Et

« lorsque l'on façonne et qu'on plie la mesure et la mélodie de la musique, de manière à imiter le ton et le langage du conseil et de la conversation, on fait ressembler une chose à une autre d'un tout autre genre. »<sup>165</sup>

Il existe une objection importante à cette analyse, que Smith ne dissimule pas : c'est l'existence d'arts qui ne sont pas imitatifs, dont le type achevé est, pour Smith, la musique purement instrumentale. En effet, la musique instrumentale n'est pas l'imitation d'un sentiment extérieur, préexistant, qui, par son relais se réfléchirait en nous.

---

<sup>163</sup> *Essais philosophiques*, tome II, p. 79.

<sup>164</sup> *Op. cit.*, tome II, p. 80.

<sup>165</sup> *Essais philosophiques*, tome II, p. 93.

« Ce que la musique instrumentale nous fait éprouver est un sentiment primitif et non sympathique ; ce sont notre gaîté, notre tranquillité, notre tristesse propres (...) qui se réfléchissent en nous. »<sup>166</sup>

La musique instrumentale ne désigne donc rien ; son effet est direct et se suffit, alors que le plaisir de la musique vocale est, nous l'avons vu, médiat. Mais si la musique instrumentale inverse le rapport qui définit les arts imitatifs, elle n'en modifie pas la structure : là où l'art n'imité plus l'esprit, c'est l'esprit qui va limiter l'art, de telle sorte que le plaisir esthétique reste fondé sur le rapprochement et la similitude. Un exemple de ce rapport est fourni au demeurant par le spectacle de la nature. Celui-ci

« offre à nous une succession de paysages, tantôt riants, tantôt sombres, tantôt calmes et sereins. Si l'esprit est dans son assiette naturelle, il se conforme à la nature des objets qui se présentent à lui successivement, et change jusqu'à un certain point d'état et d'humeur à chaque changement de scène. »<sup>167</sup>

Il serait cependant absurde d'affirmer que ces scènes imitent les sentiments de gaîté, de calme ou de mélancolie : « Elles peuvent produire ces divers états tour à tour, mais elles ne sauraient en imiter aucun »<sup>168</sup>. Il en est de même en ce qui concerne la musique instrumentale : elle peut faire naître des sentiments, mais non les imiter.

« Il n'est pas dans la nature des choses plus dissemblables que le son et le sentiment ; et il n'est pas au pouvoir humain de donner à l'un quelque chose qui ait avec l'autre une ressemblance réelle. »<sup>169</sup>

L'imitation, à ce moment-là, n'est plus le fait de l'art, mais celui de l'esprit. Mais ce renversement du rapport entre l'imitant et l'imité n'affecte pas la théorie du plaisir esthétique, puisque celui-ci est fondé, non sur l'exactitude de l'imitation, mais sur le rapprochement de deux réalités hétérogènes : que l'élément déterminant dans ce rapprochement soit l'art ou le sentiment, le principe du jugement esthétique reste le même.

Dans l'art, dans l'histoire des sciences, dans la formation des langues, se manifestent donc les mêmes tendances fondamentales de l'esprit humain. Il s'agit toujours d'introduire des ressemblances, des similitudes ; de faire en sorte que les objets extérieurs ne troublent pas le mouvement de l'âme, bref, d'assurer au moins temporairement l'homogénéité de l'homme et du monde. L'histoire prend source dans les tendances et les possibilités originaires de la nature

---

<sup>166</sup> *Essais philosophiques*, tome II, p. 108.

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> *Op. cit.*, p. 109.

humaine, qu'elle réalise et développe. De là découlent les éléments de la « philosophie de l'histoire »<sup>170</sup> de Smith. Si l'histoire existe, mais comme développement d'une nature, elle a nécessairement un sens, qui lui est prescrit par son origine elle-même.

Ce sens de l'histoire ne peut pas être simplement défini par l'idée du « progrès » telle qu'elle est souvent déterminée par le siècle des Lumières, c'est-à-dire comme progrès de la raison. Au début du siècle, Fontenelle fonde l'idée de progrès sur la différence de la nature et de la raison. Ce qui caractérise la nature, c'est la permanence, la répétition cyclique : « L'ordre général de la nature a l'air bien constant », écrit-il dans le *Dialogue des morts*. Cette permanence de la nature rend possible le progrès, puisqu'elle permet la transmission et l'augmentation des connaissances, en tant que celles-ci portent sur un objet restant le même : mais le ressort du progrès est alors seulement la raison. Alors que la nature se répète, la raison accumule. Dans son *Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain*, écrit en 1750, Turgot reprend cette même idée :

« Les phénomènes de la nature, soumis à des lois constantes, sont renfermés dans un cercle de révolution toujours les mêmes, tout renaît, tout périt. Dans ces générations successives par lesquelles les végétaux et les animaux se reproduisent, le temps ne fait que ramener à chaque instant l'image de ce qu'il a fait disparaître. La succession des hommes, au contraire, offre de siècle en siècle un spectacle toujours varié (...) tous les âges sont enchaînés les uns aux autres par une suite de causes et d'effets qui lient l'état présent du monde à ceux qui l'ont précédé. Les signes arbitraires du langage et de l'écriture, en donnant aux hommes le moyen de s'assurer la possession de leurs idées et de les communiquer aux autres, ont formé de toutes les connaissances particulières un trésor commun qu'une génération transmet à l'autre, ainsi qu'un héritage toujours augmenté des découvertes de chaque siècle. »<sup>171</sup>

À l'extrémité du siècle, Condorcet manifeste une même conception rationaliste du progrès, déterminé comme passage de l'obscurantisme à l'âge de la science : la dixième des époques de l'humanité présentées dans l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* définit le couronnement de l'histoire comme l'extension universelle des Lumières : comme le note R. Mauzi, « l'idée de progrès achemine vers l'apothéose de la raison »<sup>172</sup>. Certes, cette différence de la raison et de la nature ne définit pas un antagonisme, qui se résoudrait par un triomphe de la raison sur la nature ; le progrès est lui-même la pente naturelle de la raison, et la volonté des hommes est intervenue plus souvent pour entraver ou arrêter cette tendance que pour

---

<sup>170</sup> Avec les réserves que nous avons faites à propos de ce terme.

<sup>171</sup> Cité par G. Gusdorf, *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, p. 319.

<sup>172</sup> Mauzi, Robert, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au 18e siècle*, p. 570.

l'accélérer<sup>173</sup>. Mais si la raison ne se définit pas contre la nature, c'est elle seule qui est le moteur du mécanisme du progrès. Il n'en est pas de même chez Smith. Le progrès ne se caractérise pas principalement par la diffusion des Lumières<sup>174</sup>, et c'est la spontanéité des hommes qui constitue son principal moteur ; cette spontanéité précède la raison et l'intervention de celle-ci tend plus souvent à enrayer le processus du progrès qu'à le rendre plus effectif. On ne saurait distinguer des « époques » de l'humanité, correspondant à autant de stades dans la marche de la raison : le progrès est un processus indivis. Par ailleurs, puisque le progrès ainsi défini est l'effet spontané de certains traits de la nature humaine, le sens de l'histoire ne manifeste pas une téléologie de la raison.

Le livre III de la *Richesse des Nations* met bien en évidence la conception smithienne du progrès. Le progrès de l'échange à l'intérieur de la société est déterminé par le rapport de la ville et de la campagne. Or, l'évolution de ce rapport est et doit être spontanée. Ce n'est qu'en proportion du « surplus » dégagé par la culture de la campagne que doivent s'étendre les villes, pour que l'harmonie du corps social soit préservée. Précisément, cette harmonie est assurée par un « penchant naturel » de l'homme, celui

« d'employer leurs capitaux à la culture et à l'amélioration de la terre, plutôt que de les placer dans des manufactures ou dans le commerce étranger. »<sup>175</sup>

Mais si initialement le développement des villes se fait à proportion du surplus dégagé par les campagnes, il détermine à son tour, lorsqu'il a atteint un certain niveau, une amélioration de l'état des campagnes, par l'extension du marché offert aux produits de l'agriculture et par la mise en valeur induite des terres incultes. Le développement des campagnes permet celui des villes, qui exerce un effet en retour sur le premier ; et ce nouveau développement des campagnes, en enrichissant les grands propriétaires, et en leur permettant ainsi d'acquérir des produits manufacturés en plus grand nombre, détermine un nouveau développement des villes. Il y a donc une dynamique naturelle de l'histoire, indépendante des progrès de la raison. Certes, le « modèle » ainsi présenté est celui du « progrès naturel ». Smith admet qu'il n'a pas été respecté par l'histoire réelle. Mais c'est précisément l'intervention de la volonté consciente des hommes qui a entravé et même parfois inversé ce processus, sans d'ailleurs à terme empêcher ses effets.

Donc, si la marche de l'histoire peut être comprise sous la catégorie du « progrès », c'est dans un sens propre à Smith. Cependant, le sens de l'histoire ne se manifeste pas seulement dans les modalités du processus, mais également dans son terme. Et là, par une voie différente, Smith rejoint la conception « rationaliste » du progrès. Pour Condorcet ou pour Turgot, le progrès débouche sur l'universalité, c'est-à-dire la diffusion générale des Lumières : il contient donc en

---

<sup>173</sup> Mauzi, Robert, *op. cit.*, p. 572.

<sup>174</sup> Même si, comme nous l'avons vu, cette diffusion est favorable à l'harmonie du corps social.

<sup>175</sup> *Richesse des Nations*, livre III, chapitre I.

germe l'égalité des hommes et des nations. Si la nature de l'universalité atteinte est différente, la vision de Smith est cependant analogue. Du fait même qu'il existe une dynamique naturelle de l'histoire, qui finira toujours par produire ses effets, les différentes nations, par des voies différentes, cheminent vers un même but. C'est ainsi que les États d'Amérique, précisément parce qu'on les voit guidés par le « cours naturel » des choses, connaîtront un développement plus rapide que celui des nations européennes. Et nous avons vu que l'établissement de la division internationale du travail débouchait sur le développement général des nations. L'histoire économique est donc orientée vers l'égalisation des peuples et des contrées, et vers l'universalisation de la richesse. Lorsque toutes les virtualités économiques de la nature humaine auront été réalisées, la société économique atteindra un « état stationnaire » : mais celui-ci n'est pas « l'état stationnaire » de Ricardo, qui est un équilibre de crise, dans lequel la hausse continue et inéluctable de la rente foncière menace à toute occasion d'investir. « L'état stationnaire » de Smith est au contraire le moment où, toutes les branches de l'économie ayant été complètement développées, aucune ne peut fournir au détenteur d'un capital un profit plus grand qu'un autre. L'évolution économique se ramène alors à la simple reproduction de ce qui est : mais il s'agit ici d'un optimum. La réalisation de la nature humaine aboutit à une civilisation universelle.

On peut maintenant mieux discerner en quelle manière le sens de l'histoire lui est prescrit par son origine elle-même : c'est que les modalités et le terme du processus sont contenus en germe dans la description qui est faite des traits fondamentaux de la nature humaine. Il n'y a pas, à l'origine de l'histoire, d'individus autonomes et isolés, pour lesquels l'entrée dans l'état social exigerait une rupture avec un « état de nature » : nous avons vu, au contraire, que la nature de l'homme est toujours déjà sociale. La propension à s'identifier aux autres hommes, à sympathiser avec eux, introduit dès l'origine un lien du corps social. Le penchant naturel à l'échange, les premiers éléments du langage, font que l'interdépendance des hommes dans une civilisation développée n'est pas une réalité survenue, mais le développement d'une possibilité première. Enfin le goût de la ressemblance et l'aptitude à discerner les similitudes, que l'on voit à l'œuvre dans l'origine du langage, des sciences, des arts, manifestent la tendance fondamentale de l'esprit humain à la réduction de la diversité. L'ensemble de ces traits de la nature humaine montre bien que l'état social n'est pas pour l'homme un état de convention, que les réflexions et les circonstances auraient introduit : il est au contraire, pour reprendre une formule de Le Trosne, que Smith aurait certainement acceptée, « un état nécessaire, primitif, et institué par la nature »<sup>176</sup>. En même temps, ces principes de la nature humaine sont par eux-mêmes historiques, en ce sens qu'ils créent de l'histoire. La propension à l'échange possède en elle-même son principe de développement, puisque chaque échange réalisé amène le producteur à spécialiser toujours plus son activité vers les objets d'échange, qui lui permettront par ailleurs de se procurer les objets auxquels il attache une valeur d'usage. De la même manière, le principe de sympathie est

---

<sup>176</sup> Cité par A. Vachet, *op. cit.*, p. 350.

par lui-même dynamique, puisqu'il suscite le désir d'améliorer sa condition, et donc la propension à épargner qui entraîne le développement économique. Enfin, la recherche par la science et l'art d'une homogénéité du monde et de l'homme jette celui-ci en avant chaque fois que l'harmonie provisoirement atteinte est menacée ou rompue, si bien que l'esprit, par son désir de repos, met en mouvement l'histoire. Il n'y a donc pas d'opposition, non seulement entre nature et société, mais encore entre nature et histoire. La nature humaine n'est pas une permanence que l'histoire ne parviendrait pas à ébranler ; elle est bien une nature, un sol, en ce sens que l'esprit possède en lui-même les principes de son développement ; mais elle a besoin de l'histoire pour que s'opère le passage de la puissance à l'acte : l'histoire ainsi révèle et prouve en même temps la nature de l'esprit.

## Conclusion

L'analyse des rapports que nous avons envisagés dans l'œuvre d'Adam Smith n'en épuise certes pas le contenu. Du moins permet-elle peut-être de cerner comment s'y traduit l'avènement de l'économie politique.

Celui-ci, tout d'abord, s'accompagne d'une approche positive du domaine des sentiments moraux. Non pas que cette approche soit là « pour les besoins de la cause », qu'elle soit commandée, déterminée par les impératifs liés à la construction de l'économie politique. Hume et Montesquieu, par deux voies différentes, ont développé bien avant Smith, et beaucoup mieux que lui, une analyse positive dans le domaine moral. Mais la constitution de l'économie politique suppose que l'opposition soit levée entre les théories morales et les théories économiques : ce qui n'est possible que par une identité de méthode, et une unité théorique, face aux deux domaines en question. Smith ne saurait en effet se satisfaire de la séparation introduite par Quesnay, d'une part pour des raisons épistémologiques – l'idée d'une constitution de l'économie politique sur un « modèle » physico-mathématique lui est étrangère – d'autre part parce que la séparation des deux domaines interdirait l'unité de la science totale de l'homme que Smith avait en vue. Enfin et surtout, l'unité de l'approche est la condition du déplacement de la problématique de Mandeville, qui est sans doute le point de départ de l'œuvre de Smith. Ce que Mandeville cherche en effet à mettre en évidence, c'est un type d'union entre certains sentiments moraux et certains comportements économiques ; pour lui répondre, Smith est amené à modifier les termes de cette problématique, mais il doit en conserver la structure. Le déplacement est opéré par la substitution d'une approche une et positive à une approche morale et dilemmatique : mais c'est toujours de l'union des sentiments moraux et des comportements économiques qu'il s'agit.

La réponse de Smith est d'abord de montrer l'unité du comportement concret des hommes, qui se manifeste dans la continuité des analyses, de la *Théorie des sentiments moraux* à la *Richesse des Nations*. Il n'y a pas un homme moral et un homme économique. Il n'y a pas non plus d'ordre moral transcendant auquel on pourrait confronter le comportement réel des hommes. En conséquence, une même démarche permet de saisir les attitudes morales des hommes comme leurs attitudes économiques, et de mettre en évidence l'unité de ces comportements. Cette unité,

en dernière analyse, est bien celle de la nature humaine : or celle-ci, pour Smith, est régie par une nécessité. « Naturellement, ou plutôt nécessairement » : cette association revient souvent sous sa plume. Certes, la nécessité en question n'a rien de mécanique : les comportements dérivent nécessairement de la nature humaine, mais cette nécessité ne peut exercer ses effets qu'à long terme. Elle interdit néanmoins que l'on puisse décrire la nature humaine dans les termes d'un choix moral fortement contrasté. Par ailleurs, la description même qui est faite de la nature humaine contribue à écarter les thèses de Mandeville. Car la nature humaine n'est pas radicalement corrompue. Rien n'est plus étranger à l'anthropologie smithienne que l'idée du péché originel. Le désir de sympathie, qui est le ressort du comportement des hommes, n'est pas le degré supérieur de la vertu (qui est l'amour du Bien pour lui-même), mais il n'est en rien un vice (la vanité), car il est la recherche d'une estime méritée. Mandeville commet donc un sophisme, en désignant les divers sentiments par leur forme pathologique, et notamment en identifiant « désir de sympathie » et « vanité ». Or c'est le désir de sympathie, en amenant les divers individus à accumuler un capital, qui détermine l'accroissement général de la richesse des nations. L'analyse de la nature humaine permet donc de montrer que ce ne sont pas les « vices privés » qui sont à l'origine du « bien public ». Mais la réfutation de l'idée d'une corruption intrinsèque de la nature humaine est encore plus évidente si l'on considère que celle-ci a les moyens de se régler elle-même, spontanément<sup>177</sup>. Par exemple, l'individu est amené à limiter lui-même son égoïsme, en considérant qu'un excès dans ce sens lui ferait perdre la sympathie de ses semblables. Le désir de sympathie règle donc naturellement l'égoïsme. Un autre exemple se tire de la considération de la société tout entière. La possibilité de la forme pathologique du désir de sympathie (la recherche de l'estime sans le mérite, la vanité) est structurellement limitée pour des raisons sociologiques. Pour les hommes de la « classe moyenne » qui forment (heureusement, dit Smith, pour nos sentiments moraux) l'« immense majorité de la nation », il n'est d'autre voie que celle « du véritable mérite »<sup>178</sup>. C'est donc principalement dans la « classe supérieure de la société » que la vanité peut trouver un champ d'application : or elle se trouve être la moins nombreuse. – On voit que la nature humaine possède en elle-même le principe des remèdes à ses maux ; en elle-même, et non dans une autre nature.

Enfin, Mandeville n'est pas seulement récusé par une analyse de la nature humaine montrant que ce ne sont pas les « vices privés » qui font le bien public : le « finalisme » d'Adam Smith en

---

<sup>177</sup> Là encore, la prégnance d'un « modèle » biologique est évidente (celui de l'autorégulation d'un organisme vivant).

<sup>178</sup> Théorie des sentiments moraux, partie I, section III, chapitre 1.

fournit une autre réfutation. Car le concept de nature, chez Smith, fait signe vers celui de Providence. Celle-ci se manifeste dans toute l'étendue de la nature, y compris dans cet aspect particulier qu'en sont les phénomènes sociaux. Une « main invisible » amène les individus à remplir spontanément une finalité bonne qui n'entre en rien dans leurs intentions. Au travers de la satisfaction spontanée des intérêts de l'individu, la nature réalise les desseins, qui lui sont immanents, de son auteur.

L'idée de la spontanéité bonne des phénomènes économiques et sociaux n'a pas pour seule fonction de répondre à l'auteur de la *Fable des abeilles*. Elle est également le fondement des conceptions politiques de Smith. L'avènement de l'économie politique entraîne chez lui une analyse de l'État que l'on peut dire nouvelle, en ce sens qu'elle n'est pas, paradoxalement, une conception politique de l'État. C'est seulement à partir de la théorie économique que l'État est envisagé. L'objet de la philosophie d'Adam Smith n'est donc pas d'examiner l'essence de l'État : celui-ci est simplement défini par sa fonction, qu'il s'agit alors de déterminer<sup>179</sup>. Or, de la bonté des comportements économiques spontanés, découle une définition négative de cette fonction : l'État doit avant tout s'abstenir de chercher à prendre en charge l'organisation économique et sociale, même s'il garde pour tâche impérative de créer les conditions de l'exercice de la liberté naturelle. On pourrait objecter que cette « philosophie d'économiste » n'est qu'un aspect de la pensée politique de Smith, que les manuscrits détruits auraient apporté un éclairage nouveau. En fait, même si sans aucun doute les textes conservés n'exposent pas la totalité des théories politiques et juridiques de Smith, la conception de l'État qui s'y manifeste obéit à des déterminations de principe, et Smith n'aurait pu la modifier sans contradiction. Car la secondarité de l'État n'est pas seulement mise en évidence par les analyses économiques : elle est également vraie dans le domaine moral. L'État n'est tenu qu'à y faire respecter la vertu de Justice, qui est une « vertu négative, qui ne consiste qu'à ne pas nuire à autrui »<sup>180</sup> : il ne doit pas chercher à contraindre les hommes à la vertu active et positive (la Bienveillance), qui relève seulement de la volonté des individus. La spontanéité est toujours le premier terme de l'analyse, le politique ne saurait être défini que secondairement.

Cette secondarité du politique est un élément essentiel du changement de statut de l'économie politique. Puisque l'État n'est plus au centre de l'analyse économique, et puisqu'au contraire l'ordre naturel – c'est-à-dire l'ordre optimum – existe et se manifeste déjà malgré les entraves apportées par les gouvernements, l'économiste cesse d'être le conseiller du Prince, pour devenir l'élève du

---

<sup>179</sup> Là encore, les conceptions de Smith auront un écho dans le marxisme. Certes, la problématique n'est pas la même. Mais l'État n'est pas envisagé en lui-même, ne se définit pas par lui-même, mais par rapport à la société civile, qui est le terme premier de l'analyse. Et il se définit alors par la fonction (il est à la fois l'expression et l'instrument d'un rapport de forces).

<sup>180</sup> Théorie des sentiments moraux, partie I, section II, chapitre 1.

réel. Les lois naturelles de l'économie sont en effet ce qui est et ce qui doit être : l'intellection de la nécessité naturelle se confond avec la détermination d'une conduite économique rigoureuse. Au total, l'avènement de l'économie politique correspond chez Smith à un double mouvement : le premier tend à lever l'opposition des théories morales et des théories économiques ; le second conduit à affirmer la secondarité du politique. Dans les deux cas, l'idée de spontanéité est au principe de ce mouvement.

Or cette idée ne gouverne pas seulement les conceptions morales et politiques de Smith. Elle permet également de saisir le principe de sa « philosophie de l'histoire ». Spontané veut dire en effet : qui dérive nécessairement d'une nature. Or cette dérivation nécessaire se réalise dans et par l'histoire. Certes, elle a constamment des effets immédiats : mais elle n'en réalise la totalité qu'à l'échelle de l'histoire, d'autant qu'elle est fréquemment retardée ou déviée par des interventions extérieures. L'histoire est donc le développement des possibilités fondamentales de la nature humaine. En effet, ce qui est vrai dans le domaine économique peut être étendu, avec des modalités chaque fois différentes, aux diverses manifestations de la nature humaine. Ainsi la formation des langues se présente comme un processus progressif et naturel, dans lequel les modifications apparaissent comme d'elles-mêmes, appelées par les exigences de l'évolution. Et les analogies que l'on peut discerner entre les théories linguistiques et les théories économiques et monétaires montrent que les rapports des tendances originelles de la nature humaine se traduisent dans une dynamique naturelle de la civilisation. De la même manière, ce sont des sentiments premiers, l'étonnement et l'admiration, qui sont au principe de l'histoire des sciences et des arts. La philosophie, comme « science des principes de la liaison des choses », n'a d'autre but que de permettre à l'imagination de parcourir sans heurt le monde des phénomènes, d'assurer ce « repos de l'âme » qui est « sa fin dernière ». L'étonnement suscite la philosophie qui le supprime, traduisant le besoin, inhérent à la nature humaine, de régularité, de ressemblance, d'ordre, qui suscite le progrès des sciences chaque fois que la réalité elle-même vient briser l'harmonie obtenue dans la configuration antérieure du savoir, et donc susciter l'étonnement des hommes. Le plaisir esthétique est du même ordre : défini par l'admiration, il naît du rapprochement de deux réalités hétérogènes, donc en dernière analyse d'une régularité nouvelle introduite dans le monde. Dans les deux cas, il s'agit toujours d'assurer l'homogénéité de l'homme et du monde.

Les modalités et le terme du processus historique sont contenus en germe dans les traits fondamentaux de la nature humaine, qu'il développe et réalise. En ce sens, l'histoire est un passage de la puissance à l'acte. Or la réalisation des possibles originaires s'identifie au progrès vers un monde humain. Le désir de sympathie, la recherche de la satisfaction de l'intérêt personnel, le besoin d'harmonie, sont autant de « ruses de la nature », pour obtenir ses fins. L'histoire a un sens : malgré « cent impertinentes obstructions » dues à la « folie des lois des hommes »<sup>181</sup>, l'humanité finalement progresse, c'est-à-dire tend à réaliser sa nature. La

---

<sup>181</sup> *Richesse des Nations*, livre IV, chapitre V.

« philosophie de l'histoire » ainsi définie manifeste l'unité de l'œuvre de Smith : celle-ci n'est pas seulement liée à la continuité des analyses, elle tient également à la finalité qui les organise. La détermination de l'homme comme spontanéité permet d'unifier le divers de ses comportements ; et l'orientation de cette spontanéité définit le sens de l'histoire. L'unité de la « science de l'homme » que Smith projetait aurait reposé sur celle de la nature humaine.

Ces remarques permettent de mieux cerner la situation historique d'Adam Smith. Il est certes un homme du 18<sup>e</sup> siècle, et il doit largement à ses prédécesseurs. À son siècle, il doit son projet d'être un « Newton du monde moral » ; il en partage l'optimisme anthropologique et l'idée d'une religion naturelle<sup>182</sup> ; enfin le concept de « nature » est au centre de ses préoccupations. De Montesquieu et Hume, il a retenu l'idée d'une approche positive du domaine moral, et sa problématique en ce domaine prend source dans la lecture de Mandeville. Surtout, il a retenu de Hume certains concepts fondamentaux, même s'il en modifie parfois le contenu : le principe de sympathie, l'idée de la nature humaine, celle de la nécessité des phénomènes sociaux, la critique de l'idée d'« état de nature ».

Mais l'avènement de l'économie politique, auquel il a plus que tout autre contribué, donne également à Smith une position particulière dans son siècle. L'économie politique, en introduisant, pour reprendre l'expression de Michel Foucault, des « positivités nouvelles », influe sur les modalités de l'analyse de l'homme. Les comportements et les institutions économiques deviennent lisibles à partir d'autre chose que ce qu'eux-mêmes manifestent, à partir du travail et de l'accumulation du capital. L'histoire de l'homme n'est pas essentiellement rythmée par les progrès des Lumières, mais par la réalisation progressive des possibles fondamentaux de la nature humaine, parmi lesquels la virtualité économique par excellence, le penchant à l'échange, joue un rôle essentiel. Enfin les analyses morales, politiques, historiques de Smith manifestent que pour lui la science économique est bien le centre de gravité d'une théorie générale des phénomènes humains.

Par là, l'œuvre de Smith se situe bien dans la perspective de cette redéfinition de la philosophie qu'entraîne, comme le note G. Gusdorf<sup>183</sup>, « l'avènement des sciences humaines au siècle des lumières ». Il écrit :

« La philosophie devient une récapitulation critique des divers aspects de l'existence humaine, inventaire et encyclopédie, animée par le souci de déchiffrer, en seconde lecture, les comportements, les œuvres et les institutions, comme autant d'hiéroglyphes où s'annonce la vérité intrinsèque de l'homme et de l'humanité. »

---

<sup>182</sup> Exécuteur testamentaire de Hume, il refusera pourtant de publier les Dialogues sur la religion naturelle ; et ce refus traduit moins la prudence que la conviction.

<sup>183</sup> *L'avènement des sciences humaines au siècle des Lumières*, p. 589.

## Bibliographie

### Œuvres de Smith

*The Theory of moral sentiments ; or an Essay towards an analysis of the principles by which men naturally judge concerning the conduct and character, first of their neighbours, and afterwards of themselves ; to which is added, a dissertation on the origin of languages*, Adam Smith, 1774.

*An enquiry into the nature and causes of the wealth of nations*, ed. Mac Culloch 1870.

*Essays on philosophical subjects*, ed. Black and Hutton, pref. Dugald Stewart 1795.

*Lectures on justice, police, revenue, and arms*, ed. Cannan, 1896.

*A dissertation on the origin of languages*, ed. Tübingen, 1970.

### Traductions

*Théorie des sentiments moraux*, trad. Condorcet, 1798.

*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, trad. Garnier, 1843.

*Essais philosophiques*, trad. Prévost, 1797.

### Ouvrages économiques

CANTILLON, Richard, (1775), *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris, Institut National d'Études Démographiques, 1952.

CONDILLAC, (1776), *Traité du commerce et du gouvernement*, in *Œuvres complètes*, 1947.

DE MONTCHRESTIEN, Antoine, *Traité de l'économie politique*, éd. 1889.

HALES, John, *Discours sur la prospérité publique de ce royaume d'Angleterre*, trad. fr. 1907.  
*Économistes financiers du 18e siècle*, 1843.

KEYNES, John Maynard, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, trad. fr., Paris, Payot, 1968.

MARX, Karl, *Œuvres économiques*, éd. Rubel.  
*Théories sur la plus-value*, trad. Badis, 1974.

QUESNAY, François, *Tableau économique des physiocrates*, Paris, Calmann-Lévy, 1969.

RICARDO, David, (1817), *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, trad. fr., Paris, Calmann-Lévy, 1970.

TURGOT, *Écrits économiques*, trad. fr., 1846.

### Histoires de l'économie politique

ANIKINE, A., *La jeunesse d'une science* (La pensée économique avant Marx), trad. fr., Moscou, Édition du Progrès, 1975.

BAUDIN, Louis, *Précis d'histoire des doctrines économiques*, 1948.

- BOUSQUET, Georges-Henri, *Essais sur l'évolution de la pensée économique*, 1927.  
*Adam Smith*, 1950.
- CANNAN, Edwin, *Histoire des théories de la production et de la distribution dans l'économie politique anglaise de 1776 à 1848*, trad. fr., Paris, 1910.
- DENIS, Henri, *La formation de la science économique*, Paris, Puf, 2ème éd., 1973.  
*Histoire de la pensée économique*, Paris, Puf, 4ème éd., 1974.
- GIDE, Charles & RIST, Charles, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 6ème éd., 1944.
- GONNARD, René, *Histoire des doctrines économiques*, 4ème éd., 1949.
- NOGARO, Bertrand, *Le développement de la pensée économique*, Paris, LGDJ, 1944.
- SCHUMPETER, Joseph, *History of economic analysis*, Oxford, New-York, Paris, Oxford University Press, 1954.  
*Esquisse d'une histoire de la science économique des origines jusqu'au début du 20e siècle*, trad. fr., Paris, Dalloz, 1962.
- VILLEY, Daniel, *Petites histoires des grandes doctrines économiques*, 2ème éd., Paris, Librairie Médicis, 1954.

### **Bibliographie générale**

- ARISTOTE, *Métaphysique*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1970.
- BRÉHIER, Émile, *Histoire de la philosophie*, t. II., Paris, Alcan, 1930.  
*La philosophie moderne*, 7ème éd., 1968.  
*Histoire de la philosophie*, sous la direction de F. Châtelet, t. V.  
*La philosophie et l'histoire*, 1973.
- DELATOUR, Albert, *Adam Smith, sa vie, ses travaux, ses doctrines*, 1886.
- DUMOND, Louis, *Homo aequalis*, Paris, Gallimard, 1977.
- FOUCAULT, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- GUSDORF, Georges, *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1971.  
*L'avènement des sciences humaines au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1973.
- HALÉVY, Elie, *La révolution et la doctrine de l'utilité*, Paris, Alcan, 1900.  
*La formation du radicalisme philosophique*, Paris, Alcan, 1901-1904.
- HUME, David, *Essais politiques*, trad. fr., Paris, Vrin, 1972.  
*Traité de la nature humaine*, Paris, Aubier, trad. fr., 1946.
- LEROY, André-Louis, *David Hume*, Paris, Puf, 1953.
- LOCKE, John, *Deuxième traité du gouvernement civil*, trad. fr., Paris, Vrin, 1967.
- MACHIAVEL, Nicolas, *Œuvres complètes*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1952.
- MANDEVILLE, Bernard, *La fable des abeilles*, trad. fr., Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1974.
- MAUZI, Robert, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au 18e siècle*, 1970.
- MONTESQUIEU, Charles-Louis, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier-Flammarion, 1973.
- POLIN, Raymond, *La politique morale de John Locke*, Paris, Puf, 1960.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, t. III, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1964.